



HAL
open science

Jouy-le-Moutier, Département du Val d’Oise, rue des Valanchards, projet ”La clé pour l’autisme” [OA 108239]

Aurélien Lefeuvre, Émilie Cavanna, Gabriel Chamaux, Jean-Gabriel Pariat

► **To cite this version:**

Aurélien Lefeuvre, Émilie Cavanna, Gabriel Chamaux, Jean-Gabriel Pariat. Jouy-le-Moutier, Département du Val d’Oise, rue des Valanchards, projet ”La clé pour l’autisme” [OA 108239]. SRA - Île-de-France; SDAVO. 2009, pp.137. hal-04516493

HAL Id: hal-04516493

<https://hal.science/hal-04516493v1>

Submitted on 22 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le Conseil général
soutient la recherche archéologique.

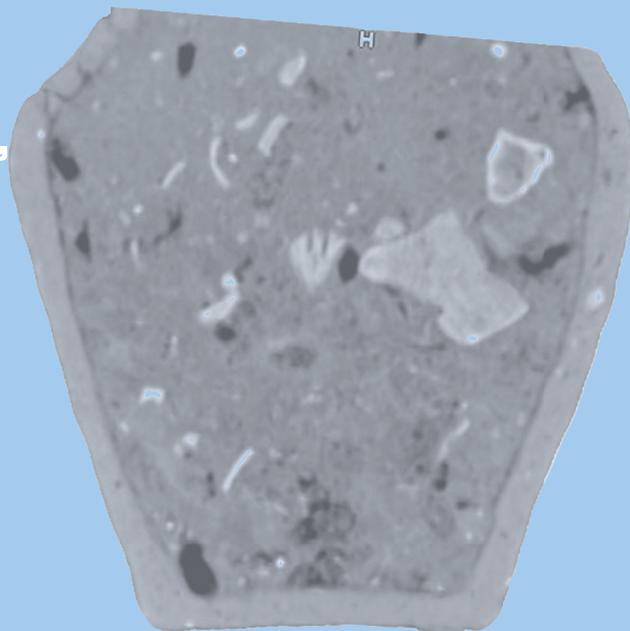
Jouy-le-Moutier

Département du Val-d'Oise (95)

Rue des Valanchards
Projet "La Clé pour l'Autisme"

Rapport de diagnostic archéologique
du 01/12/2008 au 12/12/2008

Par
Aurélien Lefeuvre
Avec la collaboration de
Emilie Cavanna
Gabriel Chamaux
Jean-Gabriel Pariat



Arrêté de prescription : 2008-392
Arrêté de désignation : 2008-549

Conseil général du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie
Abbaye de Maubuisson
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC
Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France
6, rue de Strasbourg
93200 Saint-Denis



Jouy-le-Moutier

**Rue des Valanchards
Projet "La Clé pour l'autisme"**

**Département du Val d'Oise
(95)**

Rapport de diagnostic archéologique préventif

du 01/12/2008 au 12/12/2008

Arrêté de prescription : 2008-392

Arrêté de désignation : 2008-549

N° INSEE de la commune : 95 523

par

Aurélien Lefeuvre

avec la collaboration de

Emilie Cavanna

Gabriel Chamaux

Jean-Gabriel Pariat

**Conseil général du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie
Abbaye de Maubuisson
95310 Saint-Ouen-l'Aumône**

**DRAC
Service régional d'Île de France
6 rue de Strasbourg
93200 Saint-Denis**

Février 2009

Sommaire

Fiche signalétique	p.5
Intervenants et moyens mis en oeuvre	p.6
Thesaurus	p.7
Tableau récapitulatif des résultats	p.8
Notice scientifique	p.8
I. Introduction	p.13
I.1 Circonstances de l'intervention	p.13
I.2 Etat des connaissances avant l'opération	p.13
I.2.1 Situation géographique	p.13
I.2.2 Le contexte géologique	p.15
I.3 Contexte historique et archéologique	p.19
I.3.1 Contexte historique	p.19
I.3.2 Contexte archéologique	p.19
I.4 De la « grange de Quinquempoix » à la « ferme de la Siaule ». Nouveaux éléments et perspectives de recherche à partir d'une analyse archéogéographique par Emilie Cavanna	p.23
I.4.1- Etat des connaissances à partir des sources publiées : XIIe-XVe siècle, la « grange de Quinquempoix » ou la « Ceaulle » dans le temporel de l'abbaye Saint- Martin de Pontoise	p.23
I.4.2 Les indices archéogéographiques d'une nouvelle ferme au XVIIIe siècle : hypothèses autour de la ferme de la Siaule	p.26
I.4.3 L'alimentation en eau de la grange abbatiale : des indices archéogéographiques pour de nouvelles investigations	p.29
I.4.4 Insertion de la grange abbatiale dans le paysage : un domaine agricole au coeur d'un espace de circulation	p.33
I.5 Stratégie et méthodes mises en oeuvre	p.51
I.5.2 Techniques de sondages	p.51
I.5.3 Contraintes	p.51
I.5.4 Méthodes d'enregistrement	p.51
II. Les occupations archéologiques	p.54
II.1 Une occupation Néolithique	p.54
II.1.1 L'industrie lithique Par Gabriel Chamaux	p.56
II.2 Une zone funéraire de La Tène Moyenne	p.69
II.3. Périodes moderne et contemporaine	p.77
III. Conclusion	p.78
Bibliographie	p.79
Annexe 1 : Les incinérations Par Jean-Gabriel Pariat	p.83
Annexe 2 : Inventaire des structures	p.97
Annexe 3 : Inventaire du mobilier	p.103
Annexe 4 : Inventaire des photographies	p.137

FICHE SIGNALÉTIQUE

Région : Île-de-France
Département : Val d'Oise (95) **Commune** : Jouy-le-Moutier **Code INSEE** : 95323
Lieu-dit ou adresse : Rue des Valanchards
Cadastre : parcelle n° 807 p2 de la section ZA du cadastre de Jouy-le-Moutier
Coord. Lambert : X : 576 550 Y : 1 146 700 **altitude** : 103 à 107 m NGF
Propriétaire du terrain : Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Arrêté de prescription n° : 2008-392 en date du 22/07/2008
Arrêté de désignation n° : 2008-549 en date du 05/12/2008
Responsable désigné : Aurélien Lefeuvre
Organisme de rattachement : Conseil Général du Val d'Oise.
Maître d'ouvrage des travaux : Association « La Clé pour l'autisme »
Nature de l'aménagement : Construction d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et d'un Foyer d'Hébergement des Travailleurs Handicapés (FHTH) destinés à un public handicapé souffrant d'autisme et de troubles du comportement.
Opérateur chargé des travaux : Service Départemental d'Archéologie du Val d'Oise (SDAVO)

Surface du projet d'aménagement : 29 492 m²
Dates d'intervention sur le terrain : 1er au 12 décembre 2008
Surface diagnostiquée : 3577,7 m² **% de la surface sondée** : 12,13 %

Problématique de recherche et principaux résultats :

Les travaux de construction d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et d'un Foyer d'Hébergement des Travailleurs Handicapés (FHTH) par l'association « La Clé pour l'autisme » sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et historique. L'attention des services de l'Etat a été alertée en particulier par la présence à proximité immédiate d'indices d'occupation de la période Néolithique, et d'une ferme présumée médiévale.

Résultats : Les sondages et ramassages de surface ont conduit à la mise au jour de mobilier néolithique, d'une zone funéraire de La Tène moyenne et de structures agricoles modernes et/ou contemporaines.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique :

Dépôt départemental du Val d'Oise
5, avenue Antoine Lavoisier
95310 Saint Ouen l'Aumône

INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN OEUVRE

Intervenants scientifiques :

SRA : Jean-Marc Gouedo Conservateur en charge du dossier
SDAVO : Aurélien Lefeuvre Responsable scientifique

Intervenants administratifs :

DRAC Ile-de-France, SRA : Jean-Marc Gouedo Conservateur au Service régional de
l'archéologie
SDAVO : Patrice Rodriguez Chef de service
Bernard Poirier Responsable archéologie préventive

Aménageur : Association « La Clé pour l'autisme »

Financement : Redevance

Terrain :

Préparation : Bernard Poirier, Aurélien Lefeuvre
Diagnostic : Aurélien Lefeuvre, Gabriel Chamaux
Photographies : Aurélien Lefeuvre, Gabriel Chamaux
Topographie : Société ATGT

Post-fouille :

Rédaction : Aurélien Lefeuvre, Gabriel Chamaux
Archéogéographie : Emilie Cavanna
Anthropologie : Jean-Gabriel Pariat
Etude lithique : Gabriel Chamaux
Avec la collaboration de Pierre Allard
CNRS, UMR 7055 Préhistoire et technologie
Contexte historique : Aurélien Lefeuvre
Photographie aérienne : Guy Martinot
DAO : Aurélien Lefeuvre
Mise en page : Aurélien Lefeuvre

Intervenants techniques :

Terrassement mécanique : 1 pelleteuse hydraulique de 22 tonnes sur chenilles, avec godet de curage de 2 m.
Conducteur : Alexandre Lefèvre (Société Picconi)

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
<i>Néolithique Moyen et final</i>	<i>Fosse :1 Foyer ? :1</i>	<i>Industrie lithique Céramique</i>	Habitat ?
<i>La Tène moyenne</i>	<i>Dépôt funéraire : 1 Sépultures : 2</i>	<i>Céramique Lithique Ossements humains</i>	<i>Nécropole</i>
<i>Epoque Moderne / Contemporaine</i>	<i>Fossés : 3 Drains : 4</i>	<i>TCA</i>	<i>Structures agricoles</i>

NOTICE SCIENTIFIQUE

Un diagnostic archéologique a été réalisé du 1er au 12 décembre 2008 « rue des Valanchards » à Jouy-le-Moutier (Val d'Oise) à l'emplacement d'un projet de construction entrepris par l'association « La Clé pour l'autisme ». L'intervention a porté sur une superficie de 29 492 m², traitée à 12,13 %.

Cette intervention s'est révélée fructueuse. A travers une étude archéogéographique, elle a remis en cause la localisation de la ferme médiévale de la Sciaule dont on présume la proximité.

570 pièces lithiques du Néolithique ont été collectées. Avec les 500 pièces recueillies lors du diagnostic réalisé au printemps 2008 sur une parcelle contiguë, elles constituent un corpus suffisant pour approcher les caractéristiques techno-typologiques des industries repérées lors des différentes prospections antérieures. Nous avons pu identifier une fréquentation du site de la deuxième partie du Néolithique ancien au Néolithique final. Ce diagnostic permet également pour la première fois d'associer ce mobilier à des structures, deux fosses dont une pouvant correspondre à un foyer.

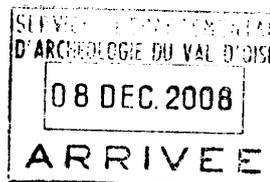
L'apport le plus inattendu est constitué par la découverte, en marge de la parcelle, d'une zone funéraire de la Tène moyenne composée de deux incinérations en vases associées à une troisième céramique. Cette zone semble avoir été indiquée par une stèle en grès. Si les exemples de nécropoles de La Tène moyenne ne sont pas rares en Île-de-France, la découverte d'une « stèle-signal » associée à ces dépôts est une première pour la région. Ces éléments présentent donc la possibilité de mieux appréhender les modes de signalisation des tombes, qui restent généralement dans l'ombre. Il est donc regrettable que n'ayons eu qu'une vue très partielle de cet ensemble.

En conclusion, ce nouveau diagnostic a confirmé la richesse archéologique de cette zone fortement affectée, ces dernières années, par l'urbanisation. Il a permis de compléter les connaissances sur l'occupation Néolithique moyen et final déjà perçue dans ce secteur et de mettre en évidence une zone funéraire de la Tène moyenne.

Ministère de la culture et de la communication
Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Jean-Marc GOUEDO
Tél. : 01 48 13 14 64
Fax : 01 48 13 01 70
Mél : jean-marc.gouedo@culture.fr
BF/JMG/ [2008-2490] 2008 n° 5194
Votre dossier réf.: PC 95 323 08 00025



Arrêté n°:2008-549

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur dans l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13 ;

Vu l'arrêté n° 2008-392 en date du 22/07/2008 portant prescription de diagnostic archéologique sur le terrain situé : rue des Valanchards (projet La Clé pour l'Autisme) à Jouy-le-Moutier ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et qu'une opération de diagnostic doit être mise en place ;

ARRETE

Article 1 : L'opération sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise. Les conditions de sa réalisation sont fixées par convention.

Article 2 : Monsieur Aurélien LEFEUVRE est désigné(e) comme responsable scientifique du diagnostic.

Article 3 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise.

Paris, le **05 DEC. 2008**

le Préfet de région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
et par délégation
Directeur régional des affaires culturelles
La Directrice régionale adjointe
des affaires culturelles d'Ile-de-France



Marie-Christine DEVEVEY

Originaux : Intéressé(e) et opérateur
Copies : Préfecture de département
Gendarmerie
Mairie de Jouy-le-Moutier

DRAC d'Ile-de-France/SRA - 6, rue de Strasbourg - 93 200 Saint-Denis

Ministère de la culture et de la communication

Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Jean-Marc GOUEDO

Tél. : 01 48 13 14 64

Fax : 01 48 13 01 70

Mél : jean-marc.gouedo@culture.fr

BF/JMG/ [2008-2490] 2008 n° 323 08

Votre dossier réf.: PC 95 323 08 00025

Arrêté n° : 2008-392

**Le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
Commandeur de la Légion d'Honneur**

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU le dossier de permis de construire déposé en préfecture de Val-D'Oise, le 23/06/2008, sous le n° PC 95 323 08 00025 par LA CLE POUR L'AUTISME pour le terrain situé à 95280 Jouy-le-Moutier, rue des Valanchards, cadastré ZA 807 p2 ; reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 09/07/2008 ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (occupations néolithique et peut-être médiévale de la ferme de la Sciaule) ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1er : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : Ile-de-France

département : Val-D'Oise

commune : Jouy-le-Moutier

adresse : rue des Valanchards

cadastre : ZA 807 p

propriétaire : LA CLE POUR L'AUTISME

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou du service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise). Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 et 29 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par le maître d'ouvrage désigné pour réaliser le diagnostic archéologique sur la base des prescriptions suivantes :

Objectifs : mise en évidence de la présence ou de l'absence de vestiges archéologiques. Dans l'éventualité de présence de vestiges, l'opération devra caractériser lesdits vestiges : état de conservation, profondeur d'enfouissement, épaisseur des niveaux archéologiques, densité, attribution chronologique, surface concernée.

Principes méthodologiques : réalisation de tranchées d'évaluation ou de sondages ponctuels, adaptés à la morphologie et à la topographie du terrain, avec élargissements localisés autour des vestiges structurés. La surface ouverte en sondage doit être au minimum égale à 10 % de l'emprise du projet. Un quart des structures mises au jour doit être testé au minimum. Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique désigné prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Qualification du responsable scientifique : archéologue généraliste

Article 3 : Le diagnostic portera sur une emprise de 29492 m² conformément au plan joint.

Article 4 : Le service régional de l'archéologie adressera l'inventaire, transmis par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou le service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de l'opération de diagnostic à la personne physique ou morale propriétaire du terrain à la date de début de l'intervention archéologique et l'informerá de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner effectivement lieu au partage, prévu par l'article L. 531-11 du code du patrimoine susvisé, qu'au terme de son étude scientifique et après remise du rapport d'opération au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient après l'achèvement de la phase terrain du diagnostic.

La propriété du mobilier archéologique est fixée, après les délais légaux d'étude et de revendication, par l'article L. 523-14 du code du patrimoine.

Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à LA CLE POUR L'AUTISME, à la COMMUNE DE JOUY-LE-MOUTIER - Service Urbanisme & Affaires Foncières et au(x) maître(s) d'ouvrage nommé(s) à l'article 2 du présent arrêté.

22 JUIL. 2008

Paris, le

Pour le Préfet de région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
et par délégation

Le Directeur régional des affaires culturelles



Marie-Christine Devevey
La Directrice régionale adjointe
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Marie-Christine DEVEVEY

Original : INRAP Direction Centre/Ile-de-France - 31, rue Delizy - 93698 Pantin cedex
Service archéologique de collectivité agréé (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise - Abbaye de Maubuisson - 95310 Saint-Ouen-l'Aumône)
Copies : LA CLE POUR L'AUTISME - Monsieur Thierry SIBIEUDE - 7- placette du 8 Mai 1945 - 95490 Vaureal
COMMUNE DE JOUY-LE-MOUTIER - Service Urbanisme & Affaires Foncières - Hôtel de ville - 56, Grande Rue - B.P. 70057 - Jouy-le-Moutier - 95008 Cergy-Pontoise Cedex

DRAC d'Ile-de-France/SRA - 6, rue de Strasbourg - 93 200 Saint-Denis

I. Introduction

I.1 Circonstances de l'intervention

Cette opération de diagnostic archéologique a été motivée par la création d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et d'un Foyer d'Hébergement des Travailleurs Handicapés (FHTH) voués à l'hébergement et aux soins de personnes atteintes d'autisme ou de troubles du comportement. Ce projet de construction est entrepris par l'association « La Clé pour l'autisme ».

Les excavations et affouillements nécessaires à la réalisation des travaux de nivellement et de construction qui affecteront le sous-sol ont justifié une prescription de diagnostic afin de repérer et caractériser d'éventuels vestiges intéressant l'histoire et l'archéologie. L'attention des services de l'Etat a été alertée en particulier par la présence à proximité de la ferme présumé médiévale de la Sciaule, et d'indices d'occupation Néolithique.

Les investigations archéologiques se sont déroulées du 1^{er} au 12 décembre 2008. La surface diagnostiquée à cette occasion fut de 3577,7 m² soit 12,13 % de la surface prescrite.

Cette nouvelle phase d'intervention à Jouy-le-Moutier a été l'occasion d'une étude archéogéographique plus poussée du secteur, en particulier concernant l'emplacement et l'évolution de la ferme de la Sciaule. Les éléments lithiques, et anthropologiques recueillis ont également fait l'objet d'une étude spécialisée.

I.2 Etat des connaissances avant l'opération

I.2.1 Situation géographique

La commune de Jouy-le-Moutier est située au sud-ouest du département du Val d'Oise, sur la rive droite de l'Oise et les pentes du massif de l'Hautil, en bordure du département des Yvelines (fig.1 p.14). Cette situation géographique privilégiée lui permet de jouir d'un panorama dégagé sur toute la boucle de l'Oise. Il est intéressant de noter que la confluence Seine/Oise se trouve à environ 5,5 km en aval de la ville. Jouy-le-Moutier est bien pourvu en points d'eau puisque, en plus de l'Oise qui s'écoule à ses pieds, une importante source fait résurgence à Jouy-la-Fontaine, à 1,6 km en contrebas de l'emplacement du diagnostic.

Ancienne commune à dominante viticole, Jouy-le-Moutier s'est fortement densifiée et peuplée à partir de 1972 lors de l'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. La vocation de la commune est aujourd'hui principalement résidentielle.

L'emprise de ce diagnostic est localisée sur les hauteurs de Jouy-le-Moutier, en limite intercommunale avec Vauréal, dans la zone encore agricole située en périphérie de l'urbanisation. Le terrain diagnostiqué se trouve sur une pente exposée au sud et au sud-ouest dont l'altitude varie entre 103 et 107 m NGF.

Jouy-le-Moutier
Rue des Valanchards
"La Clé pour l'autisme"

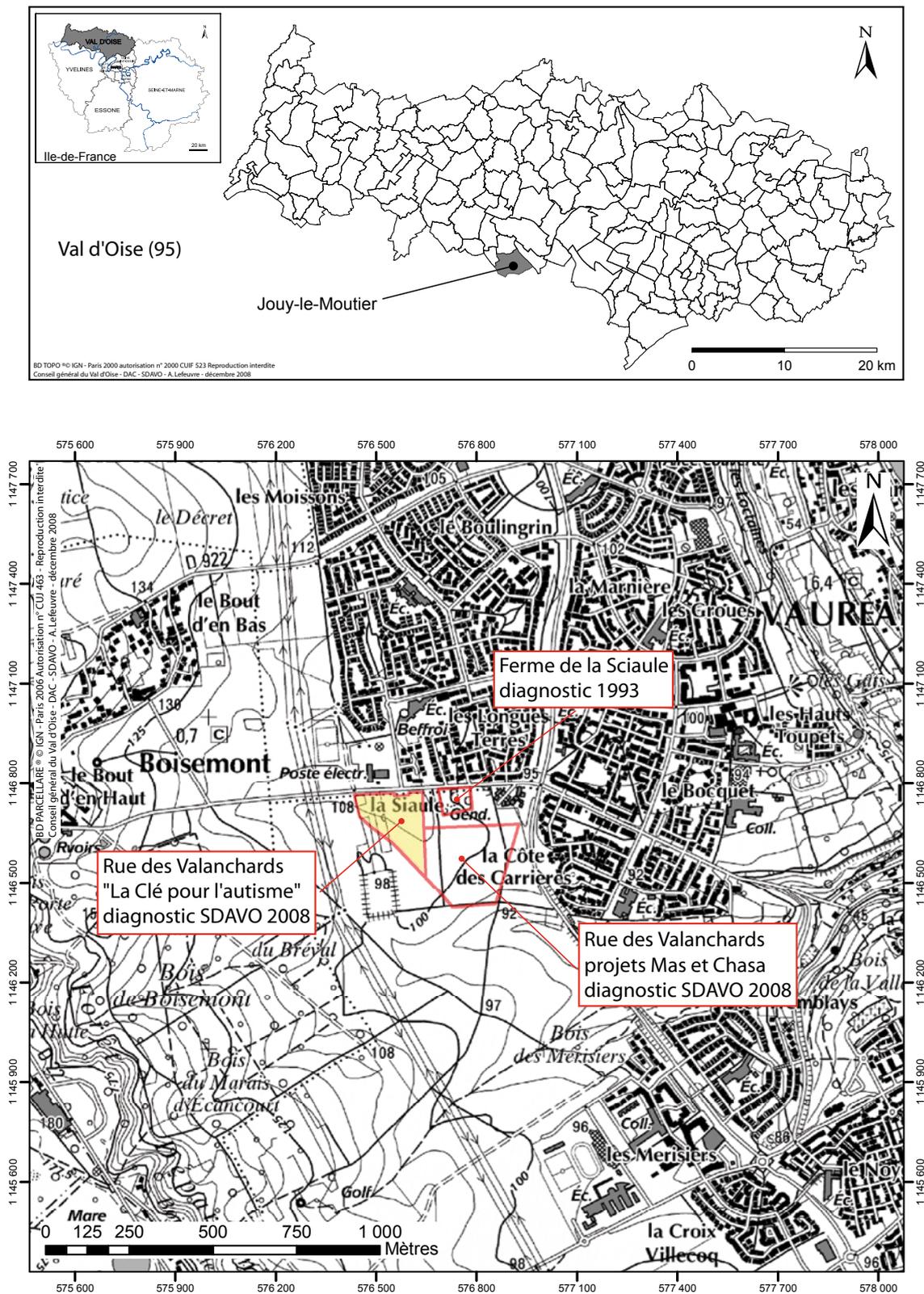


Fig. 1 : Cartes de l'Île-de-France, du Val d'Oise et du secteur diagnostiqué.

1.2.2 Le contexte géologique (fig.4 p.17)

Cadre topographique

Le site s'inscrit sur un ressaut topographique qui se développe autour de la cote + 100 m NGF sur le flanc nord-est du massif de l'Hautil, entre le plateau de couronnement du massif (~+ 180 m NGF) et le méandre de l'Oise (~+ 22 m NGF).

La zone étudiée se situe entre deux légers vallons qui rejoignent (avec 3 autres) l'un des quatre thalwegs qui découpent le flanc nord-est du massif¹ pour ensuite s'ouvrir et dévaler vers l'Oise.

Cette situation permet une vue d'ensemble sur le versant du massif mais aussi sur les vallons qui descendent vers l'Oise (fig.2 p.15).



Fig. 2 : Vue panoramique depuis le site sur les vallons au sud et le massif de l'Hautil en arrière plan.

Cadre géologique²

La stratigraphie en place :

Un placage limoneux loessique (LP) masque, sur le site, les assises géologiques en présence. Cependant, les renseignements fournis par la documentation³, et les sondages semi-profonds exécutés à la pelle hydraulique (fig.5 p.18), montrent en haut de pente, directement sous les limons, un lambeau des marnes infragypseuses indifférenciables (e7) en situation d'éboulis de pente. Il se présente sous forme d'une marne brun-orangé plus ou moins argileuse présentant des marbrures jaunâtres.

Immédiatement sous ces marnes, et en affleurement dans la partie basse de l'emprise, on rencontre les sables de Monceau (e6c) sous forme d'un sable siliceux fin blanc-gris à roussâtre sur environ 1 m d'épaisseur, parfois surmonté d'un lit de blocs calcaires (meulière) (fig.3 p.16).

1 du nord au sud : la vallée Maurois à Vauréal, la Vallée et le Val de Glatigny à Jouy, le Fond du Val à Maurecourt

2 L'essentiel des informations géologiques est reprise de l'étude réalisée par Jean-Luc Maire en 2008 sur le site attenant de la rue des Valanchards – projets MAS et CHASA (Lefevre 2008, p. 18-20)

3 carte géologique au 1/50000^e du BRGM

Sous ces sables se trouve une marne silteuse verdâtre à rousse sur 1 m également.

En remontant la succession des principales couches à partir du site, l'ensemble des marnes infragypseuses englobe : les marnes à pholadomies, le gypse 3^{ème} masse, les marnes à Lucines complètement remaniées, dissoutes, mélangées, le gypse 2^{ème} masse bien identifié (peu exploité en souterrain dans le massif), les marnes à fers de Lance, le gypse 1^{ère} masse (abondamment exploité en souterrain dans l'Hautil), les marnes de Pantin, les marnes d'Argenteuil, les argiles de Sannois, le marno-calcaire de Brie, les marnes à huîtres, les sables de Fontainebleau, et enfin les meulière de Beauce et de Montmorency qui couronnent les buttes témoins du Vexin et du Parisis.

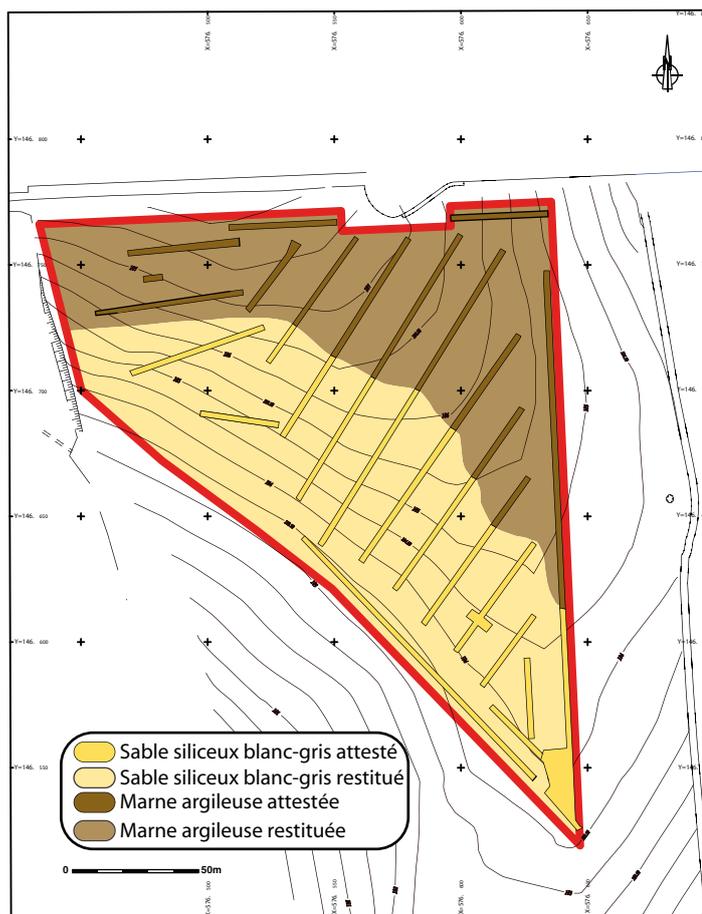


Fig. 3 : Carte géologique des formations de surface.

Aspects géomorphologiques :

La terminaison périclinale sud-est de l'anticlinal de Vigny, et la tectonique peu violente (mais assez compliquée), sous et aux abords du massif de l'Hautil, ont perturbé la mise en place du réseau hydrographique naissant au moment des grandes phases d'érosion liées aux débâcles périglaciaires qui se sont succédées au cours du Quaternaire.

Exposé au nord-est pendant les épisodes froids de l'histoire géologique du site, le versant du massif était occupé par des pergélisols (cryoturbation) qui ont engendré, en raison de la nature des roches à prédominance argileuse, des quantités importantes de coulées de boues. Celles-ci ont raboté, limé, et perturbé les terrains en place en suivant les ondulations des terrains dues à la tectonique locale. Mais, elles ont aussi érodé préférentiellement les zones fragiles par dissolution des gypses à l'affleurement par les énormes quantités d'eau libérées lors des débâcles, et par déblaiement des fractures tectoniques qui « lézardent » l'ensemble des roches selon deux directions régionales⁴.

Au droit du site, le dôme calcaire, représente un lieu globalement sec par rapport à l'environnement immédiat, à l'abri des tumultes du réseau hydrographique principal, et avec une eau calme à proximité s'écoulant de la nappe du Fontainebleau. Les quelques niveaux silicifiés présents dans le tiers supérieur du marno-calcaire de Saint-Ouen ont pu fournir, localement et dans le proche Vexin, un silex apte à la taille.

⁴ direction principale orientée nord-est/sud-ouest (de nord 10° à 45°) et une direction secondaire qui est globalement perpendiculaire à la précédente.

Jouy-le-Moutier
Rue Valanchards
"La Clé pour l'autisme"

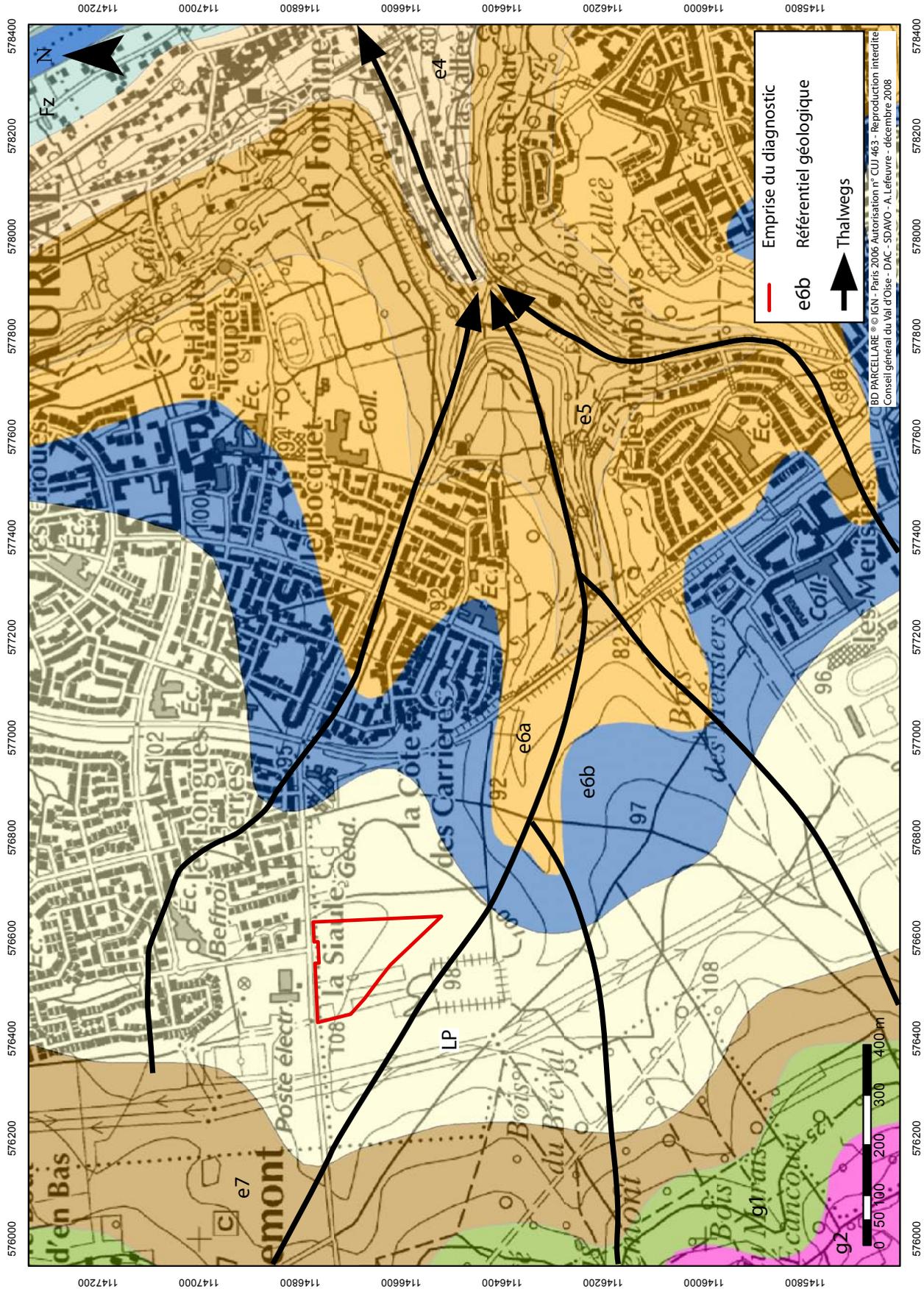


Fig. 4 : Contexte géologique.

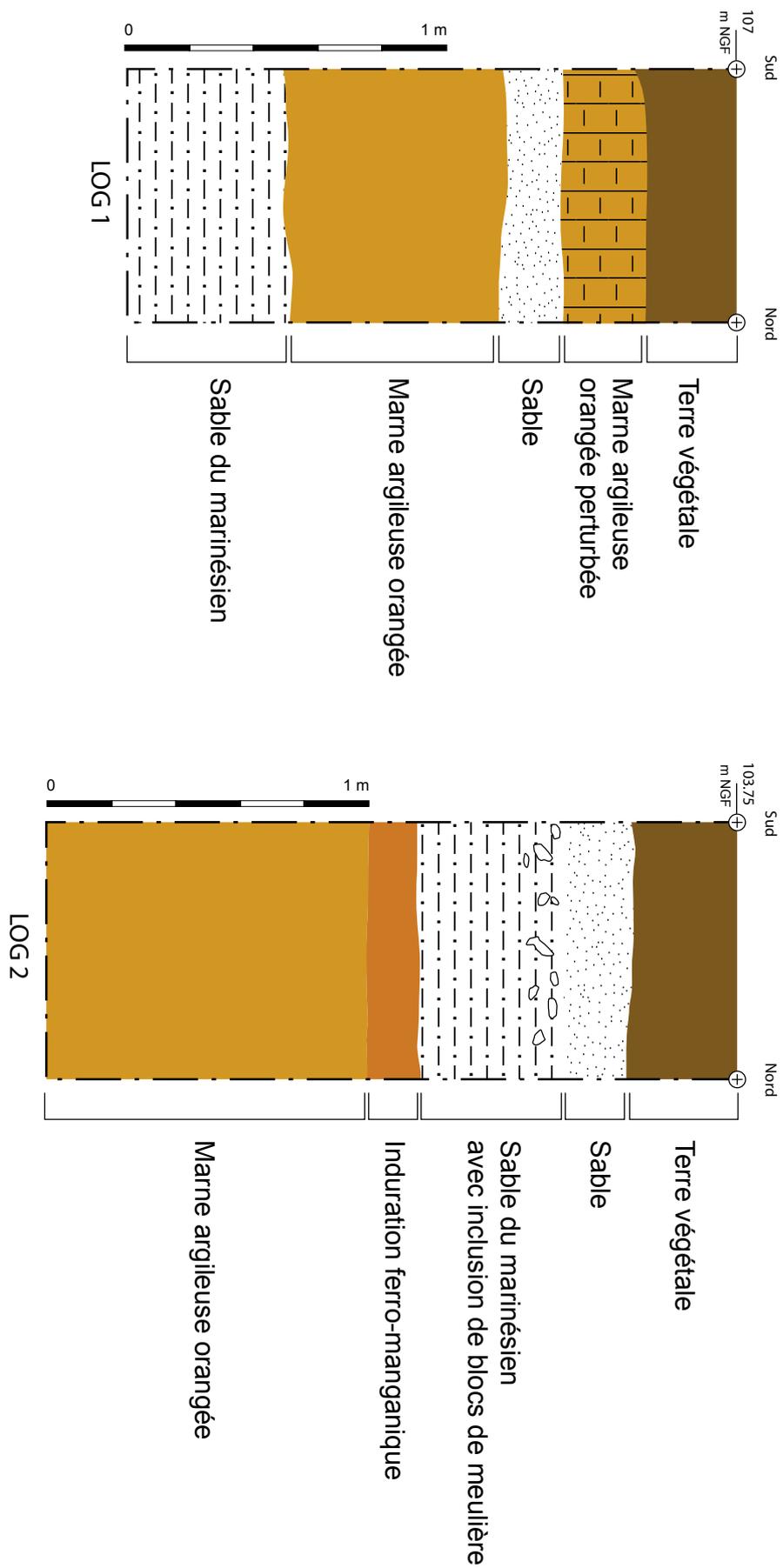


Fig. 5 : Logs géologiques.

1.3 Contexte historique et archéologique

1.3.1 Contexte historique

Au haut Moyen Âge, Jouy-le-Moutier dépendait de la paroisse d'Andrésey (Yvelines), située en 829 in pago Volcassino « dans le pays du Vexin ». À une date indéterminée, la localité fut élevée au rang de paroisse autonome. En 1252, l'évêque de Paris Reginald accorda l'autonomie à Lieux (devenu Vauréal au XVIIIe siècle). Jusqu'à la Révolution, la cure de Jouy était placée sous l'autorité spirituelle et temporelle des chanoines de Notre-Dame de Paris.

Au Moyen Âge, on dénombre de multiples possessions ecclésiastiques sur le territoire de la commune. Le monastère de Saint-Martin-des-Champs de Paris y possède des terres et une maison d'hôtes. L'abbaye Saint-Martin de Pontoise construit au XIIe siècle la « Maison des Moines », hôtel seigneurial mais aussi cellier. Au XIIIe siècle, les abbayes de Notre-Dame-du-Val et de Saint-Denis y détiennent des vignobles.

Au XVIIIe siècle, outre le chef-lieu, plusieurs hameaux s'étagent à flanc de coteau : Jouy-la-Fontaine, Vincourt, Glatigny. Au pied de l'Hautil se trouvait Écancourt, La Roche et Le Petit-Bellefontaine. Quelques maisons se dressaient dans la Vallée-d'Orvilliers.

Aux XVIIIe et XIXe siècles, le village se caractérise par sa vocation viticole. La production principale est un vin blanc nommé ginglet destiné à la consommation locale. Sur le plan d'intendance de 1786, 150 arpents de terre sont plantés en vigne, soit 12% de la superficie de la commune. Cette vocation viticole est encore aujourd'hui perceptible par la présence dans le bourg ancien de maison vigneronnes ou « maisons-blocs » constituées d'espaces de stockage au rez-de-chaussée et d'un étage d'habitation. La production de vin s'éteint au début du XXe siècle, probablement sous la pression conjointe de la crise du phylloxera et de l'importation des vins du Midi.

Peuplée de 800 habitants au début du XXe siècle, le village connaît une croissance exponentielle à partir de 1972 et la construction de nouveaux quartiers de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. La population actuelle est supérieure à 18 000 habitants.

1.3.2 Contexte archéologique (fig.6 p.20)

De nombreuses occupations archéologiques sont connues dans un rayon de 2 km autour de l'emplacement de ce diagnostic.

Indices d'occupation préhistorique

La préhistoire ancienne et récente est particulièrement bien représentée. Tout d'abord, il faut souligner la proximité de deux constructions mégalithiques : le menhir « les Grandes-Pierres » à Jouy-le-Moutier⁵, et l'allée couverte du « Cimetière aux Anglais » sur la commune voisine de Vauréal⁶.

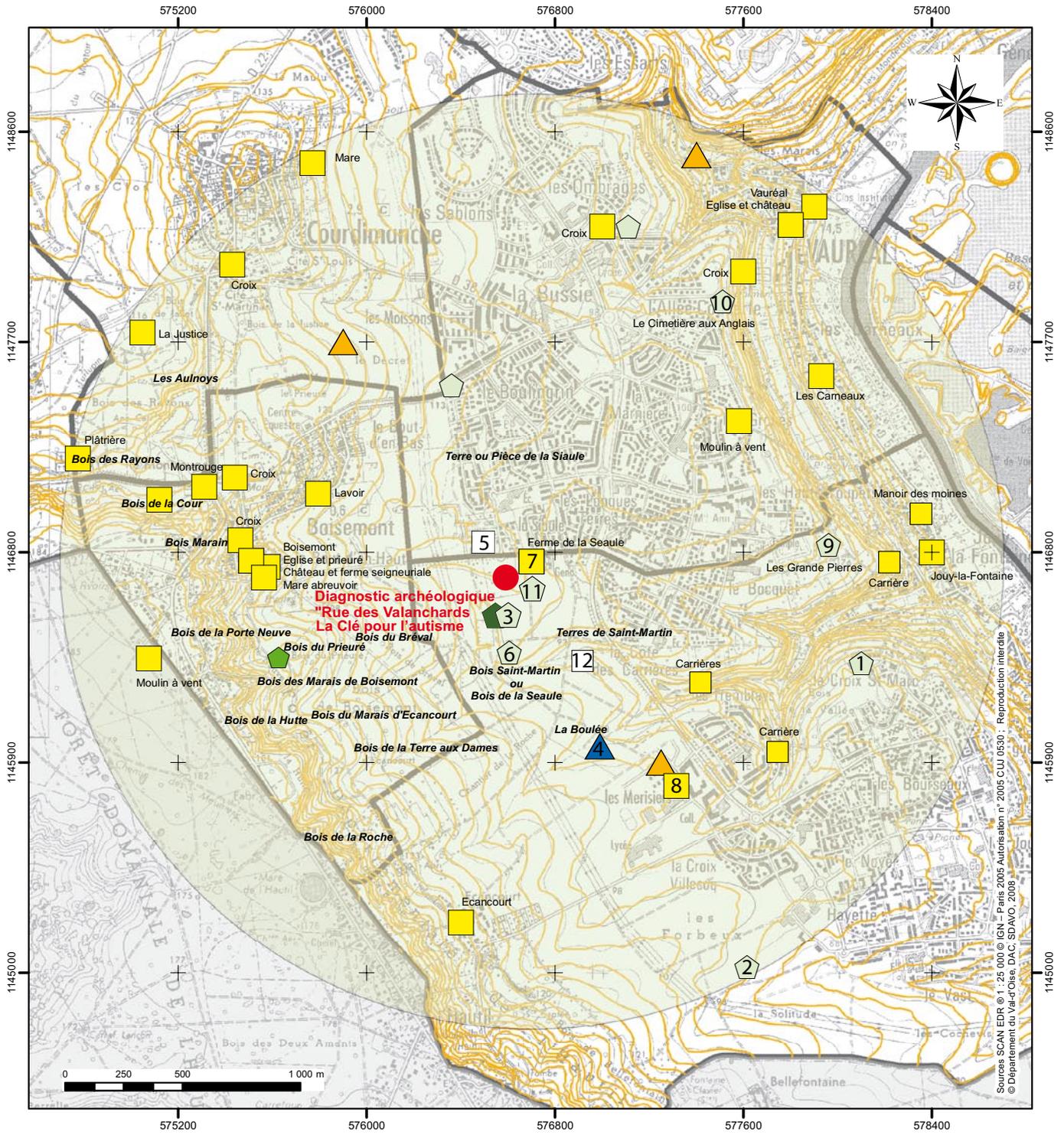
Le menhir de Jouy-le-Moutier est aujourd'hui implanté dans un bois en rebord de versant (Fig.6 n°9). Il s'agit d'un menhir en grès tendre, large de 2,55 m à la base, de 0,90 m au sommet et long de plus de 3 m. Des fouilles engagées par Amédée de Caix de Saint-Aymour en 1874 ont livré peu de résultats à l'exception d'un fragment de hachette en jadéite avec trou de suspension.

Le « Cimetière aux Anglais » (Fig.6 n°10), quant à lui, est une allée couverte néolithique

⁵ Peek 1975, p. 260, n°231

⁶ Peek 1975 ; Sence 2004

Jouy-le-Moutier
Rue des Valanchards
"La Clé pour l'autisme"



	Paléolithique		Âge du Fer
	Epipaléolithique-Mésolithique		Antiquité
	Néolithique		Moyen Âge et moderne
	Sans attribution chronologique		

En italiques : noms de lieu dit des plans anciens

- | | |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| 1- « Les Marleines » | 7- Ferme de « La Siaule » |
| 2- « Les Forbeux » | 8- « la Croix d'Eancourt » |
| 3- « les 26 arpents » | 9- Menhir « les Grandes-Pierres » |
| 4- « le Bois des Merisiers » | 10- Le « Cimetière aux Anglais » |
| 5- « La pièce de la Sciaule » | 11- « Rue des Valanchards » |
| 6- « Derrière le Bois de la Sciaule » | projet MAS et CHASA |
| | 12- Enclos (photo aérienne) |

Fig. 6 : Contexte archéologique.

située sur un rebord de plateau dominant la vallée de l'Oise. En 1867, Caix de Saint-Aymour procéda ici aussi à une fouille. La chambre sépulcrale dépasse 14 m en longueur. Le nombre d'individus inhumés dépassait sans doute la cinquantaine. Selon les fouilleurs du XIXe s., une partie du mobilier pourrait être mise en rapport direct avec cinq squelettes : l'un portait un collier de trois cents perles d'os et de schiste, et agrémenté d'une hachette perforée en jadéite, un autre une perle de callaïs, un troisième un pendentif arciforme en schiste, et chacun des deux derniers une amulette et un outil en bois de cerf. En 1969, Jean-Luc Maire a entrepris de tamiser, avec une équipe réduite, tous les sédiments issus de la fouille de 1867 afin de récupérer les ossements humains qui n'avaient pas retenu l'attention des fouilleurs au XIXe s. Plus de deux mille dents humaines ont été retrouvées. En 1972, une restauration du monument fut entreprise et permit de retrouver la dalle perforée d'entrée et de collecter un grand nombre d'ossements associés à du matériel lithique et céramique attribuable au Néolithique récent de tradition « Seine-Oise-Marne » (SOM).

La préhistoire ancienne est illustrée par la prospection pédestre effectuée par Roger Martinez et Denis Verret en 1977 à Jouy-le-Moutier, probablement au lieu-dit « les 26 arpents »⁷ (Fig.6 n°3). Ils y ont découvert notamment un petit biface en grès accompagné d'un éclat levallois datés du paléolithique moyen.

De plus, plusieurs indices d'une occupation néolithique du secteur ont été collectés ces 50 dernières années.

Lors d'une prospection pédestre antérieure à 1972, le lieu-dit « Les Marleines » (fig.6 n°1), situé à 1,5 km à l'est de notre diagnostic, a livré une hache polie retaillée néolithique en silex secondaire.

En juin 1975, M. Gabriel Laîné a découvert du mobilier néolithique au lieu-dit « Les Forbeux » (Fig.6 n°2) lors de travaux de labours⁸. Le lot découvert à 40 cm de profondeur était constitué de trois meules dormantes et d'une molette en grès, de deux tranchets et de sept éclats de taille.

En 1984, Roger Martinez a dirigé une campagne de sondages au lieu-dit « Derrière le Bois de la Sciaule » (Fig.6 n°6) à Jouy-le-Moutier⁹. Entre 1977 et 1983, des prospections pédestres avaient permis de collecter du matériel néolithique à cet endroit et au lieu-dit « Les 26 Arpents »¹⁰ (Fig.6 n°3). Les sondages de 1984 ont mis au jour « Des traces noirâtres et ovalaires [...] disposées en alignements parallèles ». L'auteur doute de l'origine anthropique de ces structures en creux malgré la présence de 218 pièces d'industrie lithique attribuées au Néolithique de « tradition danubienne ».

Un diagnostic archéologique a été réalisé « rue des Valanchards » en juin 2008¹¹ (Fig.6 n°11) sur une parcelle contiguë à la présente opération. Cette intervention s'était révélée fructueuse. Elle a en particulier permis de préciser et de documenter l'occupation préhistorique déjà connue des « 26 arpents ». L'apport majeur est constitué par la collecte d'un ensemble lithique de plus de 500 pièces. L'analyse technologique de ces séries a permis d'identifier une industrie ancree dans le Néolithique moyen et une industrie attribuable au Néolithique final. Cette série, réalisée sur un silex tertiaire de bonne qualité, se démarque par l'originalité de la mise en forme des nucleus, effectuée par enlèvements centripètes. Cette méthode de façonnage des nucleus, évoquant la mise en forme des « livres de beurre » du Grand Pressigny ne semble pas avoir d'équivalent dans le Néolithique final du Bassin parisien.

7 Mitard 1978

8 Fuzellier, 1978

9 Martinez 1984

10 Matthonnat 2005 :47 pièces dont 46 lithiques et 1 tesson de céramique « La présence de matériel de mouture peut indiquer que cet indice de site a un statut d'habitat » (Vol. 1, p. 174)

11 Lefeuvre 2008

La protohistoire

En 1982, Daniel Paret a réalisé des sondages au lieu-dit « le Bois des Merisiers »¹² (Fig.6 n°4). Ce site, repéré par prospection pédestre en 1980 et 1981, était menacé par la construction de la ligne de chemin de fer (RER). Les ouvertures réalisées ont révélé la présence de fosses et de fosses dépotoirs contenant des vestiges céramiques et osseux attribuables à la Tène moyenne ou au début de la Tène finale.

Une prospection aérienne réalisée par le service archéologique des Yvelines au cours de l'été 2008 a permis de détecter un vaste enclos à 500 m au sud de notre emprise¹³ (Fig.6 n°12). La position géographique de cette structure ainsi que sa morphologie nous incite à l'identifier prudemment comme une occupation protohistorique.

Du Moyen-Âge à l'époque moderne

En 1982, Daniel Paret décrit un site interprété comme gallo-romain découvert lors de prospections pédestres¹⁴. Les vestiges repérés consistent en une simple concentration de blocs de pierre et de tuiles à rebords au lieu-dit « La Pièce de la Sciaule » (Fig.6 n°5) sur la commune de Vauréal. De nouvelles recherches archéogéographiques réalisées par E. Cavanna incitent à mettre en rapport ces indices avec l'implantation de la grange de Quinquempoix aux alentours du XIIe s. (cf. p. 23).

En 1993, deux diagnostics préventifs furent entrepris aux lieux-dits « La Siaule »¹⁵ et « La Croix-d'Ecancourt »¹⁶ sur la commune de Jouy-le-Moutier.

L'opération de « La Siaule » (Fig.6 n°7) a été motivée par le projet de construction d'un établissement catholique d'enseignement. Marc Delval, archéologue à l'A.F.A.N¹⁷ et titulaire de l'autorisation de fouille, s'est concentré sur les bâtiments ruinés de la « ferme de la Sciaule ». Les sondages effectués à l'intérieur des constructions n'ont pas révélé d'occupation antérieure au XVIIIe siècle.

La construction d'un lycée à proximité d'un site présumé gallo-romain repéré en 1982 par prospection pédestre, a nécessité la mise en place d'un diagnostic archéologique préventif au lieu-dit « la Croix d'Ecancourt » (Fig.6 n°8). Les sondages ont été entrepris par Jean-Louis Destable de l'A.F.A.N. Mis à part des tessons des XVIIe-XVIIIe s. découverts dans un fossé de drainage, et un muret agricole en pierre sèche, aucun autre indice archéologique n'a été relevé. Cependant, quelques silex épars collectés en surface pourraient indiquer la présence à proximité d'une occupation préhistorique.

Enfin, au cours de l'année 1993, la pose d'un chauffage par le sol dans l'église Notre-Dame-de-la-Visitation-et-Saint-Leu de Jouy-le-Moutier a nécessité un sauvetage archéologique urgent, dirigé par Hélène Schmitt du CCFV¹⁸ d'Enghien-les-Bains. Il a permis d'identifier six phases d'aménagement du bâtiment datant du IXe au XVIe s.¹⁹. Plus d'une centaine d'inhumations ont été découvertes, parmi lesquelles seuls 18 des 60 squelettes en connexion anatomique ont été étudiés. Le mobilier associé aux sépultures était constitué d'épingles de lincoils, de tessons de céramiques et de verre, et de douze monnaies.

12 Paret 1982

13 Information P. Laforest - Service archéologique des Yvelines - coord. Lambert 576880/1146150

14 Dossier SRAIF : Lettre de Daniel Paret en date du 27 juillet 1982.

15 Delval 1993, Delval 1994

16 Destable, 1993

17 A.F.A.N : Association pour les Fouilles Archéologiques Nationale

18 CCFV : Centre Culturel François Villon

19 Schmitt, Destable 1996

***I.4 De la « grange de Quinquempoix » à la « ferme de la Siaule ».
Nouveaux éléments et perspectives de recherche à partir d'une analyse
archéogéographique***
par Emilie Cavanna

L'étude archéogéographique menée en amont de l'opération préventive, située rue des Valanchards, est l'occasion de faire un point sur les connaissances relatives à une zone archéologiquement sensible. L'espace étudié couvre 150 ha environ, sur les coteaux de l'Oise, à cheval entre les communes de Vauréal et de Jouy-le-Moutier, autour des ruines de la ferme de la Siaule – bâtiment généralement considéré comme étant la « grange de Quinquempoix », exploitée au Moyen Age par l'abbaye Saint-Martin de Pontoise.

Partie intégrante de l'agglomération de Cergy-Pontoise, cette zone est aujourd'hui densément bâtie ; les seules parcelles encore libres de construction sont celles diagnostiquées côté Jouy-le-Moutier, au contact des ruines de la ferme de la Siaule (Pl.1 p.41). C'est d'ailleurs dans ce secteur que la documentation archéologique est la plus dense, notamment pour la période préhistorique¹. Les informations extraites de la cartographie ancienne viennent apporter un nouvel éclairage au peu de données archéologiques disponibles pour les périodes historiques, en particulier sur la Ferme de la Siaule – dont les archives mentionnent l'existence depuis au moins le XIII^e siècle, alors que les sondages réalisés au pied des structures ruinées n'ont livré aucun artefact antérieur au XVIII^e siècle². C'est de la confrontation des différentes sources disponibles que de nouvelles pistes de recherche sur l'histoire du site sont posées, avec toutefois peu de possibilités de validation archéologique dans un espace loti depuis les années 1980. Parallèlement l'analyse archéogéographique permet d'étudier la logique spatiale qui préexistait à l'implantation de l'actuel lotissement et de comprendre l'insertion du site dans le paysage ancien.

I.4.1- Etat des connaissances à partir des sources publiées : XIIe-XVe siècle, la « grange de Quinquempoix » ou la « Ceaulle » dans le temporel de l'abbaye Saint-Martin de Pontoise

La « grange de Quinquempoix » n'a pas fait l'objet de recherches particulières de la part des historiens. Elle apparaît ponctuellement dans les études relatives aux possessions temporelles de l'abbaye Saint-Martin. On citera en premier lieu les ouvrages de référence de J. Depoin, qui rassemblent une partie des archives de l'abbaye, transcrites et publiées par l'auteur : soit le *Livre de raison de l'abbaye Saint-Martin de Pontoise* (XIV-XV^e siècles) (1900), le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise* (vol. 1 à 5 : 1895-1909) et le *Chartrier de l'abbaye de St-Martin de Pontoise* (1911). La maîtrise d'A. Pégeon centrée sur les aspects économiques du temporel de l'abbaye entre le XI^e et le XIV^e siècle, dont un condensé est paru dans les *Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise* en 1995, reprend les sources imprimées tout en exploitant un document inédit, l'*Etat des revenus* de 1341.

¹ Voir le contexte archéologique général p.19.

² Delval 1993.

On trouve dans ces travaux des mentions indirectes ou directes de la grange à partir du début du XIIe siècle. Le Tableau 1³ (p.37-40) permet de poser les jalons d'une possession bien documentée par des actes transcrits et commentés depuis le XVIIe siècle (Claude Estiennot, P. de Machault notamment). On a tenu à y reporter les citations latines extraites des actes, séparément des interprétations qui ont pu en être faites. Il apparaît de prime abord que le premier toponyme⁴ dérivé des « Ceulle, Sceolle, Seulle, Siaule, ... » (*granchiam quoque Cella dictur*⁵) n'est employé qu'à partir du milieu du XIIe siècle (1151) alors que celui des « Quiquenpoit, Quinquempoist, Chiquempoist, Quinquempoix, Quiquempot... » (*apud Quiquenpoit*) l'est dès le début du XIIe siècle (1115). L'apparition de *cella* est par ailleurs concomitante avec celle de *granchia* qui désignent respectivement une exploitation et une habitation dépendant d'une abbaye⁶. Ici, il s'agit de celle de Saint-Martin de Pontoise, qui reçoit en effet en donation, au début du XIIe siècle, les biens d'Hildeburge de Gallardon, châtelaine d'Ivry et religieuse à Saint-Martin, situés à Jouy-le-Moutier. J. Depoin rapporte l'inscription d'un nécrologe du 3 juin 1115, date de la mort d'Hildeburge : ses donations sont localisées *apud Gaudiacum et apud Quiquenpoit*. Hormis la *Vie d'Hildeburge* (inévitavelmente postérieure) qui mentionne ce don, l'acte de confirmation de 1116 de son fils Ascelin Goël, utilise les termes d' *hæreditatis habebat in Valle Gaudiacii*. La composition de ce domaine est connue par un acte de la même année, dans lequel le roi Louis VI confirme la donation comme suit : *terram quam in valle Gaudiaci jure hæreditario possidebat cum vineis et nemore et hospitibus* (soit la terre, les vignes, les bois des « hôtes »). La filiation entre ces biens et la grange est attestée par un acte de 1195 dans lequel le roi Philippe Auguste aliène temporairement la grange de Jouy, avec les bois, les terres et les vignes, auxquels on associe le nom de la donatrice avec l'expression « à savoir l'enclos (ou le clos) d'Hildeburge » (*scilicet granchiam suam de Joy cum nemore et terris et quasdam vineas, scilicet clausum Ildeburgis*) ; alors que lors de sa restitution à l'abbaye en 1206, elle n'est plus qualifiée que de *quandam granchiam quae dictur Quinquempoist*.

Selon toute vraisemblance, ces différentes mentions resserrées dans le temps permettent de postuler qu'avant d'être acquis par les moines, le domaine d'Hildeburge à Jouy ne comprenait pas de construction particulière pour stocker le produit des récoltes – en tout cas pas suffisamment notable pour qu'on la mentionne dans les différents actes traitant de la donation. En revanche, le toponyme *Quiquenpoit*⁷ existait bien avant la construction de la *granchia* appelée aussi *cella*, et que l'on peut vraisemblablement situer entre 1116 et 1151.

Les actes du XIII-XVe siècles documentent quelques aspects de la grange, notamment en ce qui concerne une conduite d'eau – pour ne pas utiliser précipitamment le terme d' « aqueduc »

3 Pour le tableau et les cartes, voir en fin de ce chapitre.

4 Pour ne pas alourdir le texte, on renvoie pour les citations ou mentions qui suivent au **Tableau 1** où toutes les sources sont indiquées.

5 Sans précision du lieu ; Jouy-le-Moutier étant généralement désigné sous le toponyme de *Gaudiacum* ou *Joy* à cette époque.

6 *Cella* : «1. Demeure isolée de moine, 2. Habitation d'un groupe de moines qui dépend d'une abbaye ou monastère affiliés, 3. Exploitation qui dépend d'une abbaye ou d'un monastère » ; *Granchia*, *grancia*, *granica* : « 1. Grenier, grange à blé, 2. Grange, maison affiliée d'une abbaye » d'après J.F Niermeyer - *Media latinitatis lexicon minus*, éd. Brill, Leiden, 1984 : 162-163 & 472-473.

7 On ne rentrera pas ici dans le débat sur l'origine de ce toponyme, mais on notera que la famille Tyrel de Poix a, à la fin du XIe siècle, un de ses représentants châtelain de Pontoise (Gautier Tirel III) (Depoin 1909 : 452) alors qu'en 1218, un certain Jean de Poix cède la *moitié du bois de la Seulle de Quinquempoix* (Depoin 1911 : 65) et trois ans plus tard la moitié d'une couture et toutes les terres attenantes au bois de *Quiquempoist* (Depoin 1911 : 19). Les seigneurs de Poix, originaires de Picardie, auraient-ils eu des possessions à Jouy avant le XIIe siècle et imprimé leur passage par un toponyme ? Par ailleurs, Hildeburge n'aurait-elle pas une parenté avec les seigneurs de Poix ? Aux historiens des sources écrites de creuser et trancher la question...

qui renvoie implicitement aujourd'hui à un ouvrage monumental, même si les termes *ductum aquae* (1212) et *dedudendam aquam* (1218) sont bien employés. Ces années là, deux seigneurs font en effet acte de piété en facilitant l'alimentation en eau de la grange. Guillaume, chevalier de Boisemont, sa femme Marguerite et leur fils Simon fondent un anniversaire sous la forme d'un versement en argent tous les ans et de la jouissance pour les moines d'un *ductum aquae* partant du Lavoer jusqu'à la *granchiam eorum de Chiquempoist*. Le second, le chevalier Dreux, seigneur de Boisemont, offre la concession perpétuelle de sa source ou fontaine située entre son jardin et le lavoir⁸ (*fontem qui situs est inter hortum meum de Bosomonte et lavatorium*), et aussi du ruisseau qui coule du lavoir à cet endroit sans que cela puisse lui porter préjudice (*et etiam rivulum qui ab eodam emanat lavatorio, sine detrimento ejusdem lavatorii*). La concession concerne aussi l'alimentation en eau de l'adduction déjà évoquée, avec la source ou la fontaine de Pouilly (*et etiam fontem de Pooly, ad dedudendam aquam ad granchiam eorumdem de Quiquempoist*). On verra pour cet aspect que l'archéogéographie apporte de nouveaux éléments d'interprétation.

Hormis des cessions contiguës à la grange réalisées entre 1218 et 1221 en faveur de l'abbaye⁹, il faut attendre le milieu du XIVe siècle pour trouver dans les sources imprimées d'autres mentions. L'*Etat des revenus* (1341) permet d'abord de préciser le mode de gestion de la grange (appelée ici *meson* ou *ceaul* de *Quiquempot*) : il s'agit d'une exploitation en faire-valoir direct dont les revenus s'élèvent à 45 arpents de champarts avec des tenures qui dépassent souvent l'arpent, à l'inverse des autres tenures de Jouy (PÉGÉON 1995 : 73-80). On sait par ailleurs grâce au *Livre de raison* qu'en 1344, l'abbaye possède à la *granche de Quiquempoist* une charrette et deux charrues *fournies et montées*, ainsi qu'une *oyseuse pour prendre quant mestier sera d'appeler les autres, et un hosteul tout monté*¹⁰. Pour l'année suivante, on dispose de l'inventaire de la ferme réalisé par l'abbé avant de laisser l'exploitation sous la surveillance d'un couple de gardiens (DEPOIN 1900 : 176-177). En 1349, un autre inventaire est dressé et l'on y apprend que l'abbé y avait au moins un lit, et donc qu'il effectuait des visites à la grange (voir **Encadré**). Ces inventaires mériteraient d'être étudiés dans le détail pour les informations qu'ils apportent sur la vie rurale au XIVe siècle, mais aussi sur le niveau social qui transparait par la présence, l'absence ou la combinaison de certains objets de consommation. En outre, nous n'avons ici que des extraits transcrits et publiés par J. Depoin – ce qui ouvre des perspectives de recherche très vastes pour qui s'y intéresserait.

L'inventaire de Quiquempoist

- Livre de raison, 1345, fol. 50 :

X coutes fournies, XVIII draps à lit, I couverture de brunete, II tapis mannez, II orilliers, I grant doublier et I grant touaille, I petrin et une huche, I lardier, II paelles a queue, I chauderon, I pot d'airain, II grans poz de cuivre et I petit, I grant bacin, une chauffette, I petit bacin, III pintes destain, VI granz escuelles et II petites et I plat destain, un cuiviez, I entonouer, I demi stier a vin, I barilg à porter son contenan II stiers et demi ou environ, I boissel à blé et I provendier à blé touz ferrez et I pichet daveine pour les chevaux, III hanaz cest assavoir II de madre et II de coudre, II chandeliers de limoges, une table et VII treteaux, VIII fourmes, I greilg, I trepié, I cramelliée et II bouquez, I havet, uns mallez de fer, une congnee, une besoeche, une grant eschele, une civiere à bras, II poullains, II grans saz de 15 stiers, et 14 sas de mine, II fourches de fer à fiens, I fourche fiere a gerbes, une pele ferrée, 12 peles pour les garniez. [...]

L'an XXXV, le juesdi apres la Chandeleur feismes mesurer le grant jardin de Quiquempoist, ce que l'on puet fouir, et y avoit XIX et II toises, à la perche du Roy, et fu baillé à fouir chaucune perche pour III den.

- Livre de raison, 1349, fol. 115 :

[...] une courtepointe et III couvertures dont une de drap souffre pour lit Monsieur l'abbé, I dressouer, I banc tout neuf qui est devant la cheminée de la salle.
J. Depoin – Le Livre de raison de l'abbaye St-Martin de Pontoise (XIV-XVe siècles), Société Historique du Vexin, 1900 : 176-177.

8 La traduction des termes employés en « lavoir » n'est absolument pas certaine – il faut sans doute garder en tête l'idée d'un bassin, sans préjuger de sa fonction exacte.

9 Voir à ce propos la note 7.

10 La signification des termes *oyseuse* et *hosteul* nous est inconnue, malgré des recherches dans les principaux dictionnaires d'ancien français...

Paradoxalement ce sont les périodes les plus récentes qui ne sont pas (encore) documentées par les archives. Un vide documentaire de plus trois siècles¹¹ est à déplorer jusqu'au XVIIIe siècle, période à laquelle la cartographie et quelques indices archéologiques ténus prennent le relais pour livrer de nouvelles informations, notamment sur le devenir de cette exploitation agricole d'importance.

1.4.2 Les indices archéogéographiques d'une nouvelle ferme au XVIIIe siècle : hypothèses autour de la ferme de la Siaule

Les bases de l'enquête reposent sur une douzaine de mentions cartographiques et photographiques, comprises entre le XXe et le XVIIIe siècle, avec pour objectif de départ la collecte de représentations de la ferme de la Siaule (toponyme usité depuis le début du XIXe siècle sur les cartes et plans). Une mention de 1800 a orienté les recherches vers d'autres fonds d'archives, notamment le département des Cartes et Plans de la BNF, et finalement bousculé les connaissances sur cet édifice situé rue des Valanchards, que l'on a toujours associé à la *grange de Quinquempoix* et à la *Ceaule* des archives médiévales.

A l'état de ruine dès le milieu du XXe siècle au moins (Pl. 2 et fig. 7), la ferme de la Siaule s'insère dans un espace vide d'habitations jusque dans les années 1970, où les trois quarts du coteau compris dans l'emprise de l'analyse sont colonisés par des lotissements. Si l'on ne dispose pas d'une vision précise du paysage pour le siècle précédent, le plan des bâtiments est quant à lui nettement plus identifiable (Pl. 3 p.43). Vraisemblablement toujours en activité au XIXe siècle, on identifie un corps de ferme quadrangulaire dont les différents bâtiments sont organisés autour d'une cour. Des

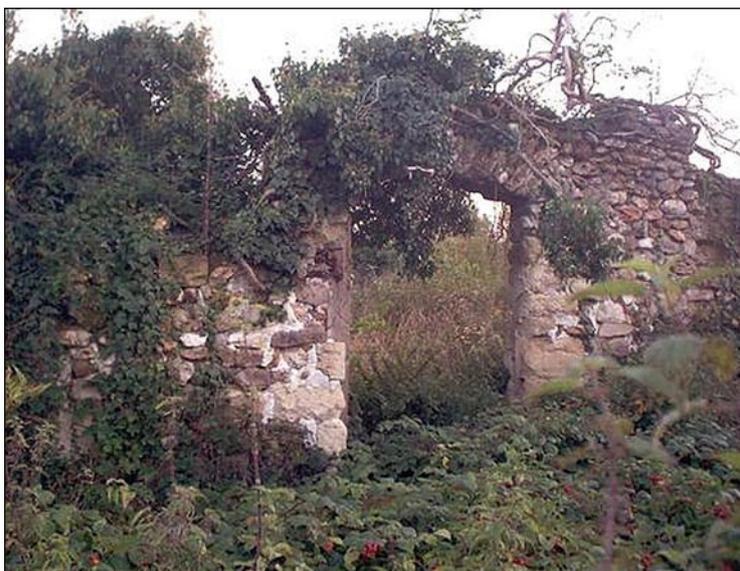


Fig. 7 : Ruines de la ferme de la Siaule, visibles depuis la rue des Valanchards (cliché extrait du site internet du Collectif pour la Qualité de Vie à Jouy-le-Moutier : <http://cqvjlm.over-blog.org/>)

enclos délimitent un espace plus vaste de part et d'autre, en s'appuyant contre le carrefour du « chemin de Pontoise à Poissy » (nord / sud) et de celui menant à l'Oise depuis les hauteurs de Boisemont (ouest / est). Ce chemin, dit « de Boisemont à Jouy-la-Fontaine », sert d'ailleurs de limite paroissiale au XVIIIe siècle à Jouy-le-Moutier et Vauréal (Pl. 5 p.45). On remarque à ce propos que cette voie est loin d'être rectiligne et qu'elle est notamment déformée au niveau de la ferme par un point d'eau (abreuvoir, mare ?) qui occupe le milieu de la route et oblige son contournement. C'est à ce bassin qu'aboutit ce qui semble être une conduite d'eau, en traversant « la Pièce de la Siaule ». A ces constatations cartographiques, auxquelles on confrontera plus tard les quelques données archéologiques, il faut ajouter que le *cadastre napoléonien*, les *Minutes de la carte d'Etat-Major* et la *carte de Pelet* sont les seuls documents qui représentent

¹¹ On ne dispose dans les sources imprimées que d'un acte du XVe siècle (DEPOIN 1900 : 36) qui mentionne la *Ceaule de Quiquenpoit de Jouy*, à l'occasion d'un marché passé avec un maçon.

ces éléments – qui d'ailleurs n'apparaissent plus après le dernier quart du XIXe siècle. La *carte d'Etat-Major* figure en effet une voie rectifiée, sans bassin pour la déformer, ni canalisation à travers champs¹². Par ailleurs, c'est probablement pendant cette période que le bois de la Siaule est défriché.

La confrontation des documents du XVIIIe siècle a livré les indices d'une histoire plus complexe qu'il n'y paraît (Pl. 4 p.44). De prime abord, c'est la prégnance de la « route d'Ecancourt à Vauréal » (nord-est / sud-ouest) par rapport au « chemin de Boisemont à Jouy-la-Fontaine » qui transparait, alors que cette dernière était absente des cartes antérieures. Ensuite et surtout, la *carte de Picquet* publiée en 1800 mentionne l'existence de deux habitats de part et d'autre du « chemin de Boisemont à Jouy-la-Fontaine » avec, pour celle située côté Vauréal, la mention la *Siault F.* On note également que cette ferme est représentée avec un enclos plus grand que l'autre édifice, qui correspond aux ruines actuelles. D'emblée, il faut préciser que la *carte de Picquet* est en réalité une réédition en couleurs du *Tableau des environs de Paris* du moine bénédictin Dominique Coutans, éditée en 1774 pour la feuille concernée. Or, sur l'original, seule la ferme située côté Vauréal est relevée – ce qui témoigne de changements notables entre 1774 et 1800, ce que les *plans d'Intendance* laissent d'ailleurs penser. La *carte de Cassini*, bien que plus ancienne (1750-1756) n'apporte ici pas de précision supplémentaire, du fait de son échelle trop importante qui, de fait, réduit le niveau de détail. Le « chemin de Boisemont à Jouy-la-Fontaine » n'étant pas représenté, on ne peut pas connaître la position exacte de la ferme. Toutefois, si en 1774 il n'existe qu'une ferme de la Siault, en 1778 lors du levé du *plan d'Intendance* de Vauréal on représente, sous forme de symboles, deux bâtiments désignés comme *Sceaulle de Jouy*, du même côté du chemin, mais de tailles différentes. En 1786, en revanche, sur celui de Jouy, on retrouve en plan la ferme comme elle est représentée au XIXe siècle.

Quel crédit et quel sens donner à ces mentions ? Compte-tenu de la fiabilité générale de la *carte de Picquet* et de celle de Coutans – hormis le parcellaire qui correspond à un remplissage sans rapport avec le terrain (COSTA et ROBERT sous presse) – il nous paraît difficilement soutenable de mettre en doute la réalité de ces mentions. Il est en revanche plus délicat de juger de la fiabilité des *plans d'Intendance de Jouy et de Vauréal*, car si les problèmes de précision géométrique sont connus et récurrents, la représentation de ce qui est soumis à imposition et/ou de ce qui marque le paysage est généralement correcte, à la différence du bâti ordinaire (COSTA et ROBERT sous presse). Une grange abbatiale ne fait certainement pas partie de cette catégorie, même au XVIIIe siècle.

Deux hypothèses peuvent être posées pour expliquer le dessin de ces deux bâtiments distincts : soit il s'agit d'une représentation symbolisant l'organisation de la ferme, avec une partie dédiée à l'habitation et une autre aux activités agricoles ; soit on a voulu représenter la succession ou la concomitance de deux bâtiments, l'un ancien (en ruines, donc on ne le représente pas côté Vauréal) et l'autre récemment construit... Cette seconde hypothèse est d'autant plus vraisemblable que la *Carte de Picquet* figure les deux fermes : à l'état de 1774 (celui de Coutans) réutilisé par Picquet, des relevés complémentaires ont dû être réalisés et ajoutés avant la publication en 1800. La ferme la plus récente est alors reportée, sans que l'ancienne puisse être enlevée à l'impression¹³ ou bien parce qu'elle est encore visible dans le paysage.

12 L'échelle au 1/50 000 ne peut pas expliquer l'absence de ces éléments, puisqu'ils sont présents sur les *Minutes* au 1/10 000. L'agrandissement n'a généralement pas causé de perte d'informations car la généralisation est minime (ROBERT 2008). De plus, il s'agit ici de la *carte d'Etat-Major de type 1889*, c'est à-dire révisée à partir de cette date – des modifications ont donc pu être portées.

13 Il s'agit de feuilles colorisées imprimées à partir d'une gravure de Coutans : on imagine qu'il est plus aisé pour l'imprimeur d'ajouter un lieu (par incision) sur la plaque de cuivre originale que d'en effacer un...

Sans pouvoir vraiment trancher ces questions, il faut néanmoins admettre que ces mentions cartographiques permettent d'établir que la Ferme de la Siaule, côté Jouy, succède à un édifice plus ancien situé, lui, de l'autre côté du chemin, aujourd'hui sur la commune de Vauréal. D'ailleurs, l'indice le plus probant de l'existence de deux fermes distinctes est l'absence d'artefacts antérieurs au XVIII^e siècle constatée lors des sondages archéologiques réalisés au pied (et jusqu'au substrat) des ruines de l'actuelle Ferme de la Siaule, côté Jouy-le-Moutier (DELVAL 1993). La fourchette chronologique de cette création peut être affinée, grâce à la cartographie ancienne, entre 1774 et 1778 – ou pour être plus prudent, en tenant compte des possibles décalages entre les levés de terrain et l'élaboration / parution des documents, dans la décennie 1770. Des recherches en archives seraient nécessaires pour valider cette hypothèse (comptes de construction, prix-faits, etc.). La localisation supposée de la première ferme peut également être proposée à partir d'un fond de plan établi à partir du cadastre napoléonien vectorisé, et grâce au géoréférencement des différentes cartes et plans anciens consultés (Pl. 6).

Les quelques autres informations archéologiques dont on dispose pour ces périodes, coté Vauréal, apportent des éléments supplémentaires quant à la localisation de la grange exploitée par l'abbaye St-Martin de Pontoise depuis le XII^e siècle. En 1982, des prospections pédestres conduites dans des labours, au lieu-dit la Pièce de la Siaule II, « près du vieux hangar de la Siaule à Vauréal » mettent en évidence une concentration de blocs de pierre et de tuiles à rebords¹⁴. Les prospecteurs interprètent ces vestiges comme caractéristiques d'un site gallo-romain. En localisant l'emplacement exact du hangar (disparu aujourd'hui) grâce aux photographies aériennes (Pl.7-8 p.47-48), ces indications prennent un autre sens en regard des informations récoltées précédemment : il est probable que les prospecteurs ont mis au jour les vestiges de la grange médiévale¹⁵.

Par ailleurs, la photo-interprétation met en évidence, toujours dans ce secteur, un espace arboré qui pourrait rappeler la forme d'un ancien enclos délimité par des haies. Plus que l'aspect grossièrement quadrangulaire, c'est avant tout la concentration d'arbres qui pose question dans ce paysage majoritairement dédié à la culture vinicole et céréalière, encore dans les années 1950. De plus, la localisation de cette anomalie correspond relativement bien à celle supposée de la première grange abbatiale (Pl.6-8 p.46-48), alors que la représentation du *Tableau*

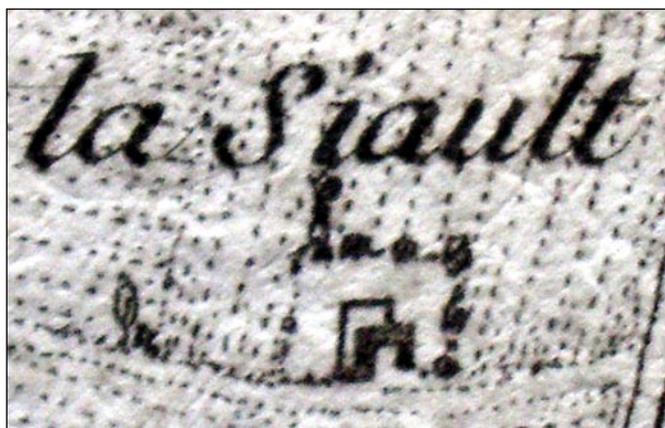


Fig. 8 : Représentation de la ferme de « la Siault » dans le *Tableau topographique des environs de Paris* (D. Coutans, 1774).

topographique des environs de Paris de Coutans (Pl. 4 et fig. 8) s'apparente franchement à un espace clôturé par des arbres, au milieu duquel on trouve un autre petit enclos appuyé à un corps de ferme. Cette figuration n'est d'ailleurs pas sans rappeler la mention de 1195, *clausum Ildeburgis* (Tableau 1), mais sans que l'on puisse établir à ce stade des recherches une filiation directe. Là encore, l'apport des sources écrites seraient bénéfiques...

14 Dossier SRAIF : lettre de D. Paret adressée au conservateur régional du patrimoine, en date du 27 juillet 1982.

15 Malheureusement, il n'existe pas de photographie de ces blocs et « tuiles à rebords » qui ont orienté l'interprétation des prospecteurs vers une occupation antique...

1.4.3 L'alimentation en eau de la grange abbatiale : des indices archéogéographiques pour de nouvelles investigations

La conduite d'eau présente sur les cartes et plans du XIXe siècle, au niveau des parcelles dites « la Pièce de la Siaule », ne manque pas de faire écho aux mentions du XIIIe siècle : le *ductus aquae*, approvisionné par les sources de Boisemont (notamment celle de *Pooly*, toponyme disparu, traduit par les historiens en *Pouilly*) et desservant la grange de Quinquempoix (Tableau 1). Difficile de conclure, faute de preuves matérielles, que l'adduction d'eau existante au XIXe siècle est bien celle du XIIIe siècle. D'autant plus que l'aqueduc visible contourne le site de la grange médiévale, pour déboucher à l'entrée de l'édifice moderne (**Pl. 8**) : est-ce la disposition initiale ou celle transformée à l'occasion de la construction de la seconde ferme au XVIIIe siècle ? Ou bien s'agit-il au contraire d'un aménagement strictement lié à la seconde ferme ?

Il est d'autant plus regrettable que ces vestiges n'aient pas été enregistrés avant leur disparition, que des éléments de comparaison existent dans le Val d'Oise, pour les périodes médiévales et modernes. On pense notamment au réseau hydraulique de l'abbaye de Maubuisson fouillé récemment, en contexte préventif, au niveau de la source de la Vacherie à Saint-Ouen-l'Aumône où plusieurs campagnes d'adductions ont été mises en évidence entre le XIIIe et le XVIIIe siècle (HURARD 2007) (fig. 9).

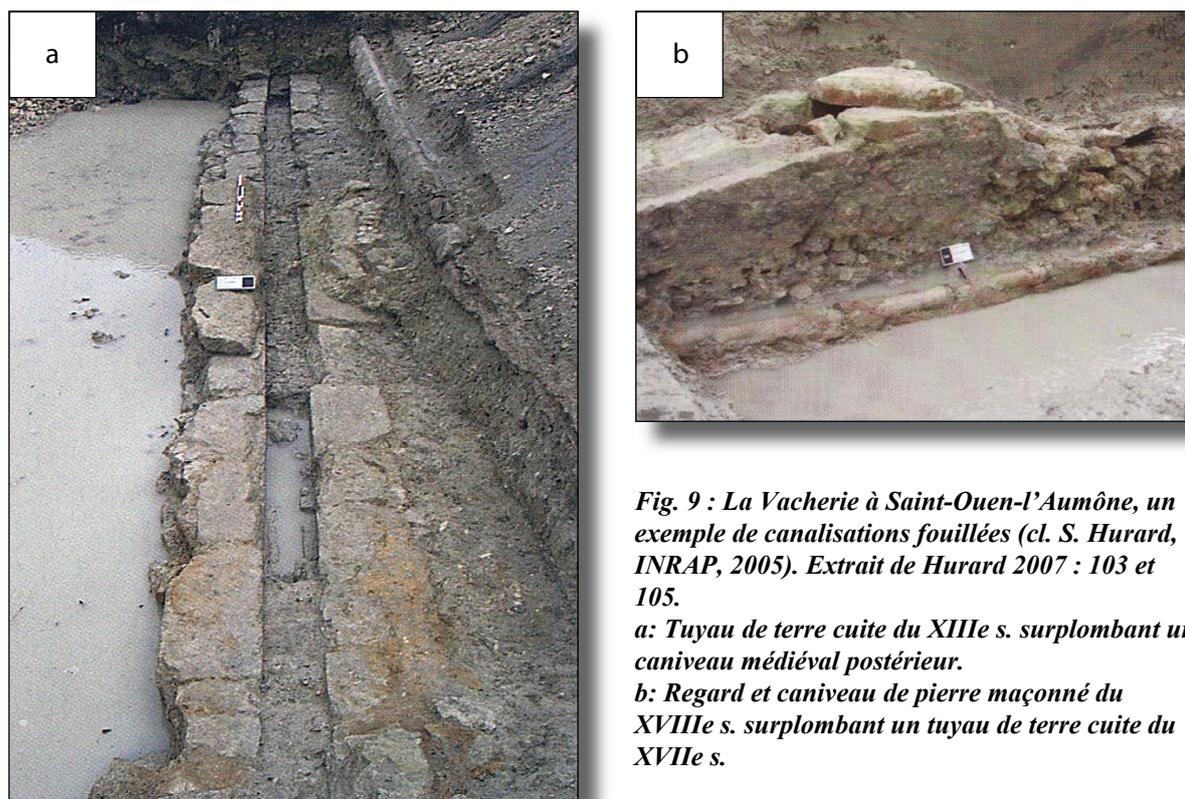


Fig. 9 : La Vacherie à Saint-Ouen-l'Aumône, un exemple de canalisations fouillées (cl. S. Hurard, INRAP, 2005). Extrait de Hurard 2007 : 103 et 105.

a: Tuyau de terre cuite du XIIIe s. surplombant un caniveau médiéval postérieur.

b: Regard et caniveau de pierre maçonné du XVIIIe s. surplombant un tuyau de terre cuite du XVIIe s.

A défaut de données matérielles côté Vauréal¹⁶, des anomalies phytologiques visibles sur les photographies aériennes anciennes¹⁷ et récentes ont été repérées (Pl. 7 et fig.10). Ces traces se poursuivent en direction du village de Boisemont, vers le lieu-dit actuel « le Bout d'en Bas ». Situées dans un champ de labour, la couleur plus foncée qui les caractérise oriente vers un apport hydrique plus important, donc vers une structure en creux de type fossé.

En élargissant la fenêtre d'étude vers Boisemont (fig.11), le cadastre napoléonien révèle la présence d'un réseau hydrographique aménagé et dense à moins d'un kilomètre à vol d'oiseau de la Ferme de la Siaule. On trouve un système de bassins (citernes, abreuvoirs, lavoirs, fontaines, mares, étangs ?) connectés à des fossés en eau ou de petits cours d'eau aménagés, qui correspond à des points de captage de sources au pied de la Butte de l'Hautil – le territoire de Boisemont n'étant desservi par aucun cours d'eau naturel. On rappelle ici que les textes du XIIIe siècle parlent pour la grange des moines de Saint-Martin d'un approvisionnement



Fig. 10 : Anomalies phytologiques visibles sur Google Earth © 2007, côté Boisemont.

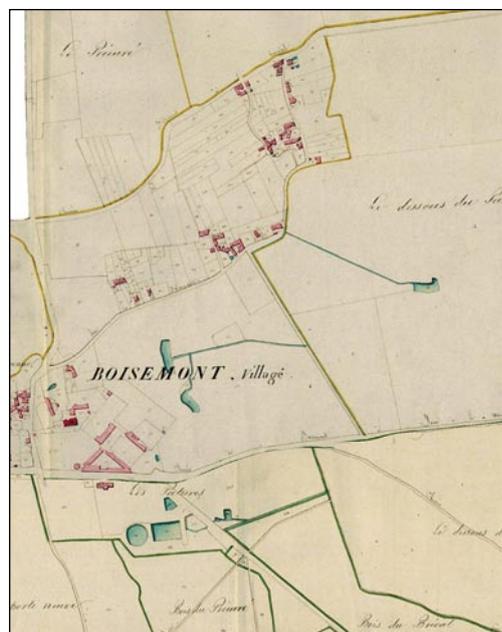


Fig. 11 : Extrait du cadastre napoléonien de Boisemont (sections A et B, 1812).

en eau à partir d'une source située au lieu-dit *Pooly* et d'une autre localisée entre le jardin du seigneur de Boisemont et un « lavoir » duquel coule un ruisseau. La tradition locale veut que le manoir soit localisé, au moins depuis le XIVe siècle, au lieu-dit « le Bout d'en Haut », à proximité de l'église, à l'emplacement actuel d'une résidence bourgeoise construite au XIXe siècle.

En croisant ces informations avec le contexte topographique et hydrographique (Pl. 9), il semble probable que les lieux de résurgence et de captage des sources de Boisemont, visibles au XIXe siècle, puissent avoir été utilisés anciennement pour alimenter la grange abbatiale. La configuration de Boisemont paraît en effet compatible avec les besoins en eau des moines de Jouy. D'ailleurs, si en 1812, il s'agit d'un état hérité, la situation du réseau hydrographique à cette date apporte tout de même des éléments de chronologie et de spatialisation supplémentaires pour les périodes antérieures.

16 Notons tout de même que les matériaux employés pour les canalisations de Maubuisson – pierre et terre cuite – évoquent encore les artefacts observés en prospection en 1982, à Vauréal... Néanmoins, le lieu de la découverte est situé à une centaine de mètres plus à l'est que l'emplacement reconnu de la conduite d'eau.

17 Plusieurs clichés anciens ont été consultés et confrontés (missions 1949, 1954 et 1959) pour valider l'existence de cette trace.

On constate en effet, en matérialisant les lignes de collecte d'eau, à partir des points captage des sources, que la position supposée de la première grange abbatiale est à la convergence de deux talwegs (B et C), situés entre les deux principaux pôles d'habitat de Boisemont (fig. 12). En suivant toujours le même corridor topographique d'altitude 130-135 m, il apparaît que le talweg A passe lui plus au nord, par le « Bout d'en Bas » et a été utilisé par la canalisation repérée sur les plans anciens et sur les photographies aériennes, en débouchant sur la Ferme de la Siaule moderne ; alors que le talweg D passe au sud du « Bout d'en Haut » sans connexion avec les édifices étudiés.

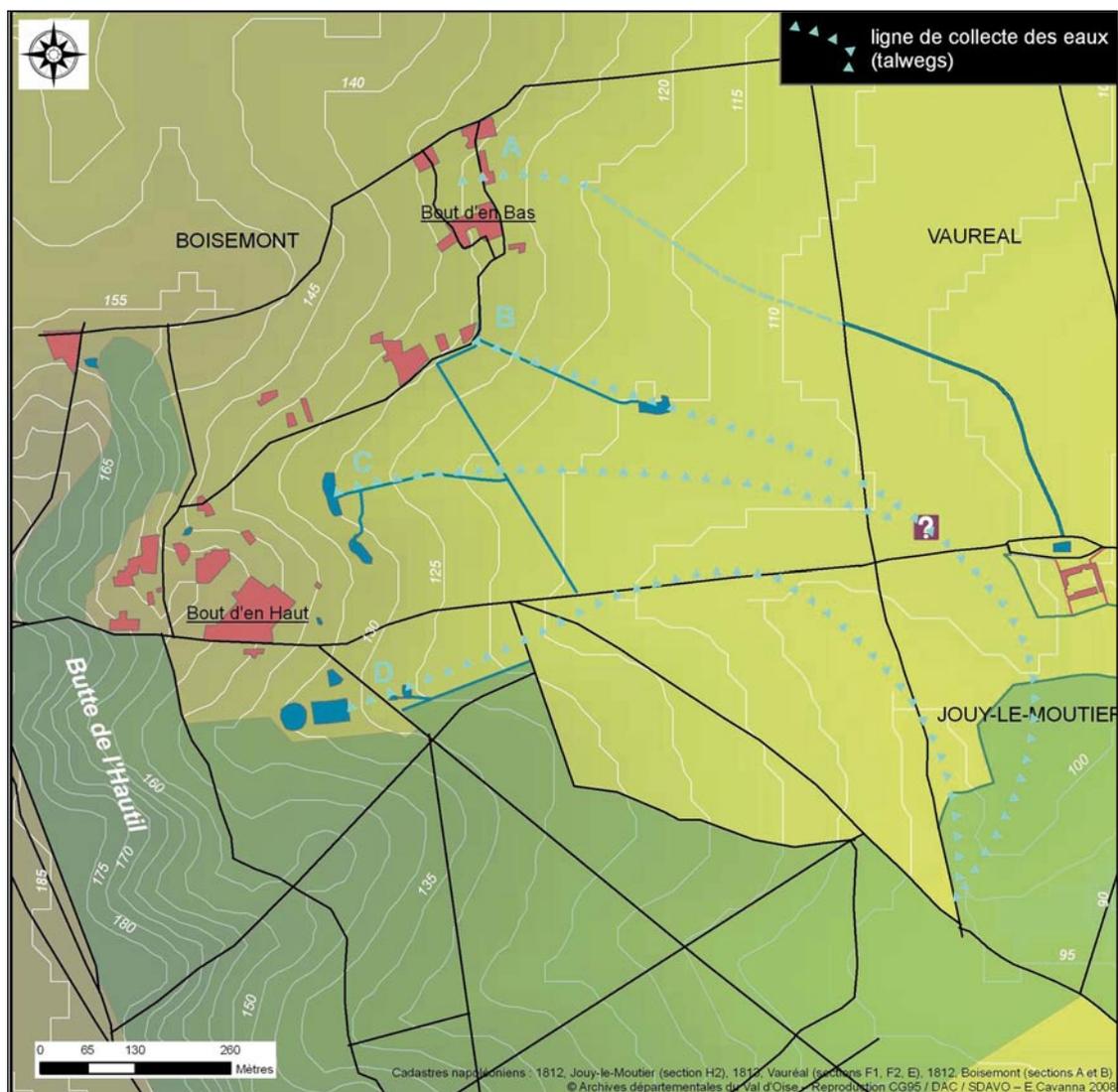


Fig. 12: Agrandissement de la Pl.9, matérialisant les lignes de collectes d'eau à partir des sources figurées sur le cadastre napoléonien de Boisemont (1812)

Cette distribution spatiale pose question : les sources B et C sont-elles celles mentionnées au XIIIe siècle ? Les conditions hydrographiques, mises en parallèle avec les informations cartographiques, tendent à conforter l'hypothèse de l'emplacement de la première grange, coté Vauréal. Ainsi, si la demeure du chevalier Dreux est bien située au Moyen Age au lieu-dit le « Bout d'en Haut », il est très probable que la source captée en B corresponde à celle décrite comme se trouvant à proximité du jardin seigneurial. Si tel est le cas, le point de captage B

pourrait alors correspondre au lieu d'alimentation du *ductus aquae*¹⁸, ce qui signifierait que le toponyme disparu *Pooly* – à l'endroit où au XIXe siècle se présente une concentration d'habitat relativement réduite¹⁹ – puisse être replacé dans les environs. Peut-être faut-il d'ailleurs considérer, à ce stade des observations, que la canalisation qui utilise la pente du talweg A est plus vraisemblablement liée à la seconde ferme de la Siaule, coté Jouy-le-Moutier.

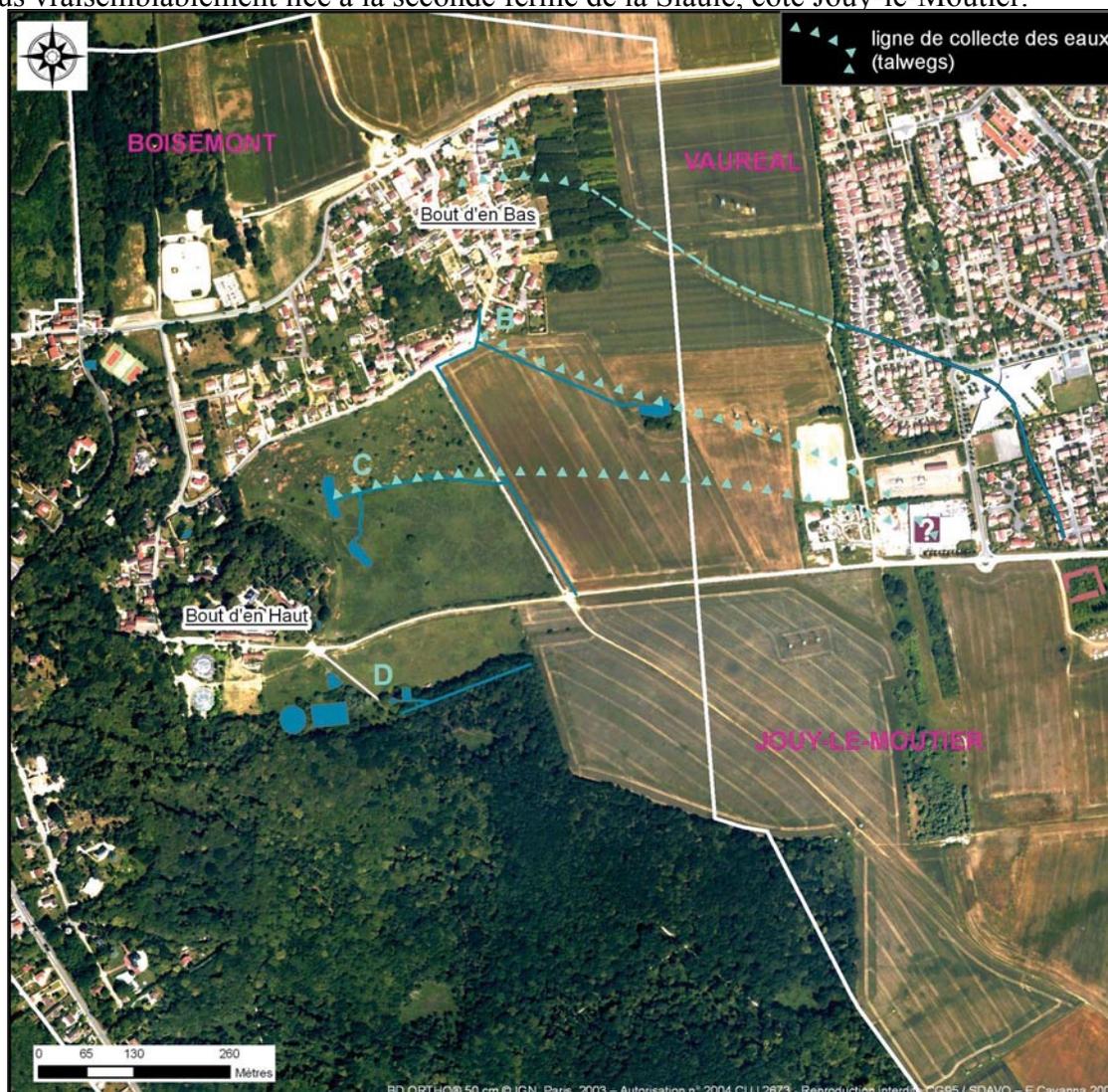


Fig. 13: Localisation dans le paysage actuel des lignes de collecte d'eau, ayant pu être utilisées pour l'approvisionnement en eau des fermes successives de l'abbaye Saint-Martin de Pontoise.

Si la cartographie ancienne a permis d'établir qu'une seconde ferme est construite au XVIIIe siècle, nous ne sommes toutefois pas en mesure d'attribuer ici une datation ferme à ces aménagements hydrauliques – même si les mentions textuelles semblent trouver une résonance avec le réseau hydrographique du XIXe siècle et les traces toujours actives dans le paysage. Il semble néanmoins qu'ils aient fonctionné jusque dans le derniers tiers du XIXe siècle, pour la canalisation identifiée²⁰. C'est toutefois davantage sur les parcelles en limite de Jouy-le-

18 Voir **Pl. 7** : sur les clichés aériens de 1954, deux légères anomalies linéaires sont perceptibles au contact de l'emplacement supposé de la première ferme, mais faute d'occurrences sur d'autres missions, nous avons choisi de ne pas les faire figurer – l'indice étant trop ténu. En regard des nouvelles informations, il pourrait finalement s'agir des traces d'adduction d'eau (fossés, canalisations ?) empruntant la pente naturelle des talwegs.

19 On précise ici que sur la **Planche 9** (et par extension la **fig. 6**), la vectorisation du cadastre napoléonien de Boisemont a été simplifiée au réseau viaire, hydrographique, aux zones boisées ; et que l'habitat est représenté dans son extension sous forme de zones bâties, et non d'unités distinctes.

20 Voir **Pl. 3**, *carte de Pelet* (1858-1875).

Moutier et de Boisemont (fig.13) que des vestiges de ce système peuvent encore être reconnus archéologiquement, les parcelles concernées n'étant pas encore toutes bâties. Des investigations dans les archives de l'abbaye Saint-Martin pourraient par ailleurs nourrir ce dossier car il est possible que des comptes de construction pour le *ductus aquae* aient existé, surtout s'il s'agit d'un ouvrage maçonné, comme c'est le cas pour l'abbaye de Maubuisson, à la même période (HURARD 2007).

1.4.4 Insertion de la grange abbatiale dans le paysage : un domaine agricole au cœur d'un espace de circulation

Les ressources disponibles à ce jour offrent la possibilité d'étudier la trame parcellaire et de documenter sous cet aspect l'histoire des fermes de Quinquempoix / la Siaule. Si l'on a tenu à englober les parcelles aux toponymes explicitement liés à la grange, l'emprise de l'étude archéogéographique ne reflète toutefois pas, a priori, l'étendue maximale du domaine agricole de la grange – sans recherches approfondies en archives, il n'est pas envisageable d'affirmer que toutes les possessions de l'abbaye dépendantes de la grange sont forcément continues et contiguës au(x) bâtiment(s). L'emprise de l'analyse archéogéographique doit donc être comprise comme les environs de la ferme de Quinquempoix / la Siaule.

Au XVIII^e siècle sur les plans d'Intendance, on trouve dans le secteur étudié (Pl. 10), une concentration de toponymes qui dessine une enclave autour des fermes successives. Au XIX^e siècle, sur le cadastre napoléonien, ces terres se distinguent en outre par une morphologie particulière : ce sont de très vastes parcelles d'un seul tenant qui contrastent avec un parcellaire très découpé et suivant la pente, sur la frange orientale de l'emprise. Si ce style parcellaire en lanières rappelle la vocation viticole de Jouy-le-Moutier aux XVIII-XIX^e siècles, les plans d'Intendance ne mentionnent pas de vigne dans ce secteur (fig.14). Toutes les parcelles comprises dans la zone d'étude sont d'ailleurs représentées avec un lavis brun clair, utilisé pour figurer les champs cultivés, alors que les vignes se distinguent par un lavis jaune (COSTA et ROBERT sous presse) sur les coteaux de l'Oise, plus à l'est. Il faut donc en conclure que le style parcellaire témoigne davantage du découpage foncier (plusieurs petits propriétaires) que de la nature des cultures – les matrices cadastrales renseigneront à ce titre pour le début du XIX^e siècle.

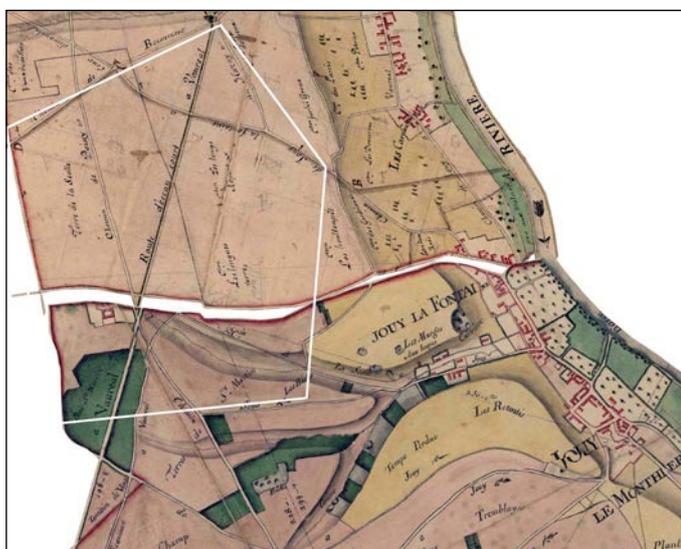


Fig. 14: La nature des cultures sur les plans d'Intendance de Jouy-le-Moutier et Vauréal (1778-1786).

Depuis au moins le XVIII^e siècle donc, l'abbaye Saint-Martin de Pontoise possède un domaine agricole cohérent, peu morcelé, autour de la grange de Jouy – ce qui n'exclut pas la possession de parcelles de vigne au-delà de la zone d'étude, ou même avant 1778-1786 (période d'établissement des plans d'Intendance), à l'intérieur. Les occurrences toponymiques des XVIII-XIX^e siècles n'engagent, par ailleurs, en rien de l'état du domaine aux siècles précédents. C'est pourquoi la question des terres exploitées par la grange abbatiale mériterait d'être approfondie

par les biais des sources écrites, sans doute abondantes pour ce lieu de production inséré dans l'économie de l'abbaye bénédictine (nature des cultures, pratiques culturelles et/ou d'élevage, revenus en nature / en argent, localisation des terres, politique d'acquisition / vente des terres, etc.).

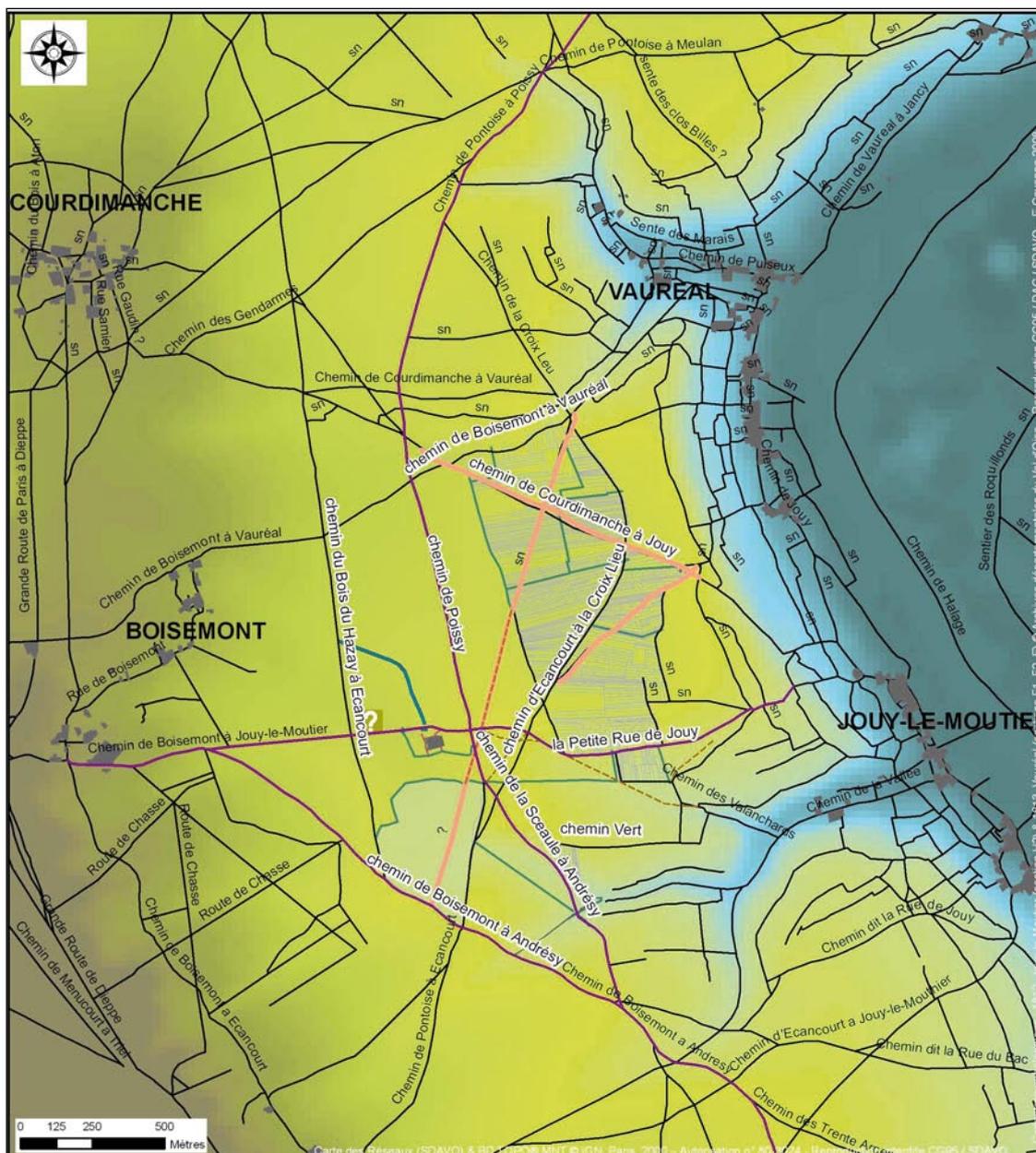


Fig. 15: Elargissement de la Pl. 9 Insertion de la zone d'étude dans le réseau viare local, à partir de la Carte des réseaux (vectorisation des cadastres napoléoniens du Val d'Oise - SDAVO).

Les documents étudiés montrent que la trame parcellaire des environs de la ferme de la Siale s'appuie sur un réseau viare dense et varié, avec des éléments disparus à la date du cadastre napoléonien (1812-1813) mais présents sur les cartes et plans du XVIII^e siècle. On note ainsi la disparition d'une portion de la « route d'Ecancourt à Vauréal » et du « chemin de la Seolle à Jouy-la-Fontaine » (Pl. 11). Par ailleurs, la plupart des routes ou chemins structurent les formes du paysage, en étant des supports de parcelles : la morphologie des masses de culture ou des parcelles respecte l'orientation de la voie en question, en s'y adaptant. Cette particularité peut d'ailleurs être l'indice d'une antériorité de la voie par rapport à la trame parcellaire – ce qui ne permet de dater ni l'une ni l'autre, mais signale seulement l'ancienneté du réseau viare.

On trouve cependant des exceptions à cette tendance générale, telles la « route d'Ecancourt à Vauréal » et le « chemin de la Seolle à Jouy-la-Fontaine », mais aussi le « chemin de Courdimanche à Jouy » et un diverticule non nommé du « chemin d'Ecancourt à la Croix Lieu » qui coupent franchement le parcellaire, sans le perturber. Si pour les deux derniers cas, on peut postuler sur leur création récente à travers des masses de culture déjà en place ; la « route d'Ecancourt à Vauréal » et le « chemin de la Seolle à Jouy-la-Fontaine » sont au moins contemporains ou antérieurs au XVIIIe siècle. On aurait tendance à considérer la première comme particulièrement remarquable au XVIIIe siècle car systématiquement représentée sur les cartes à grande échelle (Pl. 4) au détriment du « chemin de [Pontoise à] Poissy ». Le fait qu'elle soit la seule désignée comme « route » dans le secteur et qu'elle soit d'aspect très rectiligne incite à penser qu'elle était probablement carrossable, donc moderne, et insérée dans un itinéraire plus vaste.

En élargissant la fenêtre d'étude (fig. 15), il apparaît qu'elle reliait plus rapidement Vauréal au « chemin de Boisemont à Andrésy », en pente relativement douce – peut-être plus facilement praticable que le « chemin d'Ecancourt à la Croix Lieu ». A cette échelle, on apprécie aussi la position de carrefour de la grange abbatiale, tant côté Jouy pour le XVIIIe siècle, que coté Vauréal pour les périodes antérieures. Elle se trouve à l'interface de deux itinéraires importants : l'un nord-sud, reliant Pontoise à Poissy par Andrésy, et l'autre ouest-est, vers l'Oise ; mais également de deux voies coupant transversalement le coteau pour rejoindre le parcours en direction de Poissy (« chemin de Boisemont à Andrésy »).

A cette abondance de voies de communication – dont il faudrait étudier l'impact et le rôle joué dans l'économie de la grange de Saint-Martin – il faut aussi noter une anomalie repérée sur les photographies aériennes des années 1950 (Pl. 11), absente de la documentation cartographique ancienne. Il s'agit de deux traces parallèles qui coupent en diagonale la *Pièce de la Siaule*, en faisant la connexion entre le « chemin de Courdimanche à Jouy » et celui « de Boisemont à Vauréal ». L'orientation est par ailleurs la même que celle de la « route d'Ecancourt à Vauréal » que l'on suppose moderne. S'agit-il d'un chemin antérieur à cette route ou bien d'un chemin agricole contemporain ? Là, il est difficile de conclure, faute d'indices supplémentaire à ce jour.

Il apparaît donc à l'issue de cette succincte analyse archéogéographique que nombre de questions et de pistes de recherches restent en suspens. La confrontation des sources écrites publiées, cartographiques et archéologiques a permis de rétablir quelques jalons de l'histoire de ce site ; pourtant des pans entiers restent à combler. Les vestiges enfouis de la « Pièce de la Siaule » sont totalement perdus pour les archéologues, comme a été effacé le souvenir de l'existence de deux fermes abbatiales : celle qu'on a appelée préférentiellement la *grange de Quinquempoix* au Moyen Age et la *ferme de la Siaule* au XVIIIe siècle. Seules des investigations archéologiques ciblées sur les parcelles attenantes et des sources écrites encore inexplorées pourraient apporter des éclairages aux questions soulevées. Un dossier donc à ne pas classer...

- Annexes -

Tableau 1 : Inventaire des mentions textuelles (XII-XVe siècles)

Planche 1 : Etat actuel

Planche 2 : Etat XXe siècle

Planche 3 : Etat XIXe siècle

Planche 4 : Etat XVIIIe siècle

Planche 5 : Fond de plan, état 1812-1813

Planche 6 : Eléments de carto-interprétation

Planche 7 : Eléments de photo-interprétation

Planche 8 : Carte compilée

Planche 9 : Contexte hydro- et topographique du secteur Boisemont/Jouy-le-Moutier/Vauréal

Planche 10 : Trames parcellaires et réseaux viaire

Tableau 1 : Inventaire des mentions textuelles (XII-XVe siècles)

Dates	Sources d'origine	Sources secondaires	Informations / Interprétation du texte	Citations
?	Cartulaire, LVI	Depoin 1895 : 50-54	Vie de Hildeburge de Gallardon, châtelaine d'Ivry, religieuse à St-Martin. Intitulé de cet acte connu à partir d'une transcription (de Machault). Une note de J. Depoin associe les biens situés à Jouy comme étant ceux de la «Ceaulle».	Intitulé donné par Machault : « <i>Incipit vita Dne Hildeburgis, que dedit nobis id quod habemus in valle Gaudiaci</i> » Texte original : [...] <i>daret Deo et sancto Martino, monachisque Pontisarenisibus in elemosinā hæreditatem suam quam habebat apud Gaudiacum.</i> Notes de J.D : 1- «Ce domaine de Jouy le Moutier, près Pontoise, constituait l'une des fermes de l'abbaye, qu'on appela dès cette époque la Ceaulle (cella) parce qu'un moine s'y rendait à certains moments pour surveiller les travaux agricoles.» ; 2- inscription au 3 juin 1115 par le nécrologe de St-Martin : « <i>Obiit † Hildeburgis religiosa sanctimonialis, que Hildeburgis dedit nobis plurima bona apud Gaudiacum et apud Quiquenpoit, pront (in vita) ipsius continetur, que in anniversario suo (legitur)</i> »
1116	Cartulaire, LVII	Depoin 1895 : 54-55	Ascelin Goëi confirme le don de ses biens à Jouy-le-Moutier, fait par sa mère Hildeburge à l'abbaye St-Martin. Les commentateurs de cet acte intègrent la Ceaulle dans ses dons (cf LVI).	<i>Universis sanctæ ecclesiæ filijs t. p. q. f. cognitum sit quoniam Hildeburgis mater Goelli de Ibricadedit Deo et SS. Confessoribus Martino atque Germano in elemosinam pro mariti sui filiorumque suorum animarum remedio, quidquid hæreditatis habebat in Valle Gaudiaci [...]</i>
1116	Cartulaire, LVIII	Depoin 1895 : 56	Description du domaine de Jouy-le-Moutier légué à l'abbaye St-Martin (privilège accordé par Louis VI à Ascelin Goëi)	<i>[...] terram quam in valle Gaudiaci jure hæreditario possidebat cum vineis et nemore et hospitibus, insuper quidquid ibi habebat, quoniam scilicet ecclesiam B. Martini Pontisarenis pro sui et matris suæ anima dederat, eidem ecclesiæ quantum ad nostram regiam majestatem pertinebat in perpetuum concederemus.</i>
1151	Cartulaire, CXXII	Depoin 1895 : 94-98 / Pégéon 1995 : 33	Biens de l'abbaye sont confirmés par l'archevêque de Rouen, dont une grange dite «Ceaulle», mais pas de précision quant à sa localisation exacte (Jouy-le-Moutier ?).	<i>[...] Granciam quoque que Cella dicitur cum omnibus terris ad eam pertinentibus.</i>
1195	Cartulaire, CCXIV	Pégéon 1995 : 34-36	Aliénation temporaire par Philippe Auguste de la grange de Jouy-le-Moutier, cédée pour 30 livres parisis à titre viager à Hugues de Gourmay.	<i>[...] Hugonis, ab ipso Hugone possidendas, scilicet granciam suam de Joy, cum nemore et terris et quasdam vineas, scilicet clausum Ildenburgis [...]</i>

1206	Chartier, 227	Pégéon 1995 : 34-36 / Depoin 1911 : 3	<p>Abbaye reprend possession de la grange : Philippe-Auguste atteste que Jehan de Rouvray a rendu à l'abbé et aux moines de Saint-Martin de Pontoise, moyennant 100 livres parisis, la grange de Quinquempoist, que Hugues de Gournay avait tenue des religieux et que le roi avait donnée à Jehan lors de la confiscation des biens de Hugues.</p>	<p>[...] <i>Noveritis quod Hugo de Gornaco quandam <u>granchiam quae dicitur Quinquempoist tenebat de abbate et conventu Sti Martini Pontisariensis.</u></i></p>
1212	Chartrier, 236	Depoin 1911 : 7-8	<p>Guillaume, chevalier de Boiesmont, et sa femme Marguerite, fondent leur anniversaire à Saint-Martin. Mention d'une conduite d'eau qui aboutit jusqu'à la grange («ductum aquae»).</p>	<p><i>Noverint u. t. p. q. f. quod ego Guillelmus miles de Bosemont ecclesie B. M. de Pontisara et monachis ibidem Deo servientibus censum et ductum aquae du Lavoer usque ad granchiam eorum de Chiquempoist et duodecim nummos consuales, in praedicta villa singulis annis solvendo in festo Sti Remigii, do et in perpetuum elemosinam benigne concedo [...]</i></p>
1218	Chartrier, 258	Pégéon 1995 : 151-155 / Depoin 1911 : 16	<p>Le chevalier Dreux, seigneur de Boiesmont, sa femme et leur fils Simon, donnent à l'abbaye la fontaine de Boiesmont et celle de Pouilly pour alimenter la grange en eau.</p>	<p><i>Ego Drogo de Hanches, dominus de Bosomonte, n. facio u. p. et f. quod ego assensu Hodiernae, uxoris meae, et Symonis, filii mei, dedi in perpetuum et concessi abbati et monachis Sti Martini Pontisariensis fontem qui situs est inter hortum meum de Bosomonte et lavatorium, et etiam rivulum qui ab eodam emanat lavatorio, sine detrimento ejusdem lavatorii. Et etiam fontem de Pooily, ad dedudendam aquam ad granchiam eorumdem de Quinquempoist. Si vero conductus alicui damnum inferat, arbitrio meorum bonorum hominum monachi tenebuntur emendare. [...]</i></p>
1218	Chartrier, 255 bis	Pégéon 1995 : 34-36 / Depoin 1911 : 65	<p>Abbaye reçoit la donation de la moitié du bois de la Seaulle de Jean de Poix.</p>	<p><i>Donation faite à l'abbaye de Saint-Martin par Jean de Poix de la moitié du bois de la Seaulle de Quinquempoist avec la vente du surplus à ladite abbaye, et ce du consentement du seigneur de Conflans y attaché (Inventaire des titres de 1684)</i></p>
1221	Chartrier, 266	Pégéon 1995 : 151-155 / Depoin 1911 : 19	<p>Cession de la moitié d'une couture touchant la grange par le chevalier Jehan de Poix.</p>	<p><i>Johannes de Poix, anno 1221, mensibus junii et julii, monachis Pontisariensibus, primum mediam culturae partem, tum omnem culturam memoris de Quinquempoist contiguam, largitur.</i></p>

1341	<p>Etat des revenus (AD - 9H5)</p> <p style="text-align: right;">Pégéon 1995 : 73-80</p>	<p>Exploitation en faire-valoir direct. Mentions de «terres» et «coutures de Saint-Martin» pour localiser des tenures.</p> <p>Revenus de l'abbaye tirés de la grange : 45 arpents de champs ; ce sont les seules tenures paysannes de Jouy-le-Moutier qui dépassent un arpent.</p>	<p>Ce sont les champs qui viennent en notre meson de <u>Quinquempoit</u> et avons de X lonsiesme et avons de chascune piece de terre ou il a guengnage une gerbe de don combien que la piece de terre soit grant ou petite. Premierement, Oedin Pelerin l quartier de terre seant en Luat joignant au chemin qui va a laceaule de <u>Quinquempoit</u>. [...] Item demi arpent de terre joignant aus religieux de Saint-Martin d'un costé et dautre. [...] Item Pierre de la Crois de Courdemenche et ses parsonniers demi arpent de groue joignant a Jehan le Conte asses pres des terres de Saint-Martin. [...] Item Jehan le Conte de Jouy la Fonteinne V arpens de groue ou environ seans empres les <u>coutures de Saint-Martin</u>. [...]</p>
1344	<p>AD - 9H2 fol. 39 / Livre de raison, fol. 39</p> <p style="text-align: right;">Pégéon 1995 : 62 / Depoin 1900 : 177-178</p>	<p>Marché passé avec un charron pour l'entretien d'une charrette et de deux charrues que l'abbaye possède dans son domaine de Quinquempoix.</p>	<p>C'est assavoir pour notre <u>granche de Quinquempoit</u> une charrette fournie montée et deux charrues fournies et montées, et une oyseuse pour prendre quant mestier sera d'appeler les autres, et un hosteul tout monté [...]</p>
1345	<p>Livre de raison, fol. 50</p> <p style="text-align: right;">Pégéon 1995 : 96 / Depoin 1900 : 176-177</p>	<p>En 1345, l'abbaye est surveillée par un gardien : Bernart Lenfant et sa femme Agnés. A cette occasion un inventaire du mobilier est fait.</p>	<p><u>L'inventoire de Quinquempoit</u> : X coutes fournies, XVIII draps à lit, l couverture de brunete, ll tapis mannez, ll orilliers, l grant doublier et l grant touaille, l petrin et une huche, l lardier, ll paelles a queue, l chauderon, l pot d'airain, ll grans poz de cuivre et l petit, l grant bacin, une chauffette, l petit bacin, ll pintes destain, Vl granz escuelles et ll petites et l plat destain, un cuiviez, l entonouer, l demi stier a vin, l barilg à porter son contenan ll stiers et demi ou environ, l boissel à blé et l provendier à blé touz ferrez et l pichet daveine pour les chevaux, ll hanaz cest assavoir ll de madre et ll de coudre, ll chandeliers de limoges, une table et Vll treteaux, Vlll fourmes, l greilg, l trepié, l crameliée et ll bouquez, l havet, uns mallez de fer, une congnée, une besoche, une grant eschele, une civiere à bras, ll poullains, ll grans saz de 15 stiers, et 14 sas de mine, ll fourches de fer à fiens, l fourche fiere a gerbes, une pele ferrée, 12 peles pour les gamiez. [...] L'an XXXV, le juevesdi apres la chandeleur feismes mesurer le grant jardin de Quinquempoit, ce que l'on puet fouir, et y avoit Xl-XX et ll toises, à la perche du Roy, et fu baillé à fouir chaucune perche pour ll den.</p>
1349	<p>Livre de raison, fol. 115</p> <p style="text-align: right;">Depoin 1900 : 177</p>	<p>Nouvel inventaire : mention d'une chambre pour l'abbé dans l'habitation agricole.</p>	<p>Inventaire dressé par Jehan de Villeneuve : [...] une courtpointe et ll couvertures dont une de drap souffre pour lit Monsieur l'abbé, l dressouer, l banc tout neuf qui est devant la cheminée de la salle [...]</p>

Nous avons marchandé de Pasquier Petit masson, de soustenir, de son mestier de massonnerie, la couverture, de ricullés, de lermiers, de fester, de later, contrelater, de assaer gouttieres et fenetres, et reffere trous de planchiers et toutes aultres repparacions appartenans à son mestier, excepté noviaux edifices et massonnerie de pierre ou de quarrel, en outes nos mesons, c'est assavoir de l'Abbaye, de l'Aumosne, de la meson où Pierre le Maistre demeure, à St-Martin, du cellier St-Martin à Pontoise, et de la meson devant la Croix de la Bretonnerie, omù honoré demeure, de notre meson de la Barre, de la Chapelle, de Livillier, de Auvers, de la Ceaulle de Quiquenpoit, de Jouy, de Gency et de la Ceaulle de Puisieux, et doit fere toutes lesd. repparacions bien et suffisamment toutes fois que mestier sera, et nous lui devons querir toute la matere a ce fere, et les despens de lui et de ses aides, et pour bien faire lad. besongne comme dit est, il aura de nous chascun an dix liv. par.

Marchés avec des entrepreneurs, comme le maçon Pasquier Petit pour l'entretien, en autres, de la grange de Jouy.

Livre de raison, fol. 180
Depoin 1900 : 36

XVe s.

Jouy-le-Moutier
Rue des Valanchards
"La Clé pour l'autisme"

Etat actuel

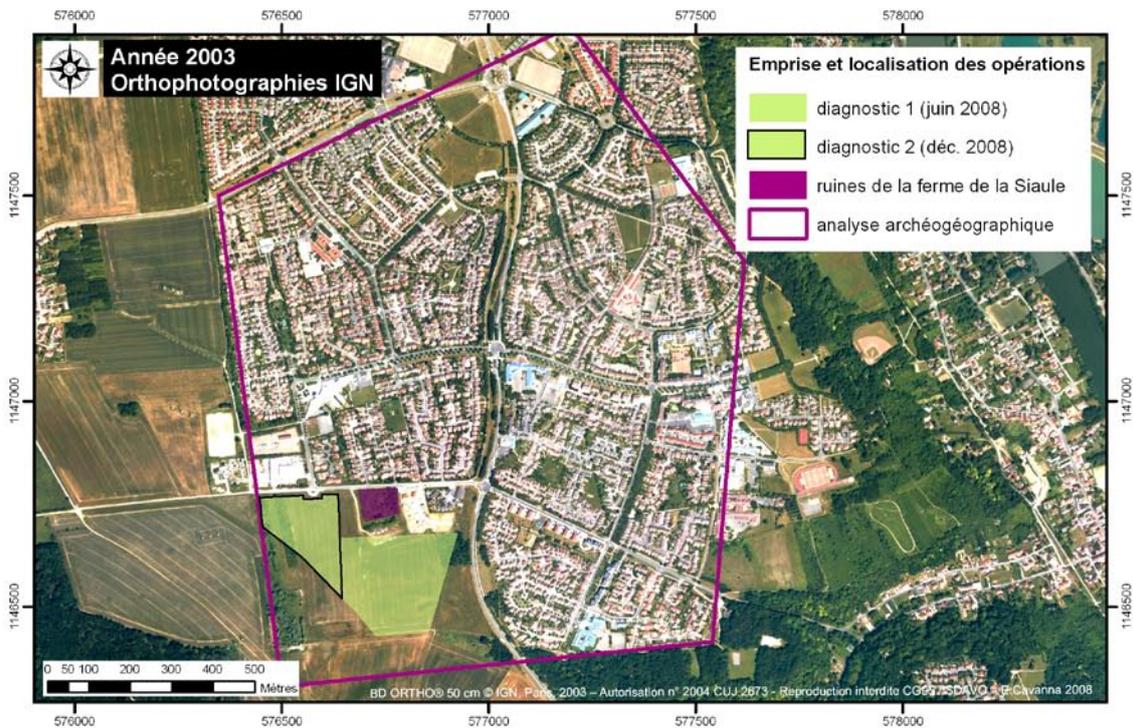
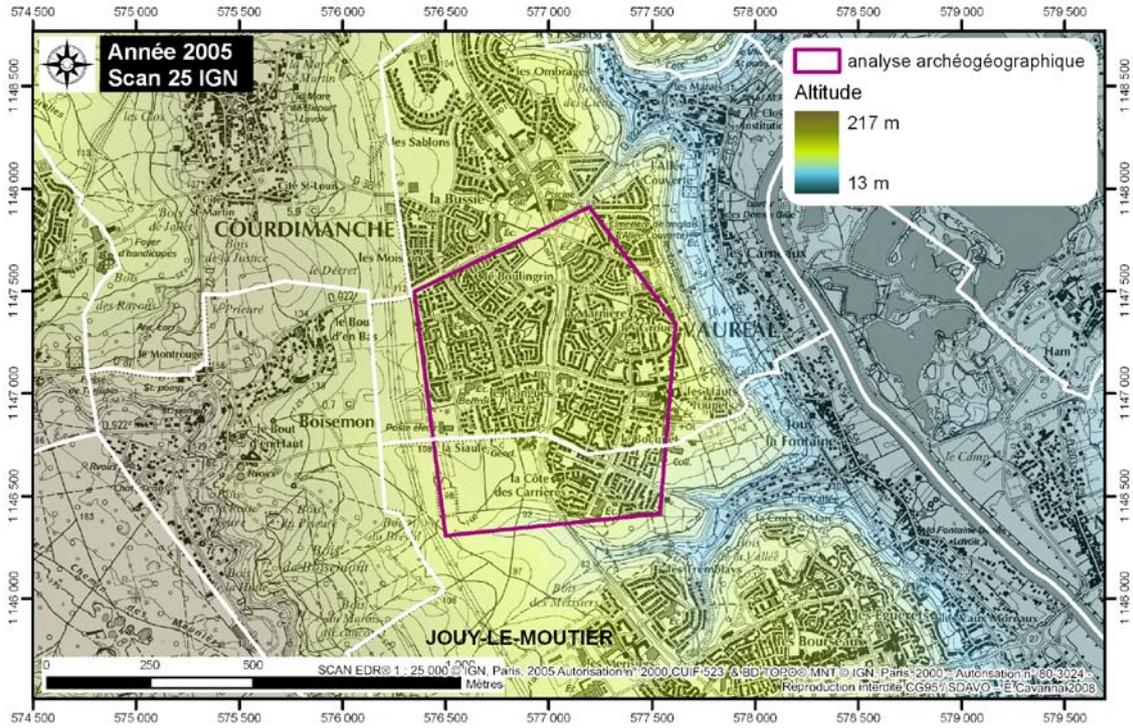


Planche 1: Etat actuel

Etat XIXe siècle

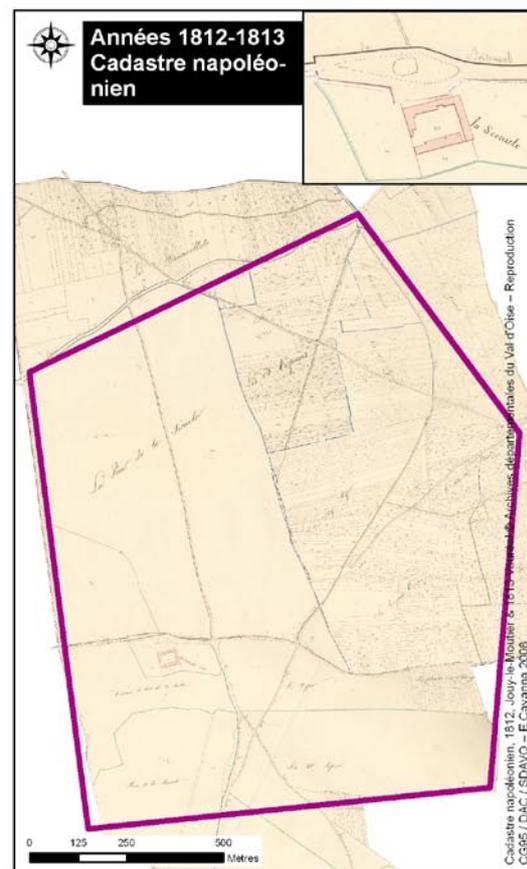
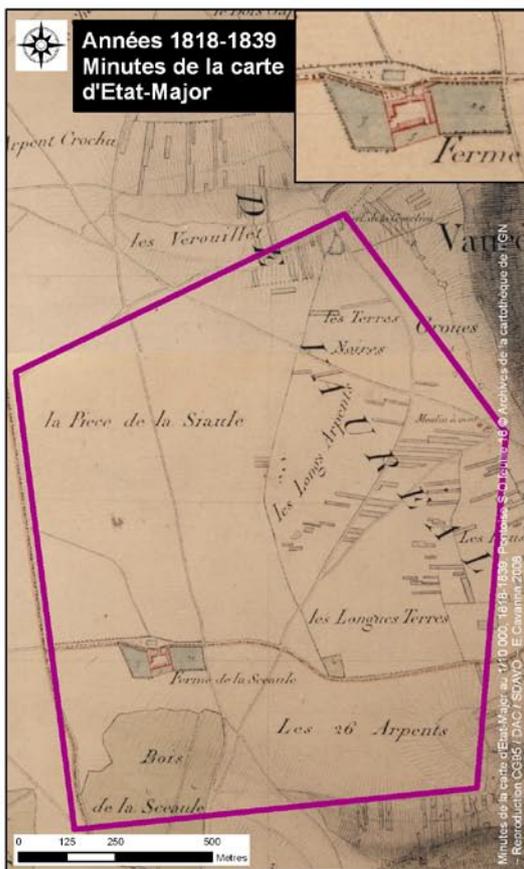
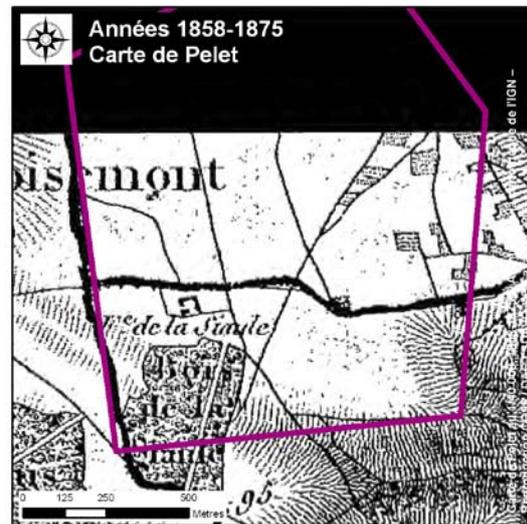
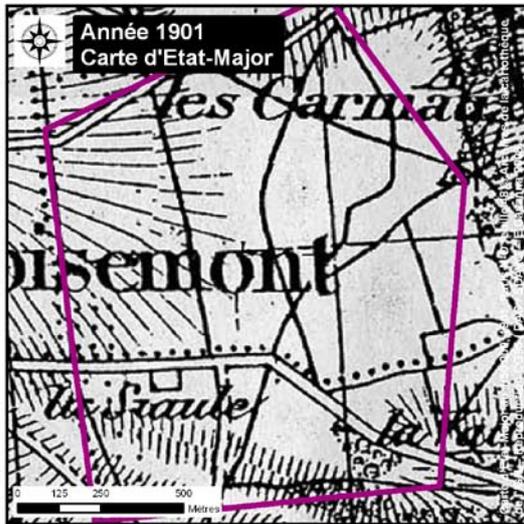


Planche 3: Etat XIXe siècle

Etat XVIIIe siècle

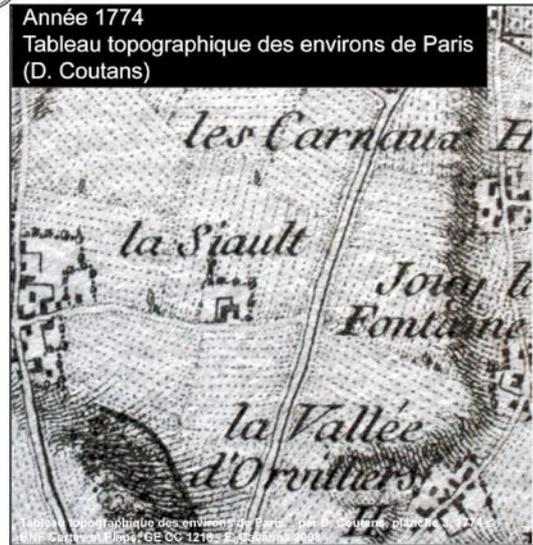
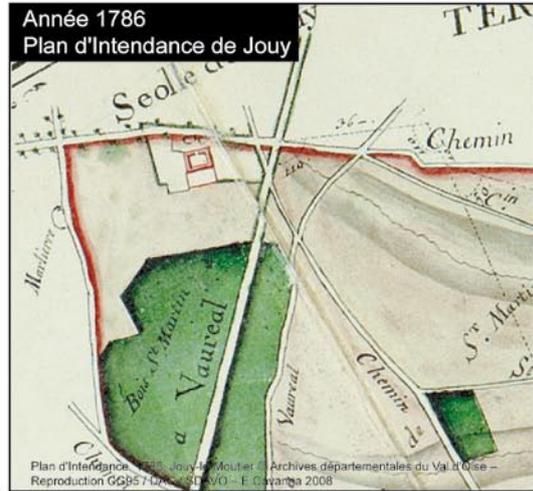
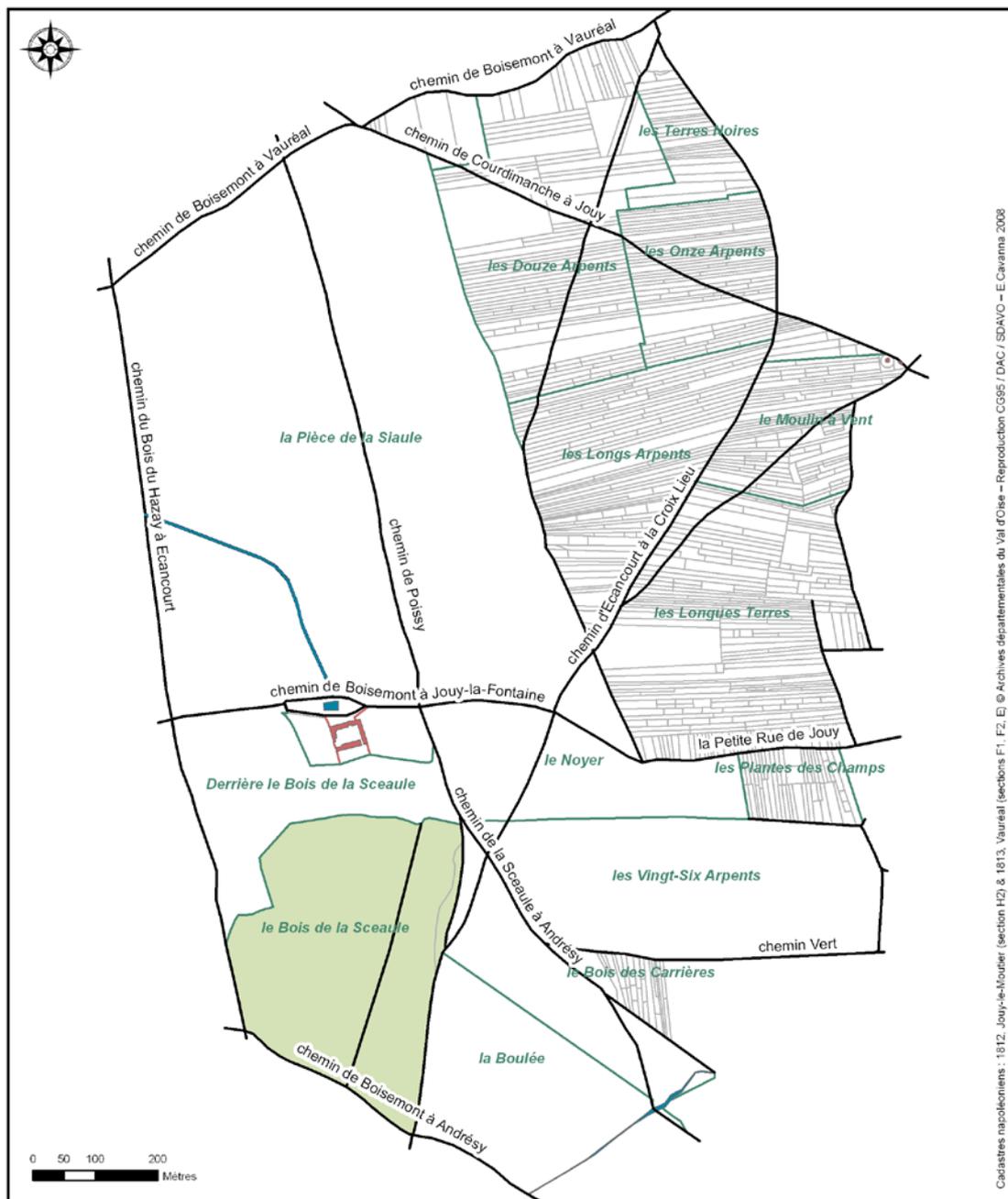


Planche 4: Etat XVIIIe siècle

Fond de plan : état 1812-1813



Cadastrés napoléoniens : 1812, Jouy-le-Moutier (section H2) & 1813, Vauréal (sections F1, F2, E) © Archives départementales du Val d'Oise - Reproduction CG95 / DAC / SDAVO - E. Cavanna 2008

D'après les cadastres napoléoniens de Jouy-le-Moutier (1812) et de Vauréal (1813)

<ul style="list-style-type: none"> hydrographie conduite d'eau routes, chemins, sentiers 	<ul style="list-style-type: none"> limites de masses de culture limites de parcelles le Noyer toponymes 	<ul style="list-style-type: none"> parcelles bâties bâtiments bois
--	---	---

Planche 5: Fond de plan, état 1812-1813

Eléments de carto-interprétation



Fond de plan : cadastres napoléoniens de Jouy-le-Moutier (1812) et de Vauréal (1813)

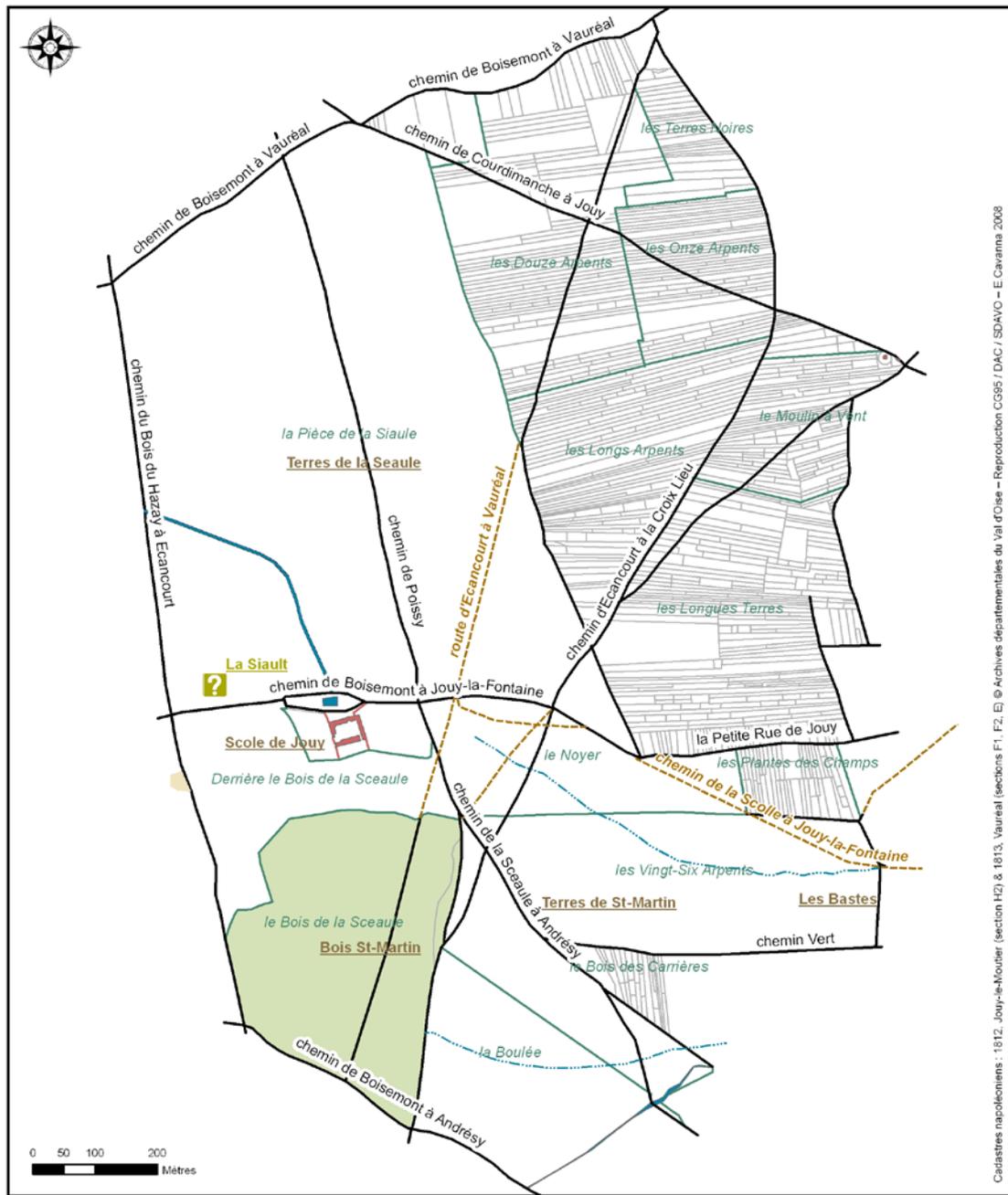
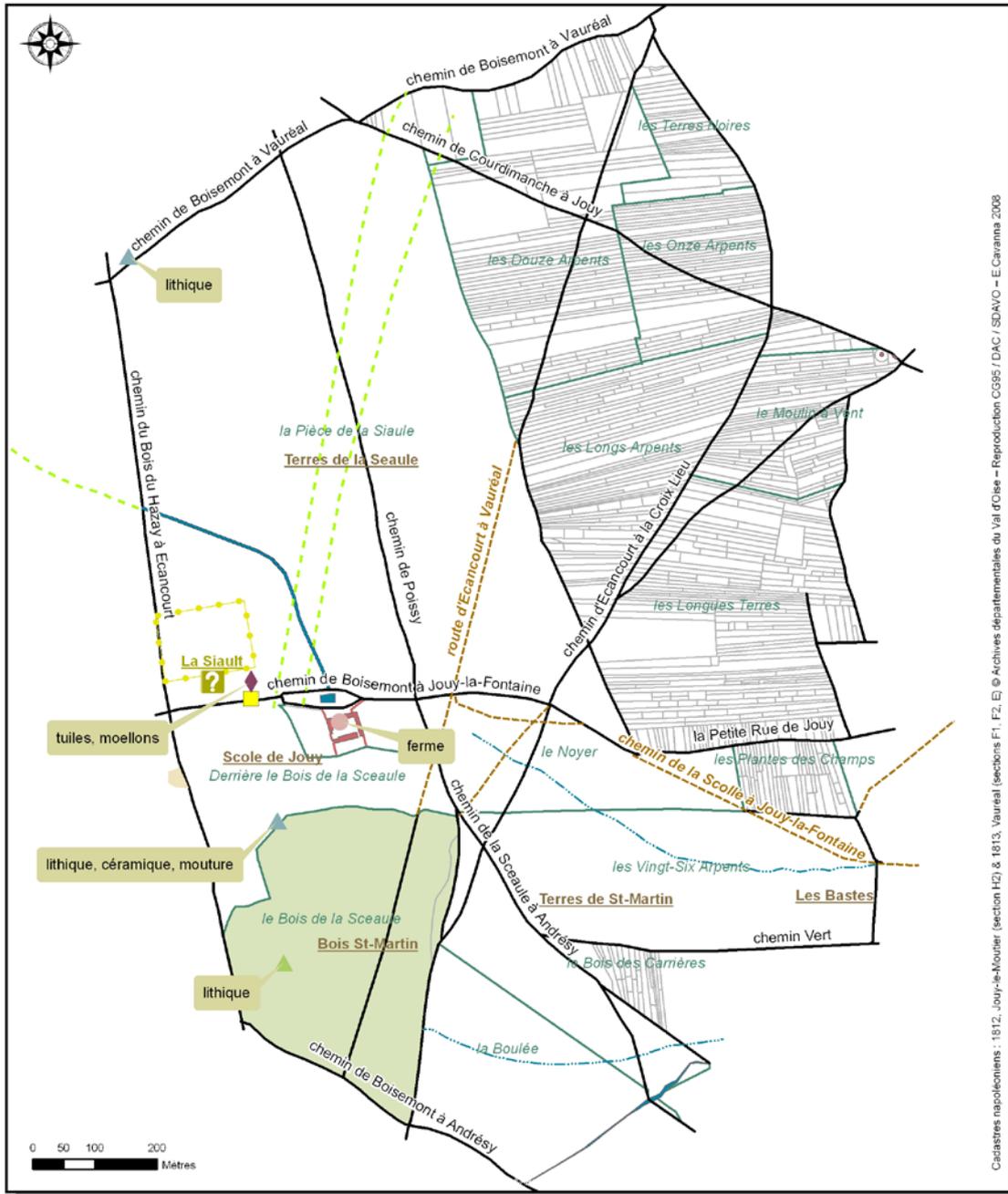


Planche 6: Eléments de carto-interprétation

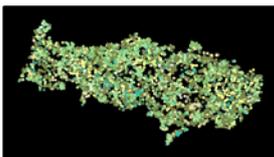
Carte compilée



Fond de plan : cadastres napoléoniens de Jouy-le-Moutier (1812) et de Vauréal (1813)



Cadastrés napoléoniens : 1812, Jouy-le-Moutier (section H2) & 1813, Vauréal (sections F1, F2, E) © Archives départementales du Val d'Oise - Reproduction C685 / DAC / SDAVO - E. Carvanna 2008



D'après la Carte Archéologique du Val d'Oise (SDAVO / état Novembre 2008)

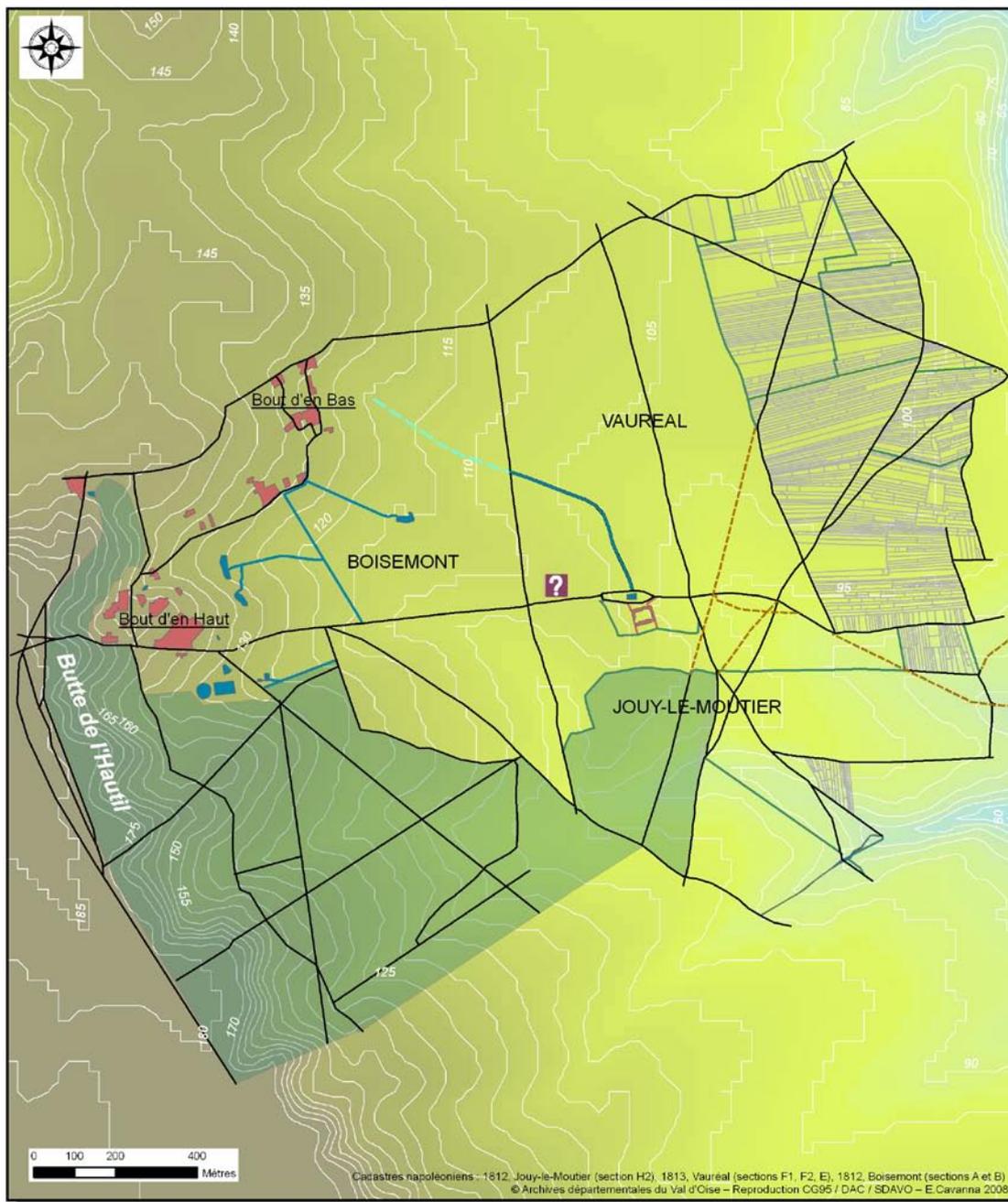
- Epoque moderne
- ▲ Néolithique
- ◆ Antiquité
- ▲ Paléolithique

Planche 8: Carte compilée

**Contexte hydro- et topographique du secteur
Boisemont / Jouy-le-Moutier / Vauréal**



Fond de plan : cadastres napoléoniens de Jouy-le-Moutier (1812), Vauréal (1813) et Boisemont (1812)



A partir des éléments de carto et photo-interprétation (Pl. 6 & 7) et des cadastres napoléoniens de Boisemont, Jouy-le-Moutier et Vauréal

 réseau hydrographique : état XIXe s.	Altitude et courbes de niveau (en m)		max. 217m
 traces relevées en photo-interprétation			min. 13m

Planche 9: Contexte hydro- et topographique du secteur Boisemont/Jouy-le-Moutier/Vauréal.

1.5 Stratégie et méthodes mises en œuvre

Le montage de l'opération de diagnostic a été réalisé par le service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO).

Sous la responsabilité d'Aurélien Lefeuvre, cette opération s'est déroulée avec l'aide de Gabriel Chamaux (archéologue contractuel du Conseil général).

Le terrassement mécanique a été effectué par une pelleteuse hydraulique de 22 tonnes sur chenilles équipée d'un godet de curage de 2m de large pendant une durée de 5 jours ouvrables.

1.5.2 Techniques de sondages (fig.16 p.52)

Les sondages ont débuté par l'établissement de tranchées périphériques le long des limites de l'emprise du diagnostic (Tranchées 1 à 4), afin de marquer le périmètre de la zone d'étude et d'empêcher d'éventuelles intrusions. Ensuite, l'intérieur du terrain a été exploré par des tranchées d'axe nord-est/sud-ouest espacées de 15 m pour maximiser les chances de recouper des structures alignées sur l'orientation est-ouest de la ferme de la Sciaule et/ou de la rue des Valanchards.

Le décapage mécanique a consisté à enlever, sous le contrôle d'un archéologue, les niveaux remaniés par les labours sur une épaisseur de 0,40 à 0,80 m. Des sondages ponctuels ont permis de documenter la pédologie et la géologie du secteur (sondages 1 et 2 ; fig. 5 p.18).

Des élargissements (fenêtres) ont permis de mieux appréhender la conservation, la nature, la fonction et la densité des vestiges découverts.

1.5.3 Contraintes

Il n'a pas été possible de sonder l'extrémité nord-ouest du terrain en raison de la présence d'un taillis très dense. Plus généralement, dans le tiers ouest de l'emprise, les observations ont été rendus difficiles par la présence de taillis et/ou de déchets.

1.5.4 Méthodes d'enregistrement

L'enregistrement des tranchées de diagnostic a été effectué en continu sur un inventaire de terrain numéroté de 1 à n dans l'ordre d'exécution. Il renseigne sur la profondeur et la nature du niveau de décapage, ainsi que les structures et/ou le mobilier découvert. Il est accompagné d'un croquis de situation sommaire. Un inventaire informatique des structures est présenté en annexe (annexe 2).

Le mobilier collecté a été intégralement lavé. Seule une sélection de pièces représentatives a été dessinée et/ou photographiée. Un listing est présenté en fin de volume (annexe 3).

Les photographies, réalisées sur support numérique, ont été inventoriées dans un fichier informatique (annexe 4).

Toute la documentation écrite, graphique et numérique est conservée au SDAVO. Le mobilier archéologique, après étude, est conservé au dépôt du service archéologique départemental du Val d'Oise.

Jouy-le-Moutier
Rue des Valanchards
"La Clé pour l'autisme"

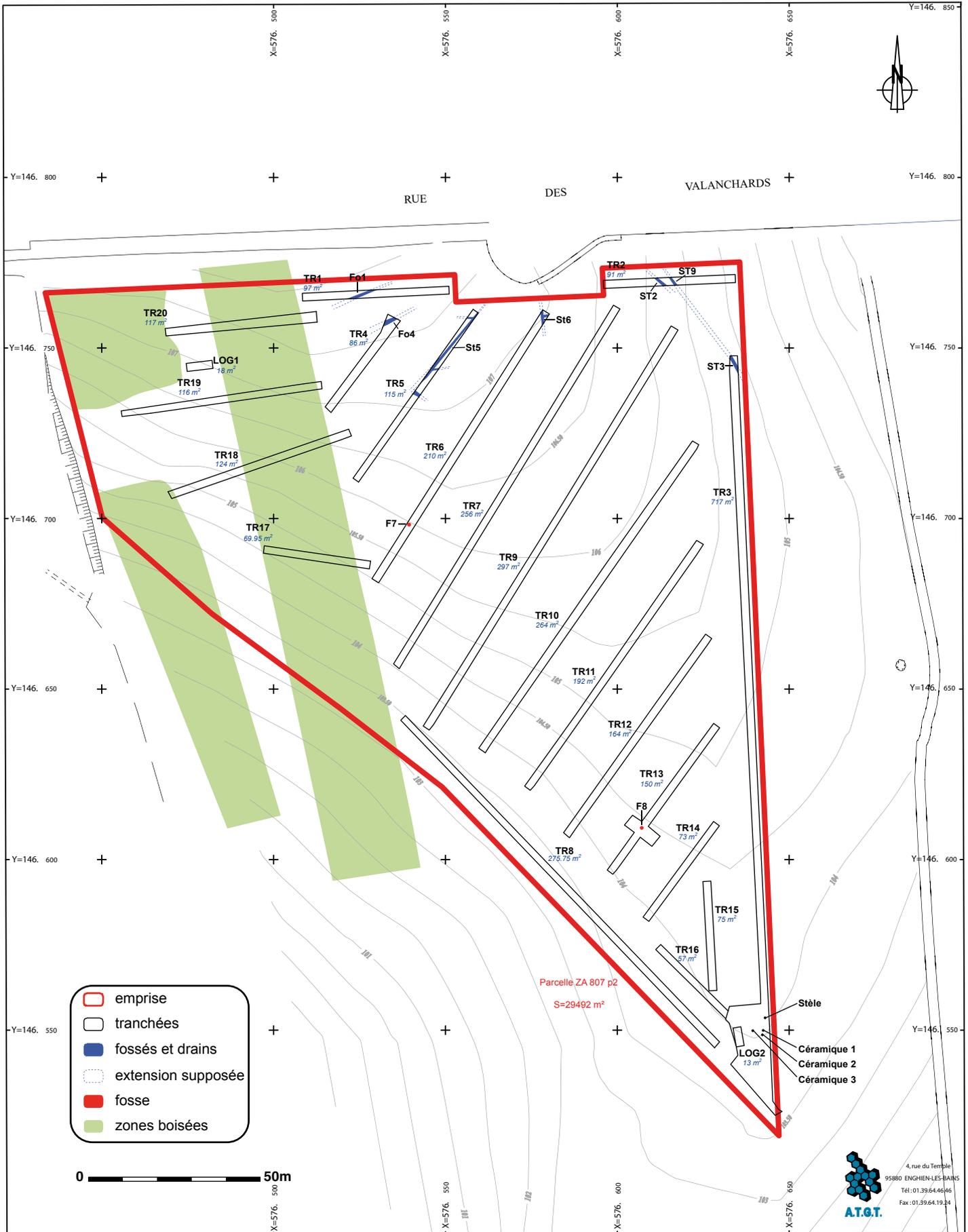


Fig. 16: Plan topographique.



Fig. 17: Photographie aérienne oblique de l'emprise des deux diagnostics réalisés «Rue des Valanchards en 2008 (Cliché G. Martinot).

II. Les occupations archéologiques

II.1 Une occupation Néolithique

L'occupation Néolithique de ce versant de Jouy-le-moutier était déjà attestée par un précédent diagnostic¹. Cette opération a permis de compléter la documentation par la collecte d'un nouvel ensemble d'industrie lithique ramassé en prospection de surface, ou dans les tranchées de sondage, mais toujours hors contexte dans des niveaux remaniés.

Les seules structures pouvant se rapporter à cette période sont, dans l'état actuel de nos connaissances, de datation incertaine. Il s'agit de deux fosses creusées en rupture de pente dans un substrat de sables siliceux.

La **fosse 7** dans la tranchée 6 (fig. 18 p.54) est de forme circulaire. Le diamètre maximal est de 1,10 m pour une profondeur conservée de 0,18 m. Le remplissage hétérogène est constitué d'un limon argilo-sableux brun, mêlé sur toute son épaisseur de charbons épars et d'éclats de silex. Lors du nettoyage de surface, deux tessons de petite dimension ont été collectés. Il s'agit d'un fragment de lèvre et d'un fragment de panse, couverts sur leur face interne d'un résidu de caramel alimentaire. Ces éléments céramiques ne sont pas caractéristiques mais pourraient aisément se raccorder à une production du Néolithique au sens large². En l'absence de mobilier typique, la datation de cette structure ne peut être affirmée. Cependant, le contexte lithique et la position topographique incitent à voir dans ce creusement le dernier vestige d'une occupation préhistorique oblitérée par l'érosion et les travaux aratoires.

La **fosse 8** (fig. 19 p.55) est apparue au centre de la tranchée 13. En surface, elle était signalée par un comblement très légèrement plus foncé que le substrat sableux. Les contours du creusement sont irréguliers pour un diamètre maximum de 0,92 m. L'examen de la coupe révèle un comblement en deux phases : en partie supérieure, un remplissage sableux hétérogène comportant de nombreuses inclusions de charbon ; puis, en fond de fosse, une poche de sable extrêmement charbonneuse réunie en dôme au centre de la structure.

Après dégagement des strates supérieures, le fond et les parois de la fosse 8 se sont

¹ Lefeuvre 2008

² Information orale R. Martinez

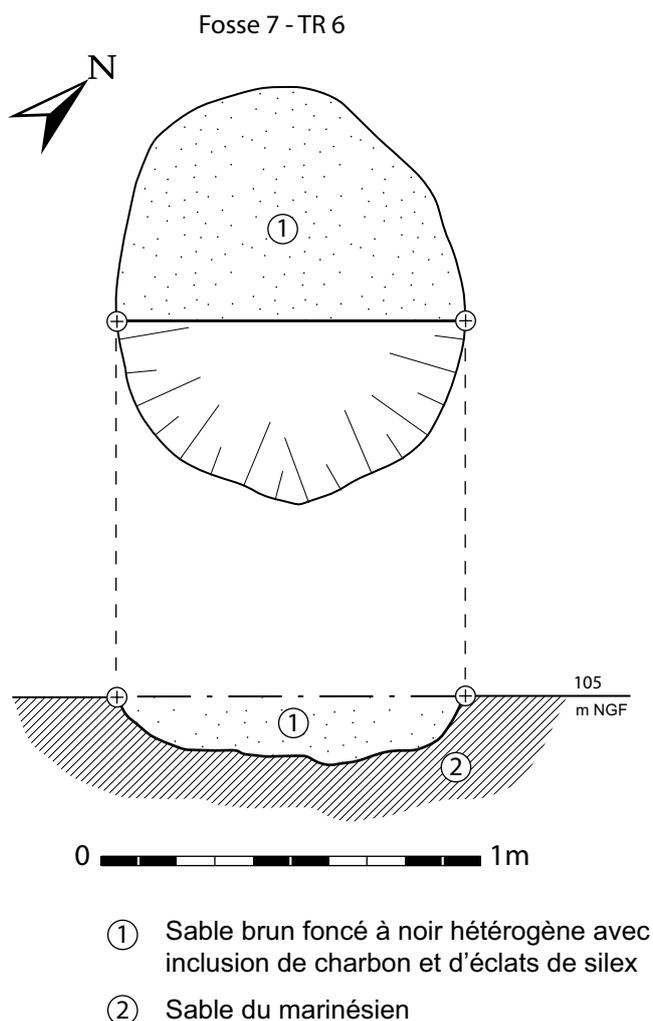


Fig. 18: Fosse 7, Tranchée 6.

révélés tapissés de blocs calcaires. Ces blocs de divers modules ne semblent pas avoir fait l'objet d'une sélection, mais sont cependant disposés de façon relativement soignée afin de couvrir l'intégralité de la cuvette aménagée. Aucune trace de rubéfaction n'a été constatée sur les blocs ou les parois, le seul indice d'une combustion étant la concentration de charbons dans le comblement. En tout état de cause, si cette structure a une vocation de foyer, le feu n'a été que de faible intensité et/ou pendant une courte durée.

Un prélèvement des niveaux charbonneux a été effectué. Le tamisage de cet échantillon a permis d'isoler la quantité de charbon nécessaire à une analyse $14C^3$ dont les résultats devraient permettre de préciser la datation de cette structure.

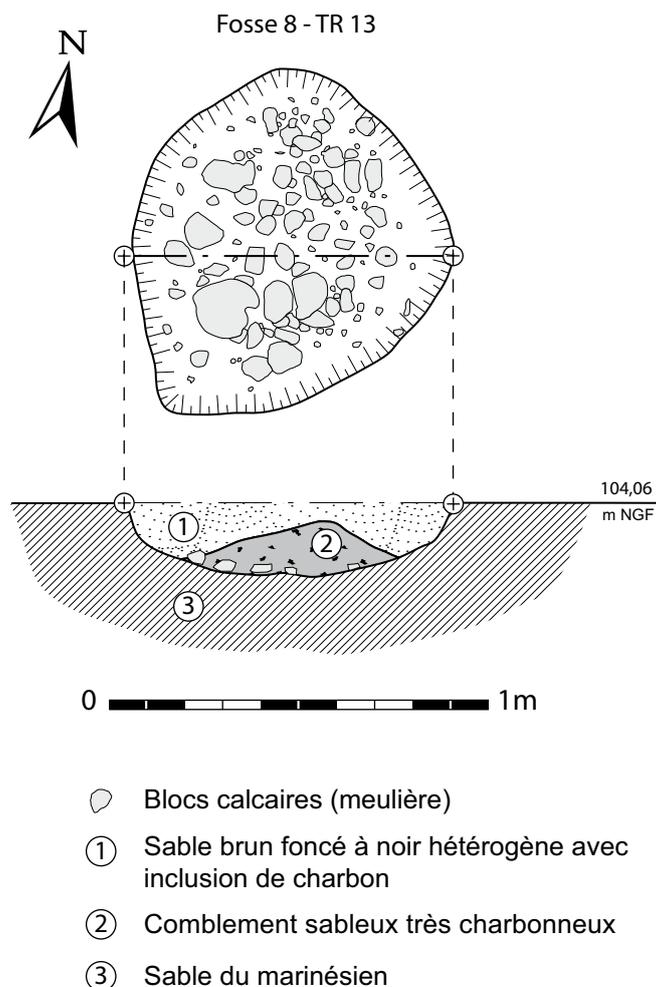


Fig. 19: Fosse 8, Tranchée 13.

Éléments céramiques hors contexte

Les tranchées de sondage ont livré quelques tessons de céramique compris dans le niveau sableux présent directement sous la terre végétale. Il s'agit de 9 éléments non tournés, très fragmentés. L'ensemble des individus montre une surface extérieure rougeâtre, opposée à une surface intérieure noire. Ces différentes colorations témoignent d'une cuisson oxydo-réductrice. L'examen visuel de la pâte révèle une matrice d'argile sableuse présentant des grains de quartz. Un dégraissant au calcaire ou à la chamotte est parfois ajouté. La matrice et la cuisson pourraient correspondre à une production céramique du Néolithique⁴.

³ Centrum voor IsotopenOnderzoek de Groeningen (Pays-Bas)

⁴ R. Martinez (communication orale)

II.1.1 L'industrie lithique

Par Gabriel Chamaux

Avant-propos

En juillet 2008, le diagnostic archéologique qui fut réalisé sur la parcelle contiguë dite «Rue des Valanchards – Projet MAS et CHASA», avait permis de mettre au jour une importante collection lithique rapportée au Néolithique moyen et au Néolithique final⁵. De ce fait, le lancement du projet de construction «la Clé pour l'Autisme» sur la parcelle attenante offrait la possibilité de venir compléter ces découvertes.

Les travaux archéologiques ont permis de révéler un ensemble de 570 pièces lithiques, dont 564 sont réalisées sur du silex secondaire ou tertiaire ; les 6 autres étant en grès quartzite (tableau 2 p.56).

Silex secondaire	Silex tertiaire	Silex indéterminé	Grès quartzite	Roche métamorphique	Total
471	44	49	6	1	571

Tableau 2: Tableau des matières premières.

Le diagnostic n'a cependant pas livré de structures associées à ce matériel. La majeure partie de la série a été collectée dans les tranchées, dans le niveau sableux situé directement sous la terre végétale. En l'absence de marqueur chronologique fiable comme la céramique, seule une étude typo-technologique du débitage était susceptible de replacer cette collection dans son contexte chrono-culturel.

Lors de l'analyse du matériel lithique de la «rue des Valanchards – Projets MAS et CHASA», nous avons identifié deux grandes industries distinctes, réalisées sur deux matières premières différentes. L'examen préliminaire du matériel découvert «rue des Valanchards - La Clé pour l'Autisme» semble confirmer cette partition. Nous avons donc pris soin de dissocier ces deux matériaux lors de nos examens.

L'industrie sur silex tertiaire

Le diagnostic archéologique a permis de mettre au jour une industrie réalisée sur un silex beige. Cette dernière se différencie du reste de la collection par la morphologie et le module de ses éclats, ainsi que par l'outillage qui en résulte.

La matière première

La matière première utilisée pour la réalisation de ces éléments est un silex bartonien à grain fin tertiaire de bonne qualité. Il est de couleur beige à marron clair avec des marbrures marrons. Son cortex varie d'épais à peu épais.

Cette roche est présente sous forme de plaquettes, disposées en banc dans le calcaire de Saint-Ouen. Elle peut être collectée aisément dans les vallées de l'Oise et de la Seine où certains rognons se retrouvent en surface. Cependant, la fraîcheur du cortex et l'absence d'accident thermique (cryoclastie, fracture etc.) au sein du matériel ne milite pas en faveur

⁵ Lefeuvre, 2008

d'un ramassage de surface des nodules. De ce fait, nous pouvons raisonnablement envisager une collecte « souterraine » (par extraction dans des mines ou, plus vraisemblablement, dans de petites fosses creusées à cet effet).

L'exploitation minière est bien attestée à partir du Néolithique moyen, notamment à Jablines (Seine et Marne)⁶. Des puits d'extractions de silex ont été reconnus à Flins-sur-Seine et à Maule dans le Nord des Yvelines⁷, ainsi qu'à Méru (Oise)⁸. Cependant, il n'en existe pas, à notre connaissance, dans le Val d'Oise. Gageons que de nouvelles découvertes viendront compléter les connaissances actuelles acquises sur l'approvisionnement en silex dans ce département.

Etat de conservation du matériel

La majeure partie du mobilier en silex tertiaire provient des tranchées de diagnostic. Il était contenu dans l'horizon sableux situé sous la terre végétale (cf. contexte géologique). L'état de surface de ces objets est bon. Ils sont très peu patinés, leurs arêtes ne sont pas émoussées et il n'y a pas de lustré. Cet état de conservation peut être expliqué par la présence, jusqu'au XIXe siècle du bois Saint-Martin. Le système racinaire a certainement contribué à la préservation de la couche sableuse contenant le mobilier.

Présentation du matériel

Nous avons identifié 44 pièces en silex bartonien. La totalité du matériel est constituée d'éclats. Aucun nucleus n'a été retrouvé. Cette absence avait déjà été constatée lors de l'analyse de la série de la «rue des Valanchards - projet MAS et CHASA».

Une première approche du matériel de « la rue des Valanchards - la Clé pour l'autisme » nous a permis d'isoler un élément qui, de par sa morphologie et l'agencement des enlèvements, se distinguait nettement du reste de la série. Il s'agit d'un fragment distal de lame sous-crête. Le reste de l'industrie est constitué d'éclats épais, ou d'éclats plus fins au profil souvent courbe.

La classe des outils regroupe quant à elle 7 individus, tous réalisés sur éclats.

Le débitage sur silex tertiaire

L'industrie laminaire

L'industrie laminaire n'est représentée que par un unique individu. Il s'agit de la partie distale d'une lame sous crête (planche 9, n°1). Ces dimensions sont de 2 cm de large pour 8 cm de long. Une industrie similaire avait déjà été observée lors de l'étude du matériel de la « rue des Valanchards - projet MAS et CHASA »⁹. Elle se signalait notamment par la présence d'un distal de lame à crête (planche 9, n°2) de 2 cm sur 6 cm de long. Nous avons alors pu identifier un débitage laminaire dont le processus s'initialise par la création d'une crête, à l'aide d'enlèvements tangentiels à l'axe de débitage du nucleus. Cette mise en forme permet d'installer les convexités appropriées au détachement de produits laminaires. La découverte d'un fragment de lame sous crête lors du diagnostic de « la Clé pour l'autisme » semble confirmer ces analyses.

⁶ Bostyn, Lanchon 1992

⁷ Bostyn, Giligny, Lo Carmine 2002 ; Bostyn et al. 2003 ; Bostyn, Giligny, Lo Carmine 2006

⁸ Fuzellier, 1975

⁹ Lefevre, 2008

Malheureusement, l'absence de nucleus et la très faible représentation de cette industrie ne permettent pas de pousser plus loin nos recherches.

Caractérisation chrono-culturelle

L'attribution chrono-culturelle d'une si petite série reste problématique. Le débitage laminaire demeure une méthode ubiquiste qui ne caractérise pas un complexe chrono-culturel en particulier. En l'absence de fossile directeur, nous ne pouvons que rester extrêmement prudent dans nos conclusions.

Cependant, une série de sondages archéologiques réalisés en 1983 sur la parcelle dite « derrière-le-Bois-de-la-Siaule » (à environ 200 m au sud de notre emprise) a permis de mettre au jour quelques structures, ainsi qu'un matériel lithique et céramique attribuable à un horizon néolithique ancien¹⁰. Parmi ce matériel lithique, l'auteur fait état d'un important corpus laminaire.

Par ailleurs, l'industrie laminaire avec initialisation du débitage par l'installation d'une crête frontale (ou plusieurs) est bien attestée au Néolithique ancien, notamment dans le Villeuneuve-Saint-Germain¹¹. De plus, les éléments laminaires du VSG sont généralement standardisés et présentent une largeur moyenne de 2 cm pour une dizaine de cm de longueur¹².

Dans ce cas, nous pourrions rattacher l'industrie laminaire de la « rue des Valanchards » à un Néolithique ancien (peut être VSG si l'on se réfère aux informations livrées par R. Martinez en 1984). Nous souhaitons tout de même émettre quelques réserves quant à cette attribution chrono-culturelle. Espérons que de futures recherches sur les parcelles non explorées (notamment les quelques 200 m séparant notre emprise de celle explorée par R. Martinez en 1984) pourront venir documenter ces premières constatations.

Autre(s) industrie(s) en silex tertiaire

Nous avons regroupé ici l'ensemble des éléments en silex tertiaire, à l'exception des produits laminaires. L'absence de nucleus et l'extrême faiblesse du corpus (43 individus) ont largement compliqué la caractérisation de la méthode de débitage employée pour produire cette industrie.

Nous avons tout de même pu isoler deux catégories techno-morphologiques d'éclats. La première se compose de 31 éléments. Elle regroupe des éclats épais, au bulbe généralement bien marqué, avec un talon également épais. La lecture des stigmates visibles sur l'avvers des produits ne montre pas de récurrence dans l'agencement de ces enlèvements. De ce fait, il est difficile de les replacer au sein d'une chaîne opératoire particulière.

Une seconde catégorie regroupe 12 éclats au profil plus courbe, moins épais, avec des talons plutôt fins, révélant souvent des traces de préparation (abrasion). Ces éclats présentent de un à trois négatifs envahissants, parallèles et de même direction que l'axe de détachement de la pièce. Il n'est pas rare de constater la présence de cortex en partie distale. Ces éléments pourraient correspondre à des éclats de mise en forme de nucleus à lame. Dans ce cas, nous

¹⁰ Martinez, 1984

¹¹ Augereau, 2004, Bostyn, Allard, 2006

¹² Allard, 2005

pourrions les rapporter à l'industrie laminaire déjà identifiée (cf. infra). Ils pourraient aussi résulter de la mise en forme d'ébauches de hache. Cependant, cette pratique laisse en général un nombre important de déchet de taille¹³. La faiblesse du corpus et l'absence d'ébauche de hache ou de hache achevée en silex tertiaire dans la collection, semblent invalider cette thèse.

Lors de la première intervention archéologique sur le site de la « rue des Valanchards - projet MAS et CHASA », nous avons attribué cette industrie, sur la base de son outillage, à un faciès du Néolithique final. Nous avons conclu à un débitage atypique d'éclat par mise en forme centripète du nucleus¹⁴. Si les éléments collectés lors de l'opération de la « Clé pour l'autisme » n'apportent pas d'informations supplémentaires quant aux méthodes de débitage prévalant dans cette série, ils n'infirment pas non plus nos premières conclusions (les éclats courbes pourraient alors correspondre aux éclats de mise en forme de ces nucleus centripètes).

L'outillage sur silex tertiaire

L'outillage en silex tertiaire regroupe 7 éléments. De part la retouche et la morphologie des objets, nous pouvons l'attribuer à un Néolithique final. La série se compose comme suit :

- un fragment d'outil sur masse central. Il pourrait s'agir de la partie distale d'un pic. Il présente de nombreuses traces de bouchardage qui témoignent d'une utilisation de l'objet en percussion ;
- un outil sur éclat assez épais. Il présente une retouche bifaciale, plus ou moins envahissante. Les enlèvements sont très marqués avec des contre-bulbes bien visibles. Les nombreux esquillements observables sur la partie active nous laissent entendre une utilisation de la pièce en percussion (planche 9, n°3) ;
- un grattoir sur éclat présentant une retouche semi-abrupte à abrupte, sub-parallèle (planche 9, n°4) ;
- un élément que nous avons qualifié de « pseudo scie à encoche ». Il ne présente qu'une encoche marquée, latéralisée à gauche et réalisée avec l'aide d'enlèvements directs, semi-abrupts à abrupts (planche 9, n°5) ;
- un grattoir présentant une retouche écailleuse et abrupte à semi-abrupte (planche 9, n°6) ;
- une pièce encochée réalisée sur un éclat de petite dimension au profil courbe. L'encoche se situe en partie distale de l'objet (planche 9, n°7) ;
- un denticulé réalisé sur un éclat épais. La retouche est inverse et bien marquée.

L'industrie sur silex secondaire

Matière première et sources d'approvisionnement

Le diagnostic archéologique a livré un important ensemble lithique réalisé sur un silex secondaire du crétacé, à grain fin. La matrice de ce matériau varie du brun au gris et le cortex est peu épais, voir fin sur certains éléments. Il se trouve en abondance dans les alluvions de l'Oise, notamment dans la boucle de Cergy.

Les modalités de collecte de ce silex ne sont pas clairement identifiées. Si des minières d'extraction de silex secondaire ont bien été identifiées à Maule (Yvelines) ou à Méru

¹³ Bostyn, Lanchon, 1992

¹⁴ Lefevre, 2008

(Oise), l'abondance de ce matériau aux alentours du site nous inciterait plutôt à envisager un approvisionnement local.

Etat de conservation du matériel

Sur l'ensemble de la collection en silex secondaire, 44 éléments proviennent d'un ramassage de surface. Le reste, soit 427 pièces, a été retrouvé dans les tranchées de diagnostic, au sein du niveau sableux situé directement sous la terre végétale (fig.5 p.18 log2).

De ce fait, l'aspect qualitatif du matériel est bon. Les arêtes sont encore vives, les bords ne montrent pas de traces de concassage et le matériel est très peu patiné. La lecture technique des objets peut alors s'effectuer dans de bonnes conditions.

Présentation du matériel

Nous avons identifié de 471 éléments en silex secondaire répartis de la façon suivante (tableau 3):

Type d'objet	Nombre d'objet	Pourcentage
Eclats	420	89,17%
Outils sur masse centrale	6	1,27%
Nucleus	42	8,91%
Autres	3	0,63%
Total	471	100%
Outils (éclats retouchés et outils sur masse centrale)	67	14,22%

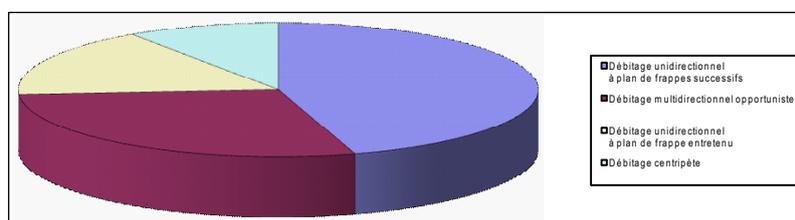
Tableau 3: Tableau de répartition du mobilier sur silex secondaire.

- 420 éclats dont 61 outils ;
- 42 nucleus ;
- 6 outils sur masse centrale (3 fragments de hache polie et 3 pics) ;
- 1 percuteur ;
- 2 cassons.

Restitution du débitage

Lecture des nucleus et confrontation avec les éclats

La lecture technique des nucleus et des éclats a permis d'identifier quatre schémas de débitage distincts.



Graphique 1 : Occurrence des schémas de débitage.

Le premier schéma regroupe 19 nucleus, soit 45,23% de l'ensemble de cette classe technologique. Il s'agit d'un débitage unidirectionnel à plans de frappes successifs (planche 10, n°3). Cette méthode est la plus couramment rencontrée dans le Néolithique moyen. Le débitage s'effectue au percuteur dur. Le tailleur débite une série d'éclat à partir d'un même plan de frappe. Lorsque la face d'exploitation n'offre plus les convexités adéquates à la taille, il tourne le nucleus afin de retrouver des formes propices et débite une nouvelle série d'éclats. L'opération se poursuit jusqu'à exhaustion (ou abandon) du bloc. Il en résulte un nucleus généralement polyédrique, présentant différentes séries de négatifs parallèles et de même sens¹⁵. Les éclats ainsi débités sont de morphologie variée, tantôt épais, tantôt fins et parfois allongés.

Le second schéma identifié correspond à un débitage multidirectionnel opportuniste (planche 10, n°2). Il concerne 12 nucleus, soit 28,57% de l'ensemble. Il s'agit d'un débitage assez simpliste qui consiste à détacher des éclats sans véritable plan établi. Il ne demande pas de mise en œuvre importante. Les éclats obtenus sont souvent épais.

Un troisième schéma regroupe 7 nucleus, soit 16,60% de l'ensemble. Il s'agit d'un débitage unidirectionnel à plan de frappe entretenu (planche 10, n°1). Ces nucleus ont besoin d'une préparation sommaire avant le plein débitage. Ce dernier s'effectue à partir d'un plan de frappe unique, entretenu par de petits enlèvements centripètes. Les éclats produits sont souvent allongés.

Si ces trois modalités avaient déjà été évoquées lors de l'étude du matériel de la «rue des Valanchards - projets MAS et CHASA » dans des pourcentages quasi identiques, nous en avons identifié une quatrième dans des proportions très restreintes. En effet, 4 nucleus (9,52%) montre une série de négatifs centripètes.

Pour résumer, le débitage unidirectionnel à plan de frappe successif apparaît comme la méthode la plus employée par les tailleurs de Jouy-le-Moutier : sur un total de 76 nucleus découverts lors des deux opérations « projet MAS et CHASA » et « la Clé pour l'Autisme », 37 procèdent de cette méthode, soit 46,68% de l'ensemble des nucleus. Ce taux est comparable à ce qui est observé sur les différents sites attribués au Néolithique moyen du nord du Bassin parisien¹⁶. Le débitage multidirectionnel successif et le débitage unidirectionnel à plans de frappes entretenus suivent ensuite avec une occurrence quasi identique : le premier correspond à 27,63% et le deuxième à 17 % de l'ensemble. Enfin, le débitage centripète est anecdotique.

¹⁵ Garmond 2007

¹⁶ Blanchet, Petit, 1972 ; Garmond, 2007

L'outillage

L'outillage regroupe 67 individus dont 6 outils sur masse centrale (3 fragments de haches polies et 3 fragments de pics), soit 14,22% de l'ensemble de l'industrie secondaire. Il se compose comme suit (tableau 4 p.62).

Catégorie	Nombre de pièces	% de l'outillage
Grattoirs	25	37,31%
Eclats retouchés	12	17,91%
Pièces encochées	8	11,94%
Tranchets	6	8,95%
Denticulés	5	7,46%
Haches polies	3	4,47%
Pics	3	4,47%
Armatures tranchantes	2	2,98%
Burins	2	2,98%
Perçoir	1	1,49%

Tableau 4: Répartition des classes d'outils .

- Grattoirs (planche 10, n°4 et 5)

Cette classe d'outil est prépondérante avec 25 individus. Elle représente 37,31% de l'ensemble de l'outillage. Les grattoirs sont tous réalisés sur éclat. Ils sont de morphologie et de taille variées avec, semble-t'il, une préférence pour les éclats épais. Le type de retouche change selon la morphologie initiale de l'objet. Elle peut être courte ou longue, semi-abrupte à abrupte, et elle est souvent scalariforme.

- Eclats retouchés (planche 10, n°6 et 7)

Les éclats retouchés sont au nombre de 12, soit 17,91% de l'ensemble de l'outillage. Nous n'avons pas remarqué de normes particulières quant à la localisation ou la forme des retouches.

- pièces encochées (planche 11, n°1 et 2)

Au nombre de 8 (11,94%), elles sont réalisées sur supports divers. L'encoche est généralement peu marquée et souvent latéralisée à gauche.

- Les tranchets (planche 11, n°3 et 4)

Ils représentent 8,95% de l'outillage. Au nombre de 6, ils montrent une homogénéité technique et morphologique certaine. Leur longueur est comprise entre 6 cm et 8,2 cm et la largeur du tranchant entre 2,6 et 4 cm. Ils sont tous réalisés sur éclats. Il est à noter que 4 éléments présentent des bords esquillés, voire bouchardés, qui pourraient témoigner d'un emmanchement.

- Les denticulés (planche 11, n°5 et 6)

Nous avons identifié 5 outils à denticulations, soit 7,46% de l'outillage. Ils sont réalisés sur supports épais, plutôt circulaire.

- Les outils polis

Le diagnostic a livré 3 fragments d'outils polis. Dans un premier cas, nous avons identifié une hache polie dont seule la partie distale est conservée. Elle semble avoir été cassée à l'utilisation (planche 12, n°4).

Les deux autres individus présentent de multiples petits enlèvements et esquillements (planche 12, n°1 et 2). Ces stigmates pourraient indiquer une utilisation en percussion, peut être en tant que pièces intermédiaires (coin à fendre ?).

- Les pics

Nous avons reconnu 3 pics. Les esquillements visibles sur leurs extrémités laissent supposer une utilisation en percussion.

- Les armatures de flèche tranchantes

Les tranchées ont livré 2 armatures de flèche tranchantes. La première est une petite bitroncature à retouches directes abruptes et retouches inverses rasantes (planche 11, n°7). La deuxième est une petite bitroncature à retouches alternes. Elle est directe, abrupte à droite, et inverses, abrupte à gauche (planche 11, n°8).

- Les burins (planche 12, n°3)

Nous avons identifié 2 burins dièdres au sein de la série. Réalisés sur deux éclats différents, le coup de burin est donné sur un pan déjà existant (surface de débitage).

- Les perçoirs

Il n'y a qu'un seul perçoir identifiable dans la série. Il est réalisé sur un éclat partiellement cortical.

Caractérisation et comparaison chrono-culturelle de l'industrie en silex secondaire

Afin d'obtenir des statistiques plus fiables, nous avons joints à notre corpus d'outils, les données quantitatives acquises lors de l'analyse du matériel du « projet MAS et CHASA ». Nous obtenons le tableau suivant (tableau 5 p.64)

La composition de l'outillage, nettement dominée par les grattoirs (39,06%) et à la forte présence de tranchets (9,37%), ainsi que les méthodes de débitages mises en œuvre, concordent avec ce qui est généralement observé sur les gisements du Néolithique moyen¹⁷. Cependant, on ne peut nier une possible intrusion de matériel domestique VSG au sein de cette série. Les méthodes de débitage et l'outillage ne varient que très légèrement du Néolithique ancien au Néolithique moyen. Quoiqu'il en soit, la découverte de deux armatures tranchantes dont une

17 Augereau, Hamard, 1991 ; Augereau, 2004 ; Garmond, 2007

présentant des retouches abruptes directes et rasantes inverses, semble confirmer l'existence d'une industrie du Néolithique moyen. Malheureusement, ce type d'armature est trop ubiquiste pour venir affiner l'attribution chrono-culturelle de la série.

Catégorie	Nombre de pièces	% de l'outillage
Grattoirs	25	37,31%
Eclats retouchés	12	17,91%
Pièces encochées	8	11,94%
Tranchets	6	8,95%
Denticulés	5	7,46%
Haches polies	3	4,47%
Pics	3	4,47%
Armatures tranchantes	2	2,98%
Burins	2	2,98%
Perçoir	1	1,49%

Tableau 5: Tableau récapitulatif de l'outillage de Jouy-le-Moutier - «Rue des Valanchards».

Les autres matières premières lithiques

L'industrie sur grès quartzite ne regroupe que 6 éléments. Nous avons identifié 5 éclats et un petit grattoir à la retouche écailleuse et semi-abrupte, ayant subi l'action du feu. Ces éléments, en bien trop petite quantité, ne peuvent être replacés dans un contexte chrono-culturel.

Une petite hache/herminette polie a également été collectée. Il s'agit d'un objet en roche métamorphique litée schisteuse.

Enfin, nous avons identifié 49 éclats de silex ayant subi l'action du feu. Ces éléments n'étant pas caractérisables, nous ne les avons pas traités avec le reste du matériel en roche siliceuse.

Conclusion

L'étude du matériel lithique retrouvé lors du diagnostic de Jouy-le-Moutier « rue des Valanchards – la Clé pour l'Autisme » a permis de compléter et de vérifier les résultats obtenus lors des premiers travaux sur la parcelle attenante.

Nous avons pu identifier une occupation de la deuxième partie du Néolithique ancien au Néolithique final. La phase moyenne est, par ailleurs, très bien représentée en comparaison des phases récentes et anciennes.

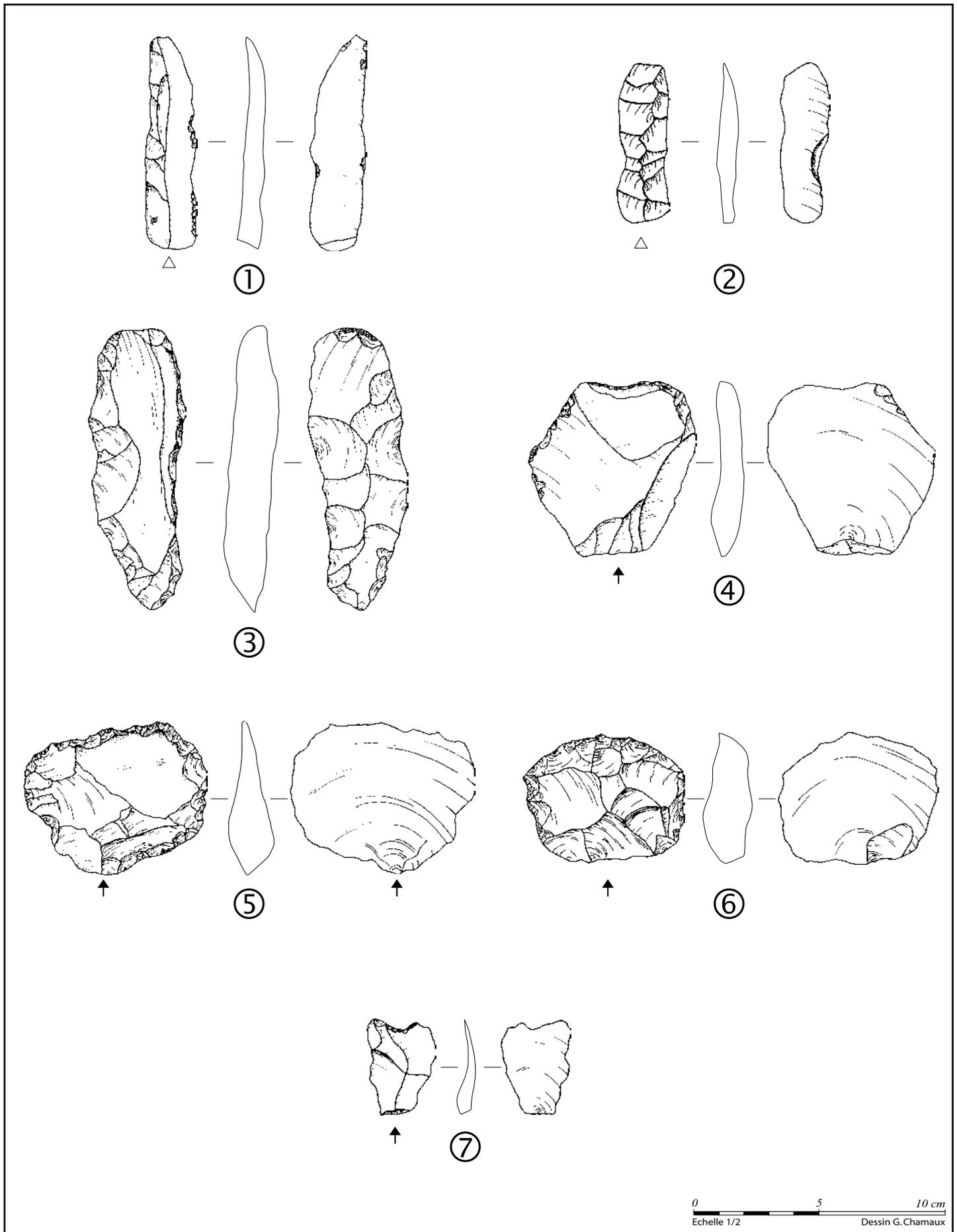


Planche 9 : Industries en silex tertiaire de Jouy-le-Moutier "Rue des Valanchards" ; lame sous crête (1) ; lame à crête (2) ; outils à retouche bifaciale (3) ; grattoirs (4 et 6) ; "pseudo scie à encoche" (5) ; pièce encochée (7).

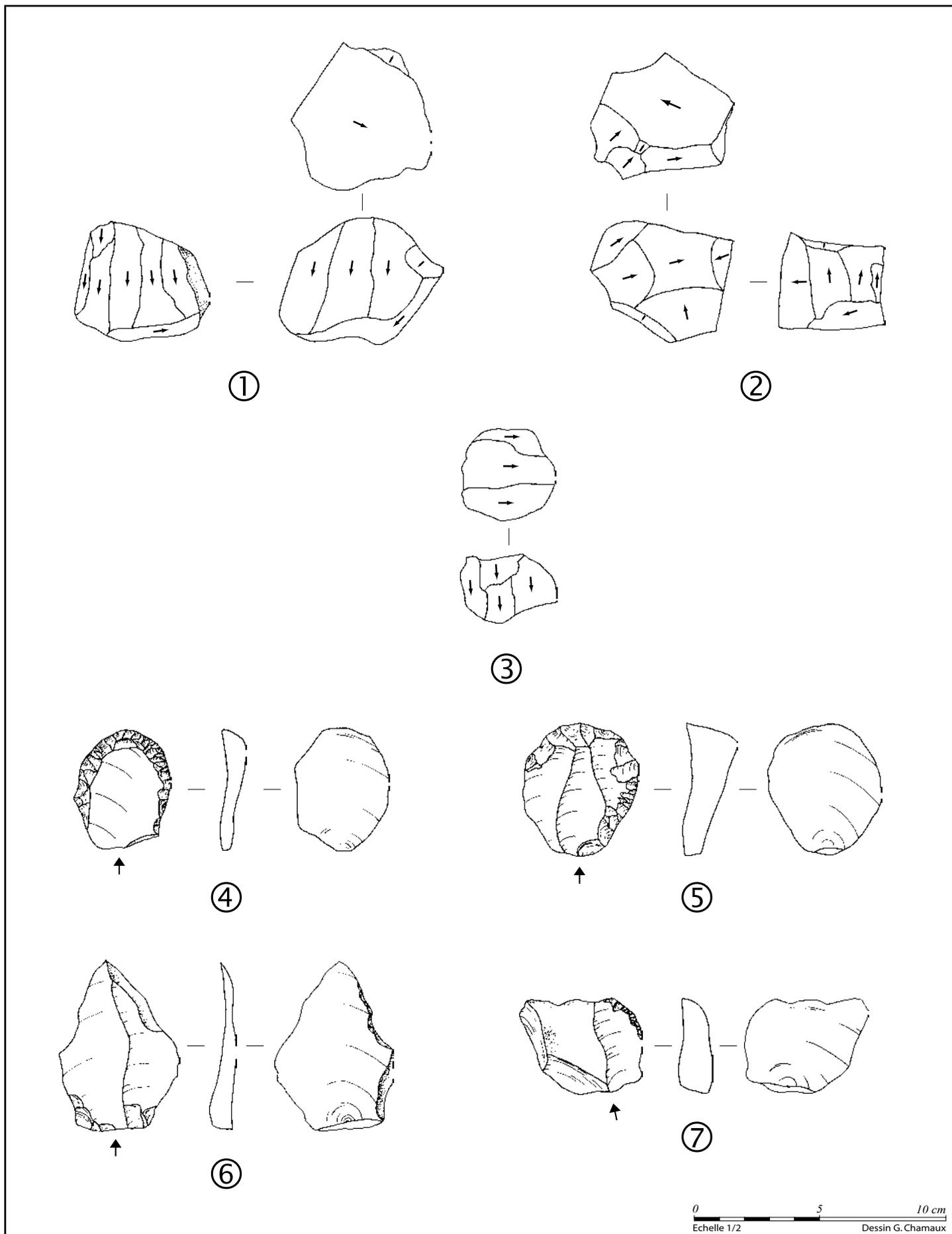


Planche 10 : Industries en silex secondaire de Jouy-le-Moutier "Rue des Valanchards" ; nucleus unidirectionnel à plan de frappe entretenu (1) ; nucleus multidirectionnel opportuniste (2) ; nucleus unidirectionnel successif (3) ; grattoirs (4 et 5) ; éclats retouchés (6 et 7)

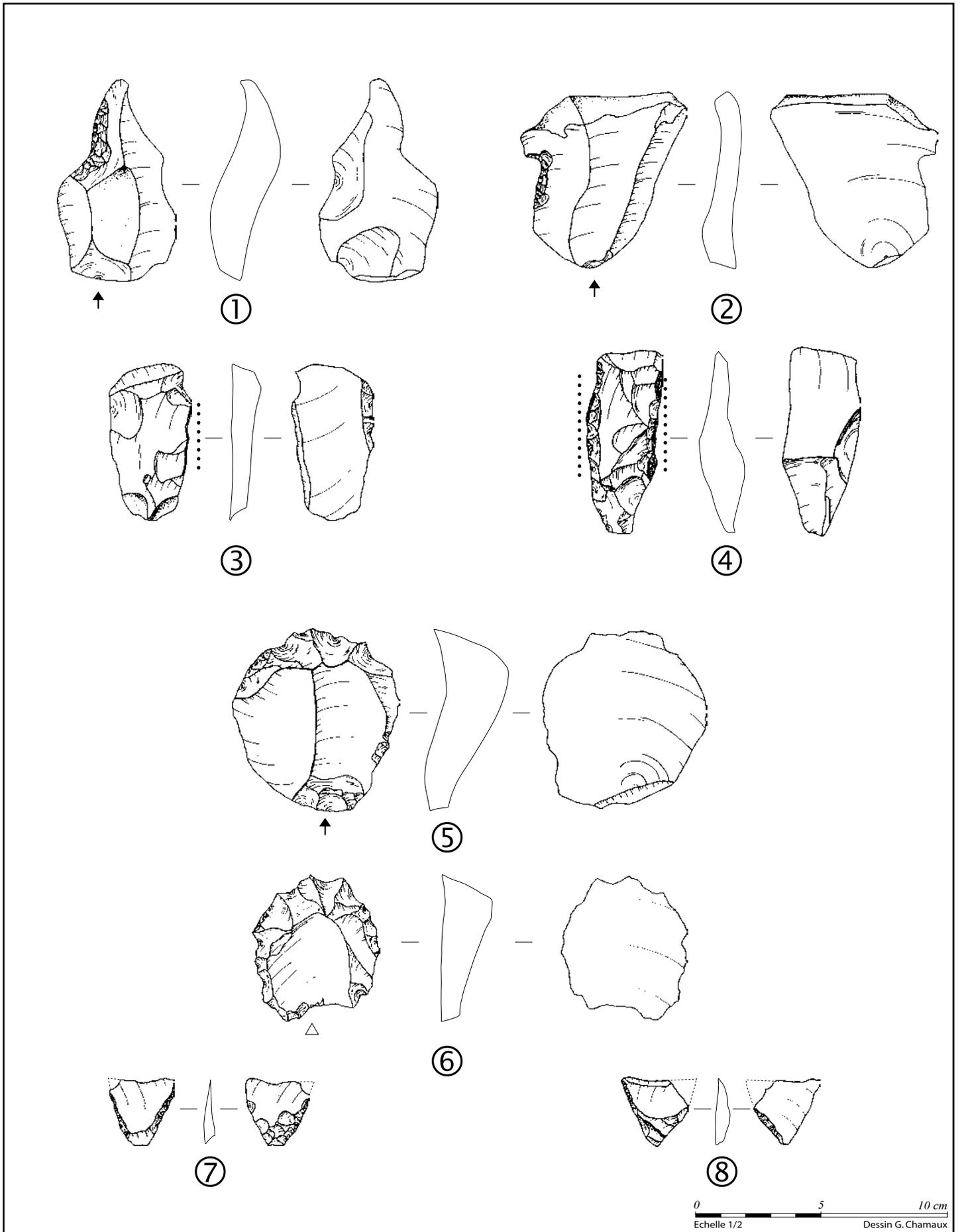


Planche 11 : Industries en silex secondaire de Jouy-le-Moutier "Rue des Valanchards" ; pièces encochées (1et 2) ; tranchets sur éclat (3 et 4) ; denticulés (5 et 6) ; armature tranchante à retouches directes abruptes et inverse rasante (7) ; armature tranchante à retouches abruptes alternes (8)

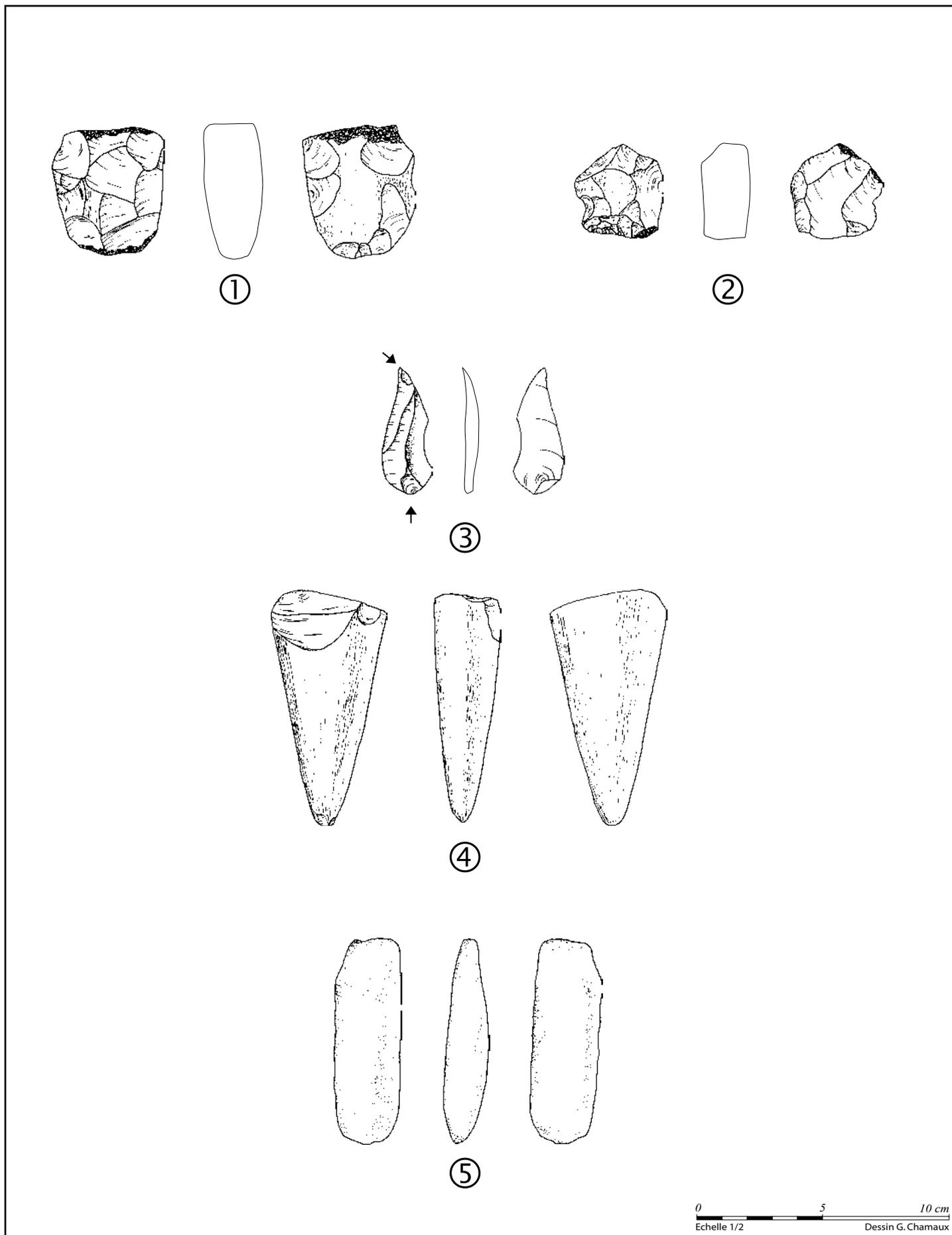


Planche 12 : Industries en silex secondaire et roche tenace de Jouy-le-Moutier "Rue des Valanchards" ; pièces intermédiaires (1 et 2) ; burin (3) ; fragment distal de hache polie (4) ; hache/herminette en roche tenace (5)

II.2 Une zone funéraire de La Tène Moyenne

La tranchée 3 a livré un remarquable ensemble funéraire attribuable au second Age du Fer. Il se compose d'une stèle, de deux urnes cinéraires (dont une encore coiffée de son couvercle) et d'un petit vase. Cet ensemble est situé à l'extrémité sud de la parcelle diagnostiquée. Le dépôt se développe sur une avancée topographique du dôme calcaire, autour de la cote 104 m NGF. Cette situation topographique offre un panorama dégagé sur la plaine en contre-bas et sur le massif de l'Hautil en arrière-plan.

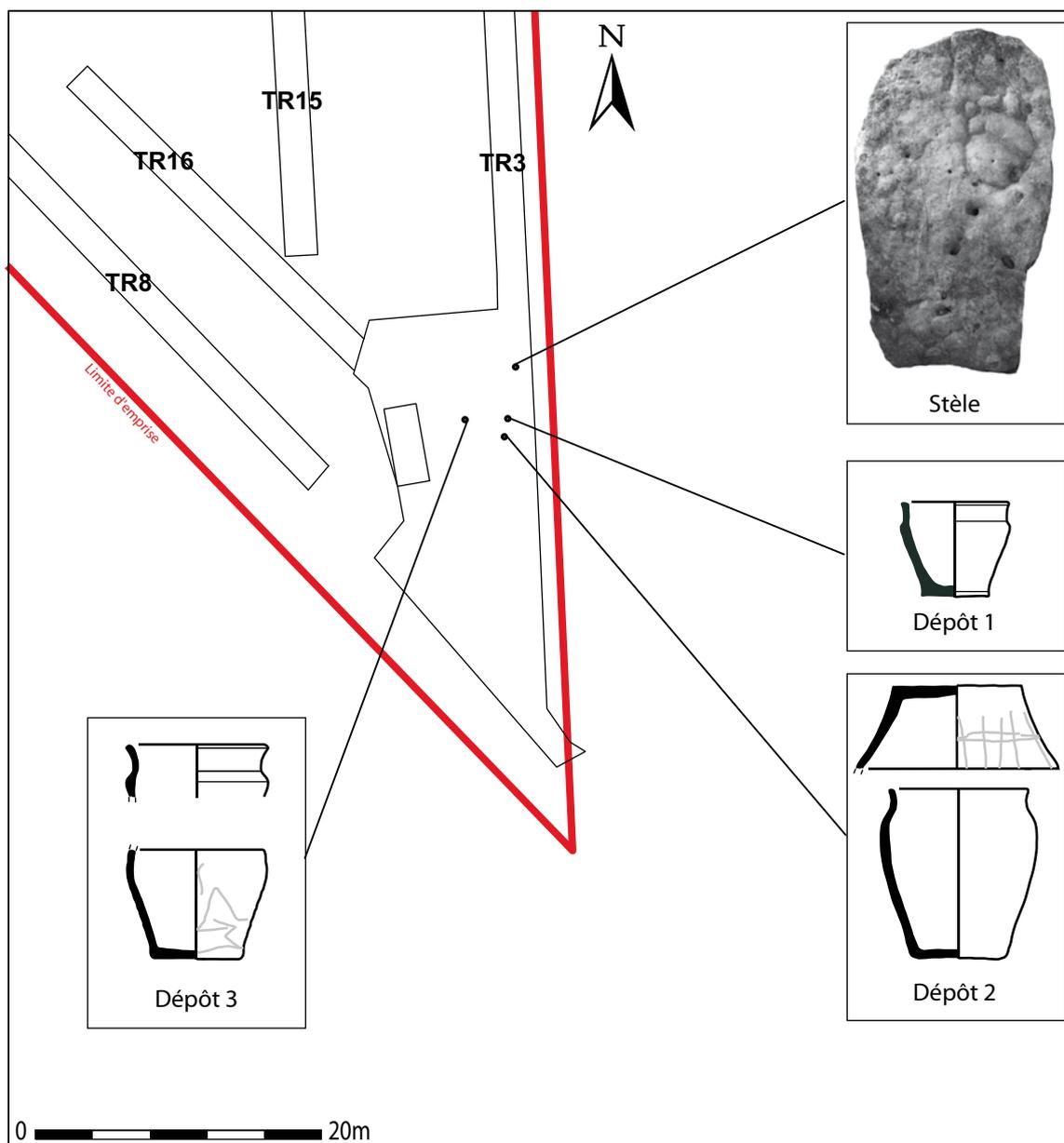


Fig. 20: Plan de détail de la zone funéraire de La Tène moyenne.

Contexte de découverte

Lors du creusement de la tranchée 3, un élément lithique de module important en grès est apparu à l'interface de la terre végétale et des horizons sableux. La morphologie générale, la matière première et le module de cet objet, qui reposait sur l'une de ses faces, nous ont immédiatement alertés. Un décapage très fin a alors été demandé au conducteur d'engin afin de ne pas endommager de potentielles structures.

A quelques mètres de cette dalle de grès, un petit vase en céramique (dépôt 1) a été découvert. Aucun creusement ou aménagement n'a pu être discerné à la fouille. Il a alors été décidé d'effectuer une fenêtre de décapage afin de documenter cette occupation.

Ce décapage a permis de mettre au jour deux urnes cinéraires, dont l'une était encore scellée par son couvercle. Le niveau d'apparition de la céramique operculée correspond au niveau d'apparition de la dalle. Les deux éléments cinéraires reposaient sur leur fond, ce qui peut nous laisser raisonnablement supposer qu'ils se trouvaient encore à leur emplacement initial. Cependant, aucun creusement n'a été identifié. Cet état de fait peut être lié à la nature de l'encaissant constitué de sédiments sableux mêlés de blocs de meulière de petit module. Il est également probable que le caractère ponctuel de l'enfouissement n'a pas favorisé la différenciation du remplissage.

La « stèle » (fig.21 p.71)

Il s'agit d'une dalle de grès bartonien dont l'origine pourrait être l'étage e6b (fig.7 p.17) présent à quelques centaines de mètres à l'est de l'emprise du diagnostic. Ce type de grès formé lors des épisodes marins de l'Auvervien et du Marinésien présente une structure litée favorable au détachement en plaques. Il semble que, dans le cas présent, la récupération de cette dalle ait été opportuniste.

Nous sommes donc en présence d'un bloc brut haut d'1 m pour une largeur maximale de 0,6 m et 0,40 m à la base. L'épaisseur quant à elle est comprise entre 0,06 et 0,1 m. De face, la forme générale est celle d'une borne au sommet arrondi. Il semble que la base et les tranches de l'objet ai été épannelée afin de régulariser le contour. La surface présente de multiples cupules de dissolution d'origine naturelle. Un examen attentif à la lumière rasante n'a révélé aucun décor gravé. Il est néanmoins possible que certains reliefs d'origine naturelle ait pu évoquer une symbolique propre aux civilisations de la Tène (décor figuratif ou abstrait, forme anthropique...). La découverte de cet élément, sur le même niveau d'apparition, et à proximité immédiate d'incinérations invite à l'assimiler à un cippe, c'est-à-dire une stèle signalant l'emplacement des tombes.

Il est difficile de trouver des parallèles à cette découverte. En effet, si le phénomène des stèles laténiennes est bien connu dans le domaine armoricain (parfois associé à un contexte funéraire), les exemples en Gaule centrale et septentrionale sont extrêmement rares. La comparaison la plus convaincante provient de la fouille du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre¹⁸. Au sein d'un enclos polygonal elliptique daté du IIIe s. av. J-C, une cinquantaine de stèles en grès ont été érigées (fig.21 p.72). Les dimensions, la nature de la roche et l'aspect général de ces monuments sont similaires à la stèle de Jouy-le-Moutier. J.-L. Brunaux interprète cet ensemble comme des représentations de guerriers morts au combat puis héroïsés dans ce qui pourrait être un *herôon* celtique. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons donner une interprétation comparable à Jouy-le-Moutier. Seul un décapage extensif des terrains situés en

18 Brunaux 2002 ; Brunaux 2004

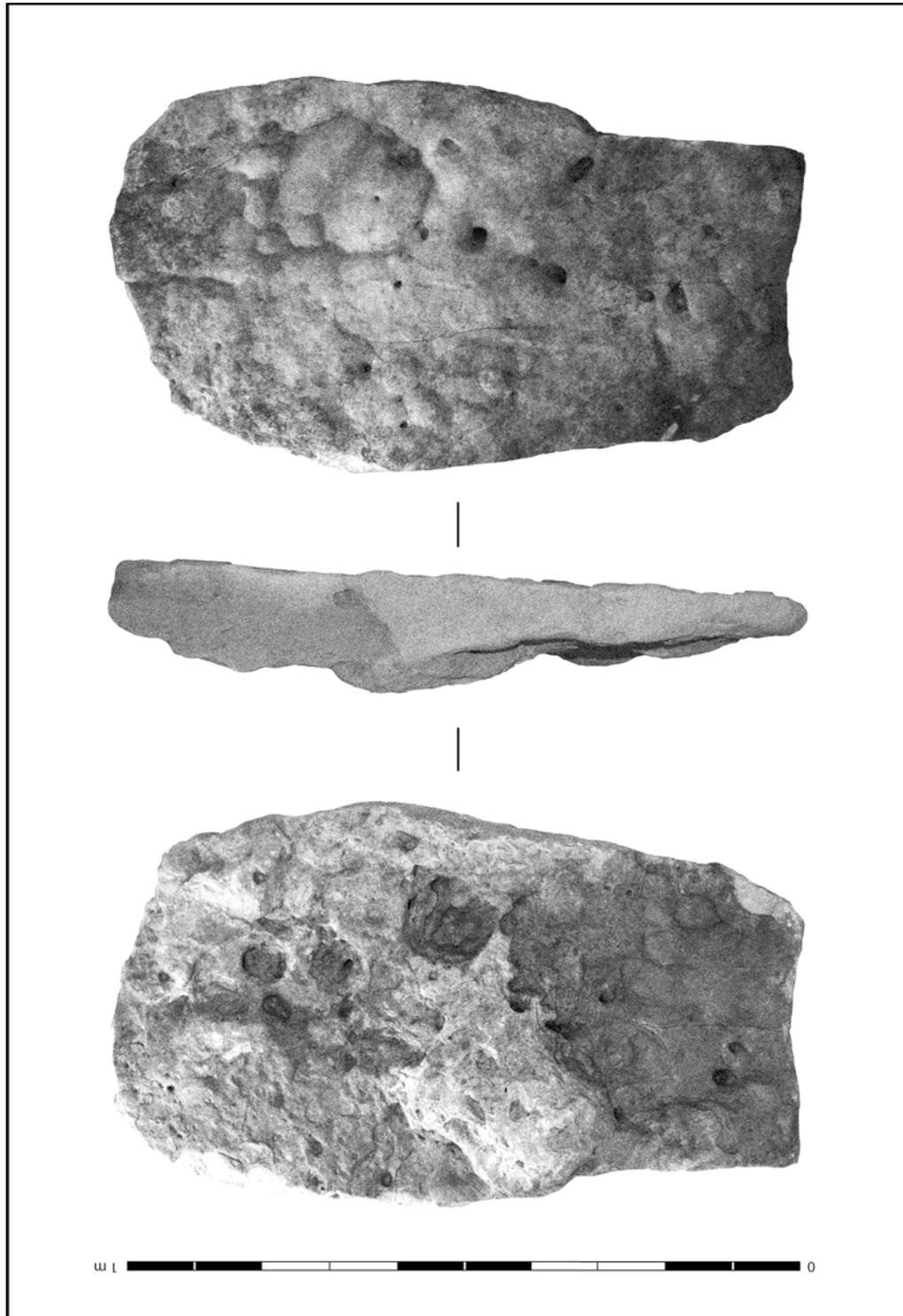


Fig. 21: Stèle ou cippe (Tranchée 3).

aval de ce diagnostic pourrait nous permettre de contextualiser cette découverte. En particulier, il serait crucial de connaître l'extension de l'espace funéraire et ses modalités de création.



*Fig. 21: Stèle en grès de Ribemont
(Brunaux 2002, p.48).*

Le dépôt 1 (pl.13 p.76)

La céramique constituant le dépôt 1 se situait à 3,75 m au sud de la stèle. Bien qu'endommagée, sa forme est archéologiquement complète. Il s'agit d'une petite poterie de couleur brune à noire, de bonne qualité, certainement obtenue par cuisson réductrice.

Elle mesure 5,7 cm de hauteur pour un diamètre maximal de 8 cm (le diamètre est de 7,7 cm à l'ouverture au col et de 5,5 cm à la base). Sa forme rappelle les vases situliformes, avec une carène haute, un col légèrement rentrant et une lèvre éversée. Le fond est plat et présente un bord saillant.

Le dépôt 2 (pl.13 p.76)

Le dépôt 2 se compose de deux éléments : une urne cinéraire et son couvercle. Cet ensemble se situait à 5 m au sud de la stèle et à 1,32m du dépôt 1. Nous n'avons pas identifié de creusement associé.

- Le couvercle

L'urne a été découverte encore scellée par son couvercle. Bien qu'encore en place, il n'est pas entier et a certainement été bouleversé par un soc de charrue.

Il s'agit de la partie inférieure d'une céramique (brisée intentionnellement ou non) réemployée pour fermer l'urne.

La hauteur conservée est de 7,8 cm pour un diamètre de 19,5 cm. Le diamètre du fond est de 12,3 cm. La céramique est de couleur brune, la pâte est homogène et présente un possible dégraissant sableux. La cuisson est réductrice.

La paroi extérieure présente un décor de lignes verticales et horizontales formant un quadrillage grossier. Ce décor, certainement réalisé à la pointe mousse¹⁹, apparaît comme peu soigné. Nous avons également noté la présence d'un dépôt noirâtre sur la surface extérieure, participant certainement au décor de l'objet.

19 P. Brunet, communication personnelle

- L'urne

L'urne est bien conservée. Il s'agit d'un vase de forme haute et d'allure situliforme. L'épaule en partie supérieure est peu marquée. Le col est légèrement rentrant et la lèvre éversée. La surface extérieure présente des irrégularités certainement liées aux techniques de fabrication mises en œuvre (modelage ou tour lent). La céramique est de couleur brun clair. La pâte atteste d'une cuisson oxydo-réductrice.

Elle mesure 16,5 cm de hauteur. Son diamètre maximal (à l'épaule) est de 15 cm. Le diamètre à l'ouverture est de 13,5 cm et le diamètre à la base est de 9,3 cm.

Une analyse tomographique a été réalisée afin d'obtenir l'image en 3 dimensions du comblement de l'urne avant la fouille. Elle avait également pour but d'identifier d'éventuels dépôts dans la céramique. Si aucun objet n'a été identifié, cet examen a permis une première approche de la disposition des ossements dans l'urne. Il a par ailleurs aidé à la fouille du comblement (voir annexe 1).



Fig. 22: Dépôt n°2, urne funéraire de La Tène moyenne in situ et coupe tomographique

Le dépôt 3 (pl.13 p.76)

Une seconde urne a été retrouvée à 3 m de la première. Ce vase est extrêmement fragmenté et n'est conservé que sur sa partie inférieure ; nous ne pouvons pas restituer son profil en partie haute. La partie conservée mesure 9,9 cm de hauteur pour un diamètre maximal de 12,3 cm. Le diamètre du fond est de 8,4 cm.

Malgré son état de fragmentation, la céramique semble de bonne qualité. Elle est de couleur brun clair. La pâte a été cuite selon une technique oxydo-réductrice.

La surface extérieure montre un décor réalisé à la pointe moussée. Il consiste en un ensemble de lignes peu structurées avec, peut-être, la représentation de chevrons.

Sous ce vase, a été trouvé un fragment de col de céramique. Ce fragment reprend l'aspect général de l'urne du dépôt 1. La différence réside dans le côté plus anguleux de l'épaule. En l'état actuel, et même si de fortes suspicions existent, il nous est impossible de raccorder cet élément à l'urne 3.

Un dernier tesson, retrouvé à proximité des céramiques funéraires, est plus caractéristique. Il s'agit d'un fragment de panse et de bord. Une série d'incisions parallèles, réalisée à l'ongle ou à l'aide d'un instrument fin, est visible sur la lèvre (fig.23 p.74). Ce type de décor est couramment usité au Bronze moyen/final dans le nord de la France, mais perdure également dans les périodes laténiennes.

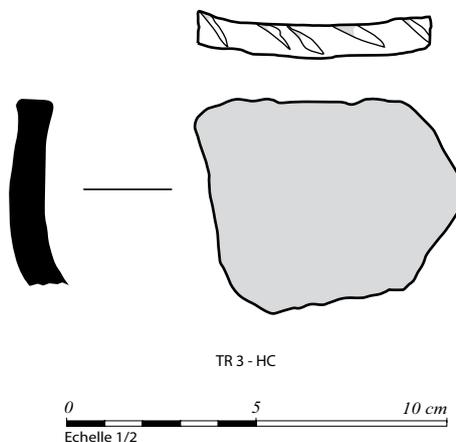


Fig. 23: Tesson à décors, Tranchée 3.

Caractérisation chrono-culturelle des céramiques du dépôt funéraire.

Des parallèles peuvent être établis entre les urnes cinéraires de Jouy-le-Moutier et certaines céramiques retrouvées en contexte funéraire dans les départements de l'Oise, du Val d'Oise, et des Yvelines.

Le site d'Allonne (Oise) a livré un important ensemble funéraire attribuable à la période de la Tène moyenne (La Tène C1)²⁰. Les fosses à incinération ont livré des vases situliformes dont la morphologie générale se rapproche des urnes de la «rue des Valanchards». Par contre, ils ne contenaient pas de restes humains et il s'agirait de dépôts accompagnant le mort.

En 1993, les travaux archéologiques liés à la construction de la déviation de la RN 12 Houdan-Bazainville (Yvelines) ont permis de mettre au jour un ensemble funéraire daté de La Tène moyenne. Les sépultures se présentaient sous la forme de fosses contenant un ou plusieurs vases et une urne cinéraire.²¹ La morphologie de ces éléments se rapproche fortement des céramiques cinéraires de Jouy-le-Moutier.

Le site d'Epiais-Rhus a livré également, dans les sépultures datées de la Tène moyenne, des vases de forme haute semblables à l'urne du dépôt ²²

Il semblerait que les pratiques de crémation s'amorcent à la fin de la Tène ancienne pour se généraliser, dans le nord ouest de l'Île-de-France, au début de la Tène moyenne où ce mode de traitement des corps devient exclusif. Les restes du défunt sont alors toujours déposés dans une urne²³.

Aucune trace de tumulus n'a été décelé malgré un examen attentif des coupes. Un tel aménagement est cependant probable, son absence probablement est à mettre en relation avec la

20 Paris et al., 1998

21 Philippe (dir), 1993

22 Marion, 2004

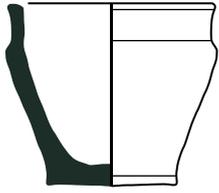
23 Marion, 2004

forte érosion des sols liée à la pente (ce phénomène a d'ailleurs été constaté sur toute la parcelle sondée).

En conclusion, l'aspect général des céramiques (formes hautes, épaulement légèrement estompé, décors) et les pratiques funéraires reconnues à Jouy-le-Moutier (incinération sur os sec puis conditionnement dans un récipient) permettent d'attribuer raisonnablement cet ensemble à un horizon de La Tène moyenne. En particulier, le fragment de col retrouvé sous l'urne du dépôt 3 qui présente un épaulement assez marqué : ce type de carène anguleuse trouve son origine à la Tène ancienne. L'association d'un vase à profil anguleux et d'un vase avec un épaulement plus atténué permettrait d'identifier une phase précoce de la Tène moyenne. Une analyse 14C engagée sur un échantillon osseux prélevé dans l'urne du dépôt 2 viendra très certainement clarifier l'attribution chronologique.

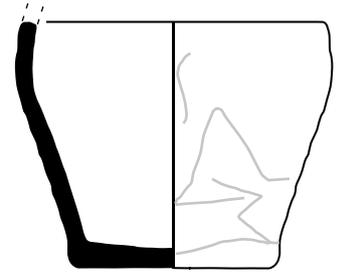
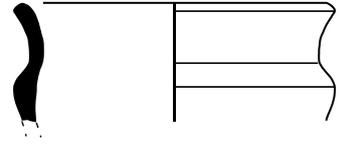
Notons la découverte par D. Paret (1982), au lieu-dit « le Bois des Merisiers »²⁴ situé à 800 m au sud-est de l'emprise de ce diagnostic, de fosses contenant des vestiges attribuables à la Tène moyenne ou au début de la Tène finale. Nous ne pouvons pas attester d'un lien entre ces deux occupations, mais la synchronie et la faible distance sont troublants.

24 Paret 1982



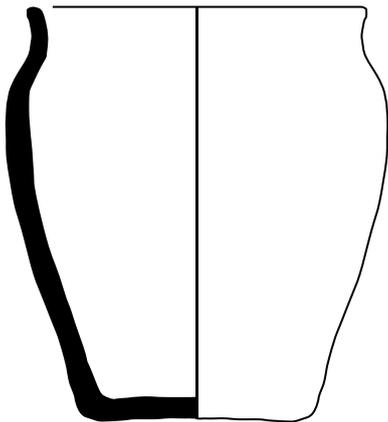
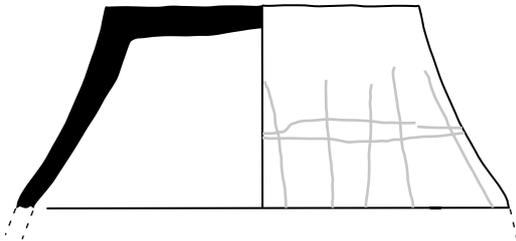
①

Dépôt n° 1 - tranchée 3



③

Dépôt n° 3 - tranchée 3



②

Dépôt n° 2 - tranchée 3



0 5 10 cm
Echelle 1/3

II.3. Périodes moderne et contemporaine

Six structures se rapportent aux périodes modernes et/ou contemporaines : 3 fossés et 4 drains ou réseaux de drainage. Ces creusements se situent à l'extrême nord de la parcelle diagnostiquée en situation de haut de pente. Les orientations sont divergentes et ne semblent s'aligner avec aucun axe fort, que ce soit la ferme de la Sciaule ou le tracé de l'actuelle rue des Valanchards. La datation est déduite de la morphologie des creusements et de quelques rares vestiges mobiliers collectés en surface.

Trois fossés

Le **fossé 1** (fig.24 p.77) dans la tranchée 1 a une orientation nord-est/sud-ouest et un profil en V régulier. Le comblement est constitué de limon argileux hétérogène mêlé de nombreux blocs calcaires.

Le **fossé 3** dans la partie nord de la tranchée 3 n'a pas été fouillé. En surface, le comblement constitué de limon argileux brun-gris hétérogène était large de 0,90 m. Quelques fragments de brique moderne ont été collectés en surface.

Le **fossé 4** (fig.24 p.77) n'a été reconnu que dans la tranchée 4. L'orientation est parallèle au fossé précédent et le remplissage équivalent mais avec ici un profil en V légèrement asymétrique.

Ces deux structures très érodées sont assimilables à des fossés bordiers.

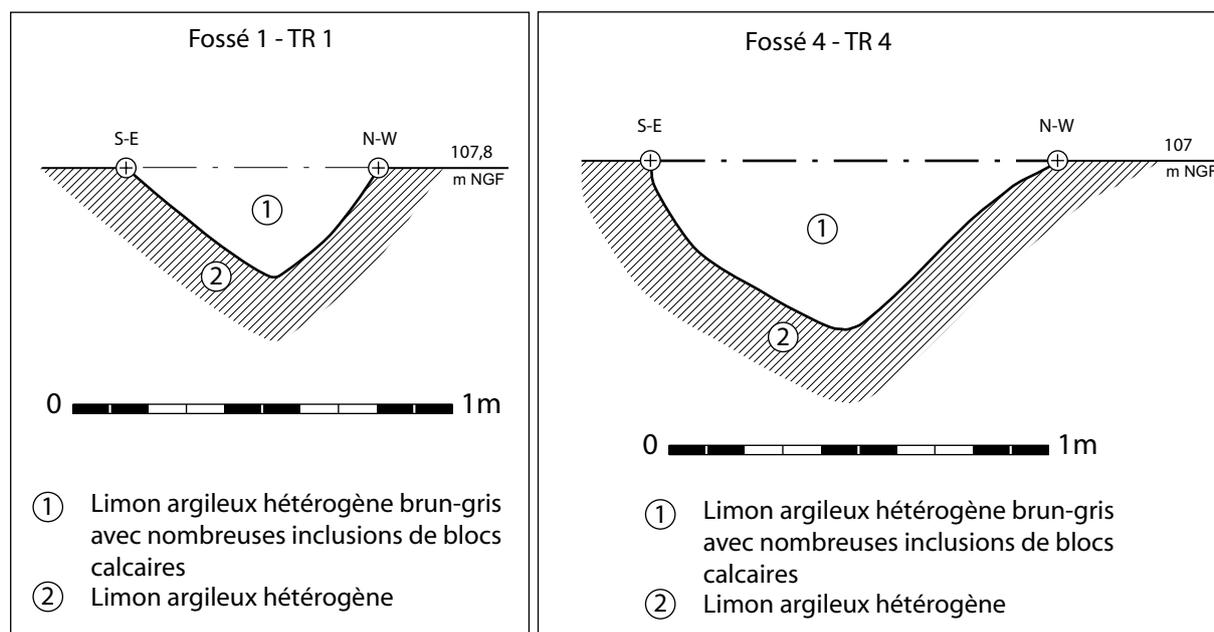


Fig. 24: Fossé 1, Tranchée 1 ; Fossé 4, Tranchée 4.

Un réseau de drainage

Les **structures 2, 3, 5, 6 et 9** se concentrent dans l'angle nord-est de l'emprise. Il s'agit d'un ensemble de tranchées d'une largeur moyenne de 0,30 m, se développant en un réseau constitué de multiples embranchements. Le comblement, très bouleversé par les labours, est constitué d'un bourrage de caillasses, de blocs calcaires et de tuiles. Nous proposons de voir dans cet ensemble un réseau de drainage moderne ou contemporain.

III. Conclusion

Le diagnostic archéologique réalisé « Rue des Valanchards » à Jouy-le-Moutier à l'emplacement du projet de construction de l'association « La Clé pour l'autisme » s'est révélé fructueux.

A travers une étude archéogéographique, il a remis en cause la localisation de la ferme médiévale de la Sciaule dont on présume la proximité.

570 pièces lithiques du Néolithique ont été collectées. Avec les 500 pièces recueillies lors du diagnostic réalisé au printemps 2008 sur une parcelle contiguë, elles constituent un corpus suffisant pour approcher les caractéristiques techno-typologiques des industries repérées lors des différentes prospections antérieures. Nous avons pu identifier une fréquentation du site de la deuxième partie du Néolithique ancien au Néolithique final. Ce diagnostic permet également pour la première fois d'associer ce mobilier à des structures, deux fosses dont une pouvant correspondre à un foyer.

L'apport le plus inattendu est constitué par la découverte, en marge de la parcelle, d'une zone funéraire de la Tène moyenne composée de deux incinérations en vases associées à une troisième céramique. Cette zone semble avoir été indiquée par une stèle en grès. Si les exemples de nécropoles de La Tène moyenne ne sont pas rares en Île-de-France, la découverte d'une « stèle-signal » associée à ces dépôts est une première pour la région. Ces éléments présentent donc la possibilité de mieux appréhender les modes de signalisation des tombes, qui restent généralement dans l'ombre.

Il est possible de restituer prudemment une zone funéraire (peut-être surmontée à l'origine de tumuli) signalée par une stèle. La disposition de ce petit ensemble sur une langue de terre encadrée de deux thalwegs permettrait une visibilité depuis toute la vallée en contrebas.

En conclusion, ce nouveau diagnostic a confirmé la richesse archéologique de cette zone fortement affectée, ces dernières années, par l'urbanisation. Il a permis de compléter les connaissances sur l'occupation Néolithique moyen et final déjà perçue dans ce secteur et de mettre en évidence une zone funéraire de la Tène moyenne.

Bibliographie :

Allard, Bostyn, 2006 : ALLARD (P.), BOSTYN (F.) – *Genèse et évolution des industries lithiques danubiennes du Bassin parisien*. In Contribution des matériaux lithiques dans la chronologie du Néolithique ancien et moyen en France et dans les régions limitrophes. Editions d'Oxford, Archaeopress, 2006

Augereau, 2004 : AUGEREAU (A.) – L'industrie en silex du Ve au IVe millénaire dans le sud-est de= u Bassin parisien. Rubané, Villeneuve-Saint-Germain, Cerny et groupe de Noyen. DAF, Paris : MSH, 2004

Augereau, Hamard 1991 : AUGEREAU (A.), HAMARD (D.) – Les industries lithiques du Néolithique Moyen II des vallées de la Petite-Seine, de l'Aisne et de l'Oise. In : Identité du Chasséen. Actes du colloque international de Nemours 17-18-19 mai 1989. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France, APRAIF ,Nemours, 1991, p. 235-249

Blanchet, Petit, 1972 : BLANCHET (JC), PETIT (M) – *L'habitat néolithique de Jonquières (Oise), premiers résultats*, Bulletins de la Société Préhistorique Française, tome 69, p 389-407

Blanchet, Petit, 1972 : BLANCHET (JC), PETIT (M) – *L'habitat néolithique de Jonquières (Oise), premiers résultats*, Bulletins de la Société Préhistorique Française, tome 69, p 389-407

Bostyn, Giligny, Lo Carmine 2002 : BOSTYN (F.), GILIGNY (F.), LO CARMINE (A.) – *Recherches récentes sur la minière à silex de Flins-sur-Seine (Yvelines)*, In journées d'information de l'association pour les Etudes Interrégionales sur le Néolithique, Internéo 4, 2002, pp 69-76

Bostyn et al. 2003 : BOSTYN (F.), GILIGNY (F.), LO CARMINE (A.), MARTIAL (E.), PRAUD (I.) – *Production et circulation des objets en silex tertiaire bartonienb dans le nord des Yvelines*. In Les matières premières lithiques en préhistoire, Table ronde d'Aurillac, 20-22 juin 2002, Préhistoire du Sud-Ouest, suppl 5, 2003, pp51-62

Bostyn, Giligny, Lo Carmine 2006 : BOSTYN (F.), GILIGNY (F.), LO CARMINE (A.) – *A new flint mine in a Paris basin : Flins-sur-Seine and the mauldre river complex*. Communication EAA XIIe Congrès – Cracovie, session : Flint Mining en Prehistoric Europe : Interpreting the Archaeological Records, septembre 2006.

Bostyn, Lanchon 1992 : BOSTYN (F.), LANCHON (Y.) – *Jablins : Le Haut-Château (Seine et Marne) : une minière de silex au Néolithique*. DAF. Paris : Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992

Brunaux 2002 : BRUNAU (J.-L.) – Un lieu pour les héros à Ribemont. IN L'archéologue, n°58, février –mars 2002, p. 47-48

Brunaux 2004 : BRUNAU (J.-L.) - Guerre et religion en Gaule : essai d'anthropologie celtique. Paris : Errance, 2004

Costa, Robert (sous presse) : COSTA (L.), ROBERT (S.) – *Guide de lecture des cartes anciennes. Exemples dans le Val d'Oise et le Bassin parisien*. Errance, coll. Archéologie Aujourd'hui, Paris, sous presse.

Delval 1993 : DELVAL (M.) – *Jouy-le-Moutier, 95 323 003 AH (Val d'Oise) [Ferme de la Sciaule]. Rapport de diagnostic du 16 février 1993 au 31 mars 1993*. Saint Denis : SRAIF, AFAN, 1993

Delval 1994 : DELVAL (M.) – *Jouy-le-Moutier. La Sciaule*. In Bilan scientifique 1993. / SRA Ile-de-France, Paris : Ministère de la Culture, DRAC Ile-de-France, 1994, p.150

Demory-Dupré 2004 : DEMORY-DUPRE (E.) – *Jouy-le-Moutier. un patrimoine au fil du temps*. Cergy-Pontoise : ed. du Valhermeil, 2004

Depoin 1895-1909 : DEPOIN (J.) – *Le Cartulaire de l'abbaye de St-Martin de Pontoise, publié d'après les documents inédits* (vol. I-V), Société Historique du Vexin, Pontoise, 1890, 1895, 1904, 1909.

Depoin 1900 : DEPOIN (J.) – *Le Livre de raison de l'abbaye St-Martin de Pontoise (XIV-XVe siècles)*, Société Historique du Vexin, Pontoise, 1900.

Depoin 1911 : DEPOIN (J.) – *Le Chartrier de l'abbaye de St-Martin de Pontoise, publié d'après les documents inédits*, Société Historique du Vexin, Pontoise, 1911.

Destable 1993 : DESTABLE (J.-L.) - *La Croix-d'Eancourt/Eancourt, 95 323 002 AH (Jouy-le-Moutier - Val d'Oise). Rapport de diagnostic du 27 septembre 1993 au 27 octobre 1993*. Vincennes : SRAIF, AFAN, 1993

Flohic 1999 : FLOHIC (J.-L.) (dir.), *Le patrimoine des communes du Val d'Oise*, T. 2, Charenton-le-Pont : ed. Flohic, T. 2, 1999, p. 364-367

Fuzellier 1975 : *Origine possible des silex , matière première de l'outillage lithique du Vexin français*. In BAVF, 11, 1975, pp 79-83.

Fuzellier 1978 : FUZELLIER (D.) - *Informations archéologiques régionales*. In BAVF, 12-13 (1976-1977), 1978, p.64

Garmond, 2007 : GARMOND (N.) – *Les industries lithiques du Chasséen septentrional, bilan et questions*. Mémoire de Master 2 en archéologie, Paris : Université de Paris I Panthéon Sorbonne, 2007

Hurard 2000 : HURARD (S.) - *Corrélations cartographiques : une méthode pour l'archéologie ? Application à la recherche des fortifications de terre médiévales en Val-d'Oise*. Mémoire de maîtrise, GUIMIER-SORBETS (A.-M.) (dir.), Nanterre : Université Paris X, 2000, pp 136-137

Hurard 2007 : HURARD (S.) – « Les adductions de l'abbaye cistercienne de Maubuisson à Saint-Ouen-l'Aumône (Val d'Oise) : fouille des réseaux hydrauliques des captages médiévaux et modernes de la source de la Vacherie (gare de Liesse), *Bulletin archéologique du Vexin français et du Val d'Oise*, CRAVF, n°39, 2007 : 95-114.

Lefeuvre 2008 : LEFEUVRE (A.) - Jouy-le-Moutier (Val-d'Oise), rue des Valanchards, projets MAS et CHASA : Rapport de diagnostic, du 16/06/2008 au 04/07/2008. Saint-Denis : SRA Ile-de-France ; Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2008.

Martinez 1984 : MARTINEZ (R.) – *Jouy-le-Moutier « derrière-le-Bois-de-la-Siaule », 95 323 008 AH (Val d'Oise)*. Rapport de sondage. Saint Denis : SRAIF, 1984

Mitard 1978 : MITARD (P.-H.) - *Informations archéologiques régionales. IN BAVF*, 12-13 (1976-1977), 1978, p.66

Paret 1982 : PARET (D.) – *Site du Bois des Merisiers à Jouy-le-Moutier, 95 323 001 AH (Val d'Oise)*. Rapport de sondage du 1^{er} au 15 juillet 1982. Saint Denis : SRAIF, 1982

Peek 1975 : PEEK (J.) - *Inventaire des mégalithes de la France. 4 – Région parisienne*. 1^{er} supplément à Gallia Préhistoire, Paris : CNRS, 1975

Pégeon 1988 : PEGEON (A.) – *Etude économique de Saint-Martin de Pontoise du XIe au milieu du XIVe siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire, université Paris I, 1988.

Pégeon 1995 : PEGEON (A.) – « L'Abbaye de Saint-Martin de Pontoise : le temporel au Moyen Age (du XIe au XIVe siècle) », *Société Historique et archéologique de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin*, Condé-sur-Noireau, 1995.

Schmitt, Destable 1996 : SCHMITT (H.), DESTABLE (M.)- *Jouy-le-Moutier (Val-d'Oise), église Notre-Dame (95 323 004 AH) : DFS de sauvetage urgent, 30/09/1993 - 18/11/1993*. Vincennes : SRAIF, CCFV, AFAN, 1996

Sence 2004 : SENCE (Ch.) - *L'Île de France de la préhistoire. Dolmens, menhirs et polissoires*. Paris : ed. Parigramme, 2004

Wabont et al. 2006 : WABONT (M.), ABERT (F.), VERMEERSCH (D.), *Le Val d'Oise 95 : Carte archéologique de la Gaule*. Paris : ed. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2006

Annexe 1

Les incinérations

Par Jean-Gabriel Pariat

1- Méthodologie

Après un prélèvement en bloc des urnes, il a été décidé de les fouiller finement en laboratoire. Comme pour toute structure, ce type de fouille consiste à retirer le sédiment sans bouger les vestiges archéologiques, ici les différents témoins de combustion (os incinérés, céramique, pierres).

Aucune des deux urnes n'a été consolidée avant d'en entreprendre la fouille. L'urne baptisée « dépôt n° 2 » était de bonne qualité et n'a de fait été que très peu endommagée lors du dégagement. Beaucoup plus incomplète, l'urne « dépôt n° 3 » n'a pas résisté à la fouille et, par conséquent, chaque tesson a été enregistré par passe afin de pouvoir effectuer postérieurement le remontage du vase.

Dans les deux cas, il n'a pas été nécessaire d'humidifier de façon progressive et permanente le sédiment, compte tenu de son caractère sableux très fluide.

Chaque passe de fouille a été l'objet d'une photographie. La prise de vue a été réalisée au moyen d'un appareil photo numérique, à 50 cm en moyenne au-dessus de la fouille afin d'obtenir la meilleure définition possible et un repérage des esquilles osseuses.

Le démontage des restes a été effectué d'après ces clichés. En dehors des restes déplacés au cours de la fouille, un numéro de démontage compris entre 1 et « n » a été attribué à chaque vestige, la position et la face d'apparition étant consignées sur un registre. Quant aux vestiges remaniés durant la fouille, ils ont fait l'objet d'un enregistrement par passe.

La terre extraite a été par la suite tamisée en vue d'une exploitation anthracologique et carpologique.

Enfin, tous les vestiges ont été inventoriés, identifiés, pesés et mesurés selon les techniques adoptées en contexte d'incinération. En effet, la taille et l'état des ossements incinérés compliquent le travail de l'anthropologue, malgré une meilleure résistance à l'activité physique et chimique du sol¹ (Le Goff 1988, p. 12).

2- Le dépôt n° 2

L'urne du « dépôt n° 2 » est un récipient de type urne à profil tronconique, qui mesure environ 20 cm de hauteur pour un diamètre à l'ouverture de 12 cm. Lors de sa découverte, ce récipient était bouché à l'aide d'une autre céramique (*cf.* ce volume).

Excepté un tesson de céramique et quelques cailloutis, l'essentiel des vestiges contenus dans le remplissage de l'urne se compose de restes osseux animaux (non déterminés) et humains.

¹ A partir de 800°, l'hydroxyapatite, constituant minéral de l'os, se transforme par pyrolyse en tricalcium ce qui lui confère une structure homogène, moins soluble que l'apatite, et permet une meilleure conservation de l'os brûlé (Hummel, Schutkowski 1988, p. 179).

2.1- L'organisation interne

Des passes de fouille manuelle ont été réalisées en suivant la stratigraphie horizontale imposée par les vestiges. Ainsi, huit passes d'une épaisseur comprise entre 1 cm et 4 cm ont été nécessaires (fig.1 p.90).

Le sédiment du remplissage est sableux fluide et se compose, par moment, de concentrations de cailloutis. Par ailleurs, force est de constater la stricte absence de témoins de combustion (charbons). Les restes osseux, reposant le plus souvent à plat, sont présents dans tous les niveaux, avec des densités plus fortes entre 6 et 15 cm de profondeur (passes 4, 5, 6, fig.2 p.91).

La première passe, épaisse de 3 cm, a révélé une faible densité d'ossements parmi lesquels une esquille d'os long (fig.1 p.90). Entre 3 et 5 cm, dix restes osseux principalement constitués d'esquilles d'os longs ont été découverts dans le quart « AB » de l'urne. Signalons également la présence dans ce niveau de deux esquilles de côte. Le quart AD a livré, quant à lui, un tesson de céramique comportant des traces de cassure ancienne. Ce tesson n'appartient pas à l'urne.

La passe 3 est épaisse de 1 cm. Elle a révélé cinq fragments ou esquilles d'os longs répartis sur les trois-quarts de l'espace funéraire (AB, BC, DA). Entre 6 et 10 cm de profondeur, les ossements tendent à se concentrer vers le centre du récipient. Toujours largement dominé par les restes d'os longs, l'ensemble osseux compte deux esquilles de côte. Seuls trois restes ont été mis au jour lors de la passe 5, entre 10 et 12 cm de profondeur. Répartis entre les quarts AB, CD et DA, ils se caractérisent par un fragment probable d'os maxillaire, une esquille de côte et une esquille d'os long. La passe 6, entre 12 et 15 cm, a livré uniquement des restes d'os longs répartis dans la zone centrale de l'urne entre les quarts AB, BC et CD.

Quatre restes osseux occupent plutôt la partie centrale de l'urne entre 15 et 17 cm de profondeur (passe 7). Deux d'entre eux appartiennent à des os longs. Enfin, la passe 8 correspondant au fond de l'urne a révélé trois ossements dont un appartient à une esquille de côte animale, les deux autres étant des restes d'os longs. Ils se répartissent entre les quarts AB et DA, à peu près au centre de l'urne et sur le fond.

En résumé, la dispersion des ossements est forte verticalement puisqu'ils occupent toute l'épaisseur du remplissage. Sur le plan horizontal, ils se répartissent plutôt au centre. Un secteur de l'urne semble n'avoir abrité aucun reste. Il s'agit de la zone située dans le quart DA, entre le tesson de céramique et la paroi de l'urne.

Enfin, des différences sont remarquables selon la profondeur d'enfouissement des restes. Les fragments ou esquilles d'os longs occupent tous les niveaux tandis que les restes de côte apparaissent plutôt dans la partie supérieure du remplissage ; le reste crânien se trouvant à mi-hauteur, et le seul os animal identifié étant au fond du vase.

2.2- Analyse du matériel osseux

La série osseuse se compose de 125 esquilles ou fragments représentant un poids total de 69 g (fiche 1 p.87). Les restes ont une largeur comprise entre 0,5 cm et 4 cm pour les plus gros (fig.3 p.92). La largeur moyenne d'un reste se situe autour de 1,7 cm. Parmi ces vestiges, aucun doublon n'a été identifié tant et si bien que les restes semblent appartenir à un seul et unique individu.

Le stade de crémation des restes est assez homogène. Seuls trois ossements présentent une surface externe blanche, parcourue de fines fissures transversales et longitudinales qui s'entrecoupent. Cette coloration intéresse une petite épaisseur de l'os, le reste de la matière étant noir. Ces traces pourraient résulter de la fonte des parties molles encore présentes sur l'os sur le bûcher (Guillon 1986, p. 193). Mais l'essentiel de la série se compose d'esquilles présentant des fissures longitudinales, parallèles entre elles, dont la corticale a pris une coloration blanc-jaune plutôt caractéristique d'une incinération sur os sec.

La répartition des os par partie anatomique révèle d'importants déséquilibres. Les restes du squelette céphalique ne constituent que 6,81 % de la série (fiche 1 et fig.4 p.93). Le tronc est représenté par des esquilles de côte à hauteur de 5,51 % de l'ensemble de la série. Les os longs des membres, de loin des restes les plus abondants, représentent 80 % de l'ensemble osseux. Les os des extrémités, qu'il s'agisse de la main ou du pied, sont absents.

Ces déséquilibres trahissent des manquants qui affectent certaines régions anatomiques, à l'instar du crâne ou des extrémités de membres. Les quelques restes indéterminés sont insuffisants pour rétablir l'équilibre.

Pour terminer, plusieurs remontages ont été effectués lors de l'étude en laboratoire. Ils témoignent de déplacements verticaux et horizontaux des restes osseux sur des distances assez longues (fig.5 p.94). Ainsi, l'esquille n° 1 de la passe 1 remonte avec l'esquille n° 27 de la passe 4, ce qui montre un faible déplacement horizontal mais un déplacement vertical de près de 10 cm. A l'inverse, les esquilles n° 22 et n° 38 sont séparées par une distance plus importante sur le plan horizontal que sur le plan vertical.

Au total, quatre remontages de ce type ont été effectués. Ce travail n'a pas été très approfondi, faute de temps. Il mériterait sans doute un examen plus poussé.

2.3- Approche biologique

L'approche biologique d'un tel ensemble est impossible compte tenu des déformations et de la forte fragmentation, la largeur des esquilles n'excède pas 1,7 cm en moyenne. L'âge et le sexe du sujet ne peuvent donc pas être déterminés.

2.4- Conclusion

Plusieurs pistes d'interprétation peuvent être envisagées. Les indices relatifs au stade de crémation suggèrent soit l'incinération d'un cadavre non dépourvu de ses chairs, soit l'incinération d'un corps en partie décharné.

Une fois le squelette réduit en cendres, les restes ont-ils été récupérés sur le bûcher et déposés dans l'urne. On peut imaginer qu'ils ont été soigneusement collectés, puisque aucun témoin de combustion (charbon) n'a été identifié, ce qui suggère un ramassage manuel des pièces.

D'après nos observations, il manque beaucoup d'ossements, ce qui pourrait traduire une présélection sur le bûcher. Les ossements choisis auraient alors été déversés dans l'urne, comme paraissent l'attester la dispersion verticale, les remontages témoignant de migrations d'os et l'absence de regroupements anatomiques.

La question du sort réservé aux ossements qui n'ont pas été collectés pour être déposés dans l'urne reste entière. Peut-être existait-il des zones de dépôts complémentaires trop fragiles pour avoir résisté au temps, comme l'ont par exemple proposé H. Guillot et I. Le Goff à propos de la nécropole de Bussy-Saint-Georges « Le Champ Fleuri Sud » (1992) ?

Fiche 1 : Dépôt n° 2

Poids total : 69 g	Taux d'identification : 92,32 %	
Quantification :		
Animal : 2,2 g	Nombre d'individus : 1	
Squelette céphalique :	4,7 g	6,81 %
Tronc :	3,8 g	5,51 %
Os longs des membres :	55,2 g	80 %
Main – pied :	0 g	0 %
Indéterminés :	5,3 g	7,68 %
Indices anthropologiques :		
Néant		

3- Le dépôt n° 3

La « dépôt n° 3 » est le fond d'un récipient de type urne conservé sur seulement 4 cm de hauteur pour un diamètre à l'ouverture de 10 cm. Son profil ne peut pas être restitué, tant le vase est incomplet.

Les vestiges dégagés correspondent à un tesson et à plusieurs esquilles d'os brûlés.

3.1- L'organisation interne

Seules deux passes de fouille ont été nécessaires pour atteindre le fond de l'urne (fig.6 p.95). Le sédiment du remplissage est identique à celui de la céramique n° 2 : un sable fluide dépourvu de charbons.

Entre 0 et 2 cm (passe 1), cinq esquilles d'os long disposées à plat ont été découvertes autour d'un tesson de céramique. Il est impossible de déterminer si ce tesson appartient à l'urne.

La passe 2 (2-4 cm) a permis la mise en évidence d'une dispersion plus forte des restes. En effet, les trois esquilles retrouvées se répartissent sur toute la surface.

3.2- Analyse du matériel osseux

Au total, 15 esquilles d'os long ont été recensées pour un poids de 2 g. Leur largeur est comprise entre 1 et 1,5 cm (*cf.* fiche 2). Ces esquilles peuvent toutes appartenir à un seul et

même individu, sans toutefois que l'on puisse le démontrer.

Le stade de crémation observé est homogène. Les ossements présentent un état de surface évoquant une incinération d'os secs. Mais, il manque sans doute la plus grande partie des restes.

Ceux qui sont conservés correspondent exclusivement à des esquilles d'os long. Par conséquent, les déficits sont énormes.

3.3- Conclusion

A la différence de la « céramique n° 2 » il est complexe d'interpréter ce dépôt. Certes il manque des vestiges, et les os longs sont omniprésents. Cependant il convient de ne pas invoquer trop rapidement une présélection sur le bûcher, car le récipient est incomplet, et les causes de remaniements post-dépositionnels sont multiples (labours, décapage mécanique etc.).

Fiche 2 : Dépôt n° 3

Poids total : 2 g	Taux d'identification : 100 %	
Quantification :		
Animal : 0	Nombre d'individus : 1	
Squelette céphalique :	0 g	0 %
Tronc :	0 g	0 %
Os longs des membres :	2 g	100 %
Main – pied :	0 g	0 %
Indéterminés :	0 g	0 %
Indices anthropologiques :		
Néant		

4- Conclusion générale

Malgré un état de conservation très différent, les deux urnes découvertes à Jouy-le-Moutier pourraient avoir joué le même rôle, à savoir l'accueil définitif de restes humains. Hélas, il y a trop peu d'urnes sur le site pour observer des récurrences.

Cependant, cette découverte offre l'occasion, rare en Val d'Oise, de pouvoir cerner quelques-uns des gestes qui caractérisent les pratiques funéraires de cette population.

Bibliographie :

Guillon 1986 : Guillon (F.), 1986 – Brûlés frais ou brûlés secs ? *in* : Duday (H.), Masset (C.), *Anthropologie physique et Archéologie, méthodes d'étude des sépultures. Actes du colloque de Toulouse, 4, 5, 6 novembre 1982*, CNRS, Paris, pp. 191-194.

Guillot, Le Goff 1992 : Guillot (H.), Le Goff (I.), 1992 – *Nécropole à incinérations. Bussy-Saint-Georges « Champ Fleuri Sud ». Rapport de fouille*, AFAN, SRAIF.

Hummel, Schutkowski 1988 : Hummel (S.), Schutkowski (H.), 1988 – Advances in cremation research. *in* : Buchet (L.), *Anthropologie et histoire ou anthropologie historique. Notes et monographies techniques n° 4*, CNRS, pp. 177-194.

Le Goff 1988 : Le Goff (I.), 1988 – *Les ossements incinérés du site de Ras el Bassit (Syrie). Méthodologie. Mémoire de DEA en Préhistoire, Ethnologie, Anthropologie*, Université de Paris 1.

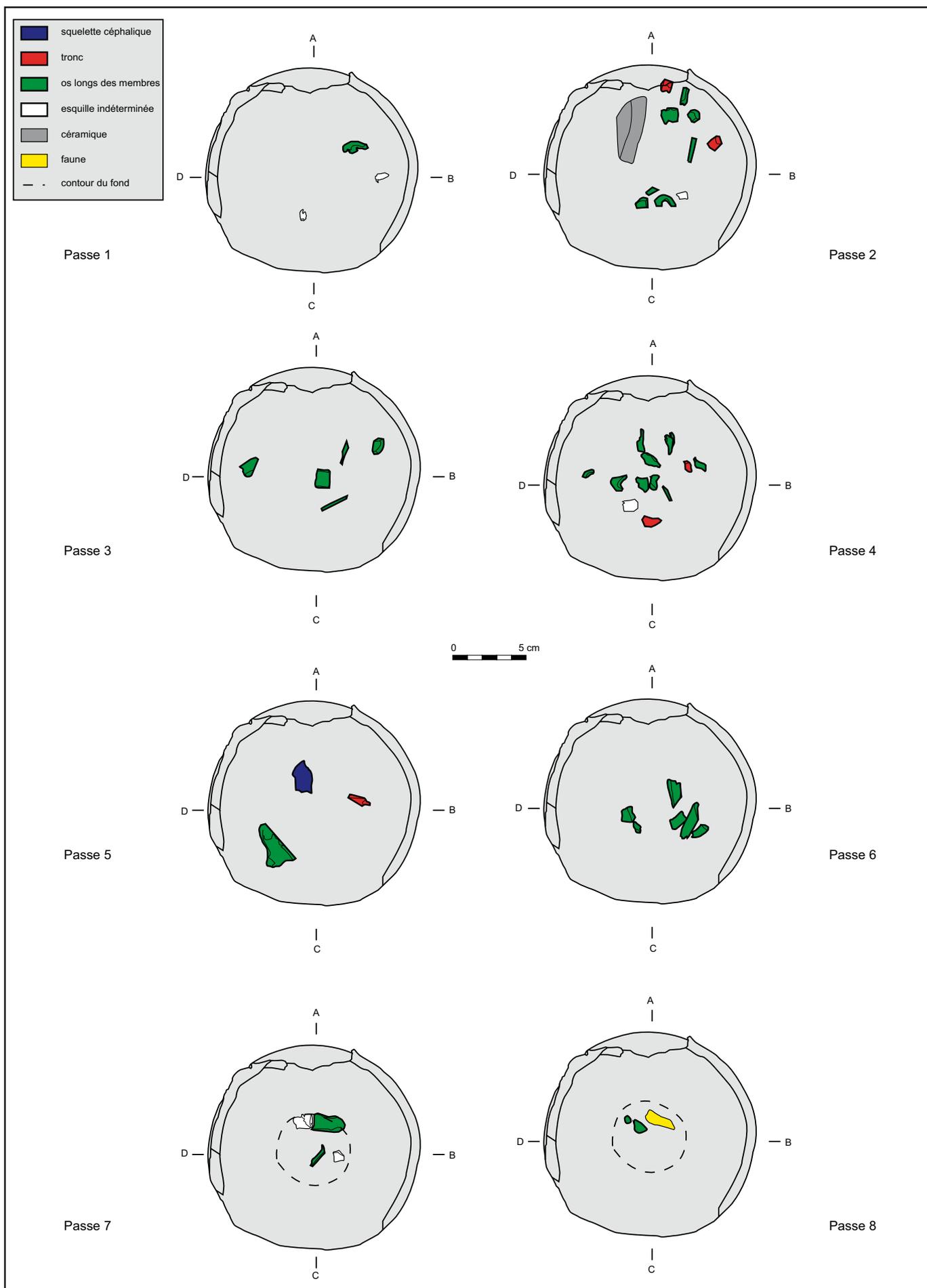


Figure 1 : Dépôt n° 2, relevés des passes n° 1 à n° 8

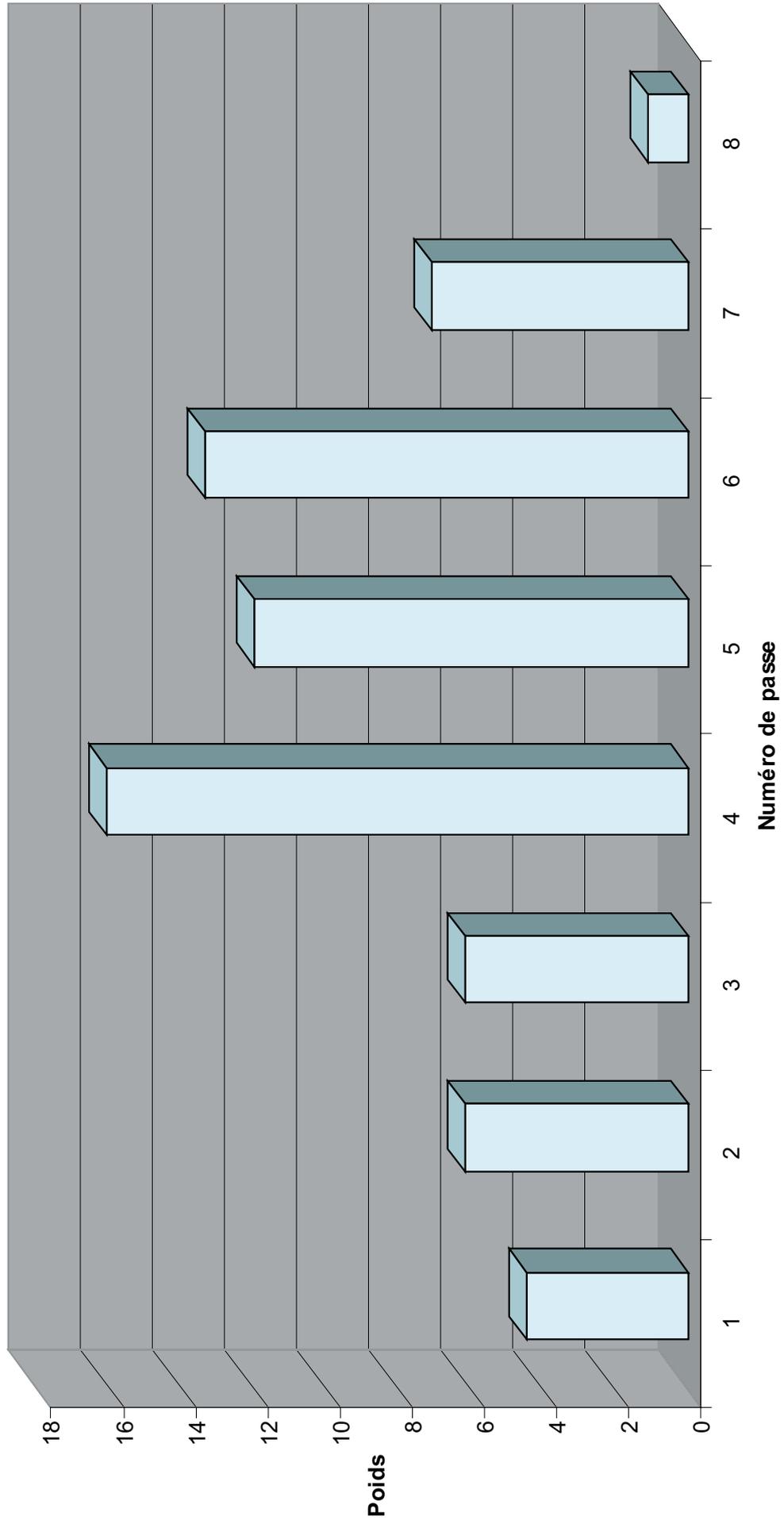


Figure 2 : Poids global des restes par passe

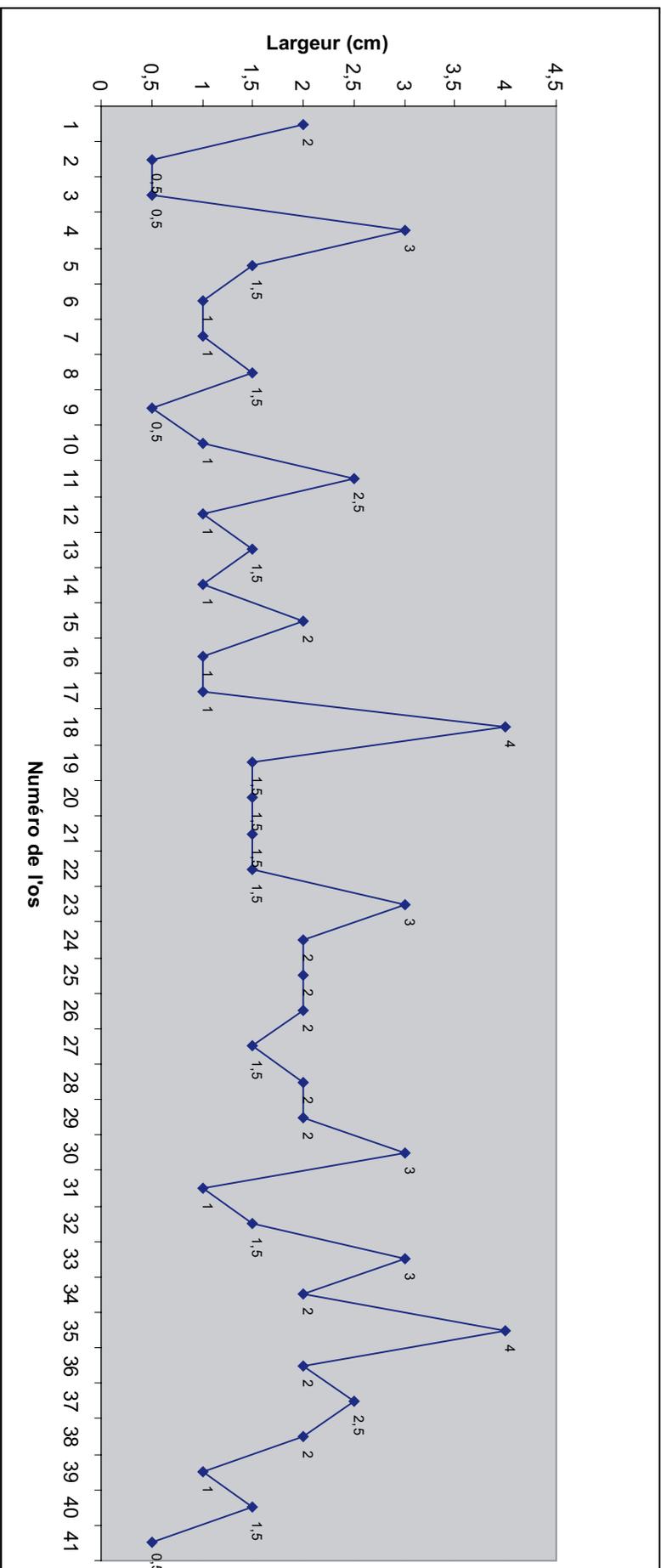


Figure 3 : Largeur des fragments ou esquilles issus de l'urme

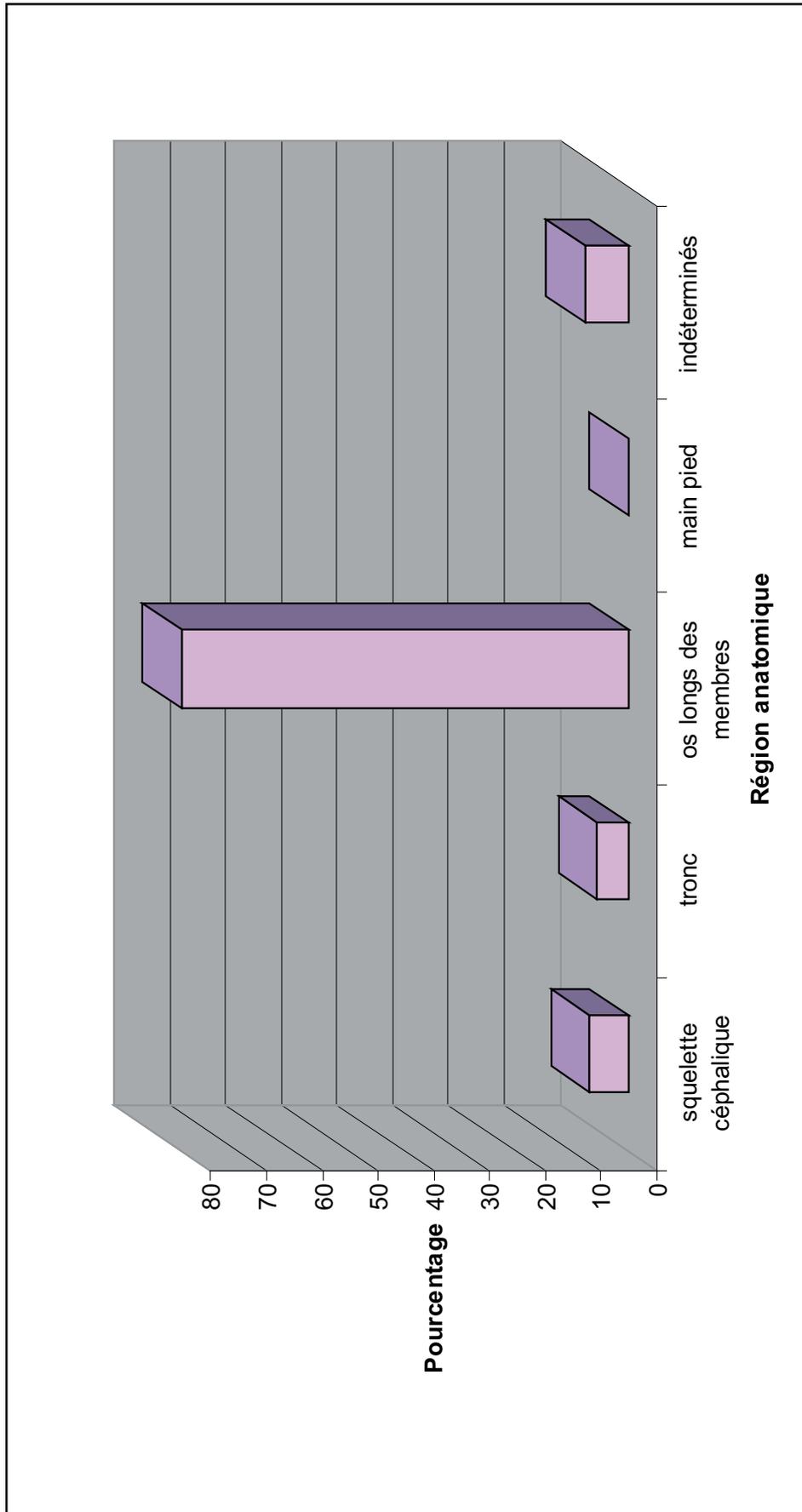


Figure 4 : Répartition des os par partie anatomique

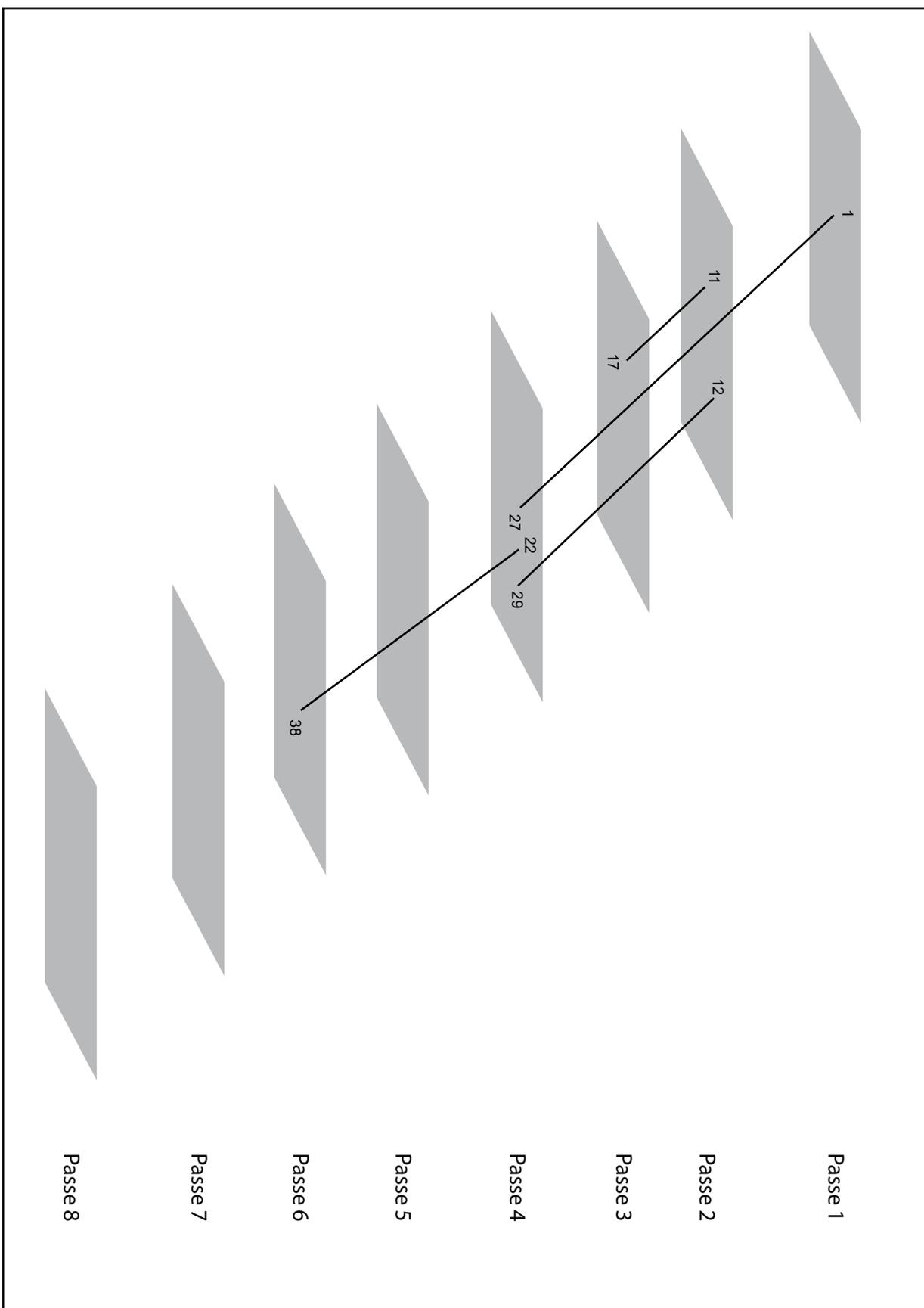


Figure 5 : Quelques remontages effectués entre les ossements

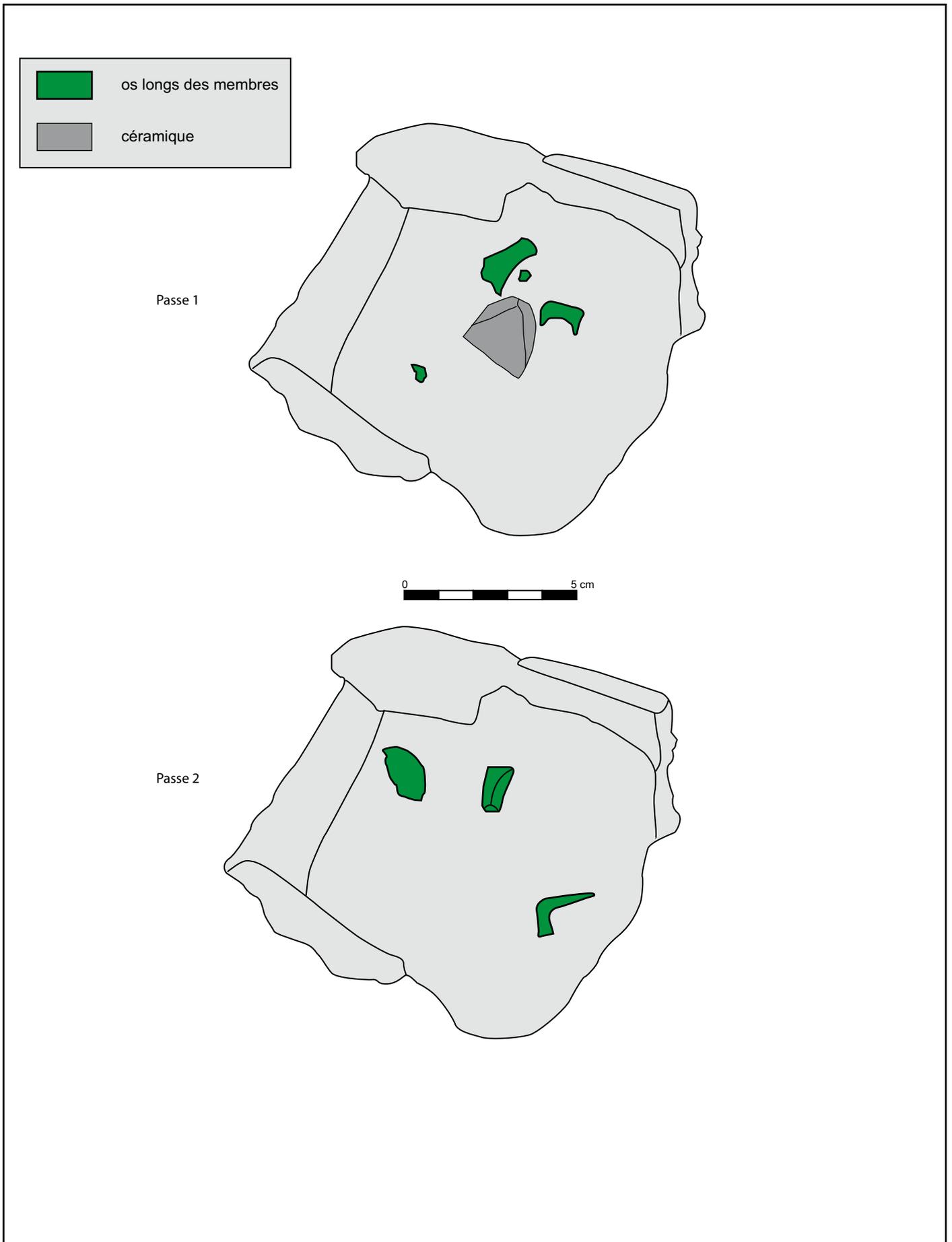


figure 6 : Dépôt n° 3, relevés des passes n° 1 et 2

Annexe 2

Inventaire des structures

n° st	tranchée	Type	Description	Phot	Coupe	Croqui	Long	Larg	Diam	Prof	Fouille	Traité à	Mobilier	Attributio
1	1	fossé	Orientation : NE-SO ; Comblement : Limon argileux brun foncé hétérogène ; Encaissant : Marnes argileuse brun-gris hétérogène perturbée ; Datation : moderne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0,80	0,80	0,30	0,30	manuelle	inconn	présent	moderne
2	2	Drain	Orientation : NO-SE ; Comblement : Blocs divers + TCA ; Encaissant : Marnes argileuse brun-gris hétérogène perturbée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0,30	0,30	0,10	0,10	manuelle	inconn	absent	moderne
3	3	Fossé	Orientation : SO-NE ; Comblement : Limon argileux brun-gris homogène ; Encaissant : Marnes argileuse brun-gris hétérogène perturbée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0,90	0,90			non fouillée	inconn	absent	moderne
4	4	Fossé	Orientation : NE-SO ; Comblement : Limon argileux brun-gris homogène ; Encaissant : Marnes argileuse brun-gris hétérogène perturbée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0,86	0,86	0,46	0,46	manuelle	inconn	absent	moderne

n° st	tranchée	Type	Description	Phot	Coupe	Croqui	Long	Larg	Diam	Prof	Fouille	Traité à	Mobilier	Attributiv
5	5	Drain	Orientation : NE-SO ; Comblement : Blocs divers ; Encaissant : Marnes argileuse brun-gris hétérogène perturbée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		0,54			manuelle	inconn	absent	moderne
6	6	Drain	Orientation : NE-SO ; Comblement : Blocs divers ; Encaissant : Marnes argileuse brun-gris hétérogène perturbée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		0,40			non fouillé	inconn	absent	moderne
7	6	Fosse	Comblement : limon argilo-sableux brun, mêlé sur toute sa hauteur de charbons épars et d'éclats de silex ; Encaissant : sables siliceux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			1,10	0,18	manuelle	50%	absent	néolithiqu
8	13	Fosse foye	Comblement : sable siliceux avec forte proportion de charbons ; Encaissant : sables siliceux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			0,92	0,18	manuelle	100%	absent	néolithiqu

n° st	tranchée	Type	Description	Phot	Coupe	Croqui	Long	Larg	Diam	Prof	Fouille	Traité à	Mobilier	Attributio
9	2	Drain	Orientation : NO-SE ; Comblement : Blocs divers + TCA ; Encaissant : Marnes argileuse brun-gris hétérogène perturbée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0,30				manuelle	inconn	absent	moderne

Annexe 3

Inventaire du mobilier

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR 18	<u>lithique</u>	Grattoirs ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	3	3	0	0	<u>néolithique</u>	3	62
HC TR10	<u>lithique</u>	Eclats ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	13	13	0	0	<u>néolithique</u>	3	34
HC TR10	<u>lithique</u>	Eclat ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique final	1	1	0	0	<u>néolithique</u>	3	35

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR10	<u>lithique</u>	Nucleus ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	4	4	0	0	<u>néolithique</u>	3	36
HC TR10	<u>lithique</u>	Grattoir ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	<u>néolithique</u>	3	37
HC TR11	<u>lithique</u>	Eclats retouchés ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	3	3	0	0	<u>néolithique</u>	3	40

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR11	<u>lithique</u>	1 pic, 1 denticulé ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	2	2	0	0	<u>néolithique</u>	3	41
HC TR11	<u>lithique</u>	Eclats ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	<u>néolithique</u>	3	39
HC TR11	<u>lithique</u>	Grattoir, Industrie sur grès quartzite ; Datation : Néolithique	1	1	0	0	<u>néolithique</u>	2	38

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR12	lithique	Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	néolithique	1	71
HC TR12	lithique	Eclats ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	15	15	0	0	néolithique	3	43
HC TR12	lithique	Hache/herminette ; Industrie schiste	1	1	0	0	néolithique	2	88

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR12	lithique	1 grattoir, 1 éclat retouché, 1 tranchet ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	3	3	0	0	néolithique	3	42
HC TR13	céramique		1	1	0	0	néolithique	4	75
HC TR13	lithique	Percuteur ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	néolithique	3	48

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR13	lithique	2 encochés, 1 éclat retouché, 1 grattoir ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	4	4	0	0	néolithique	3	44
HC TR13	lithique	Armature tranchante ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	néolithique	3	45
HC TR13	lithique	Eclats ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	24	24	0	0	néolithique	3	47

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR13	lithique	Eclat ; Industrie sur grès quartzite	1	1	0	0	préhistoire	2	49
HC TR13	lithique	Industrie sur silex tertiaire ; Datation : Néolithique final	4	4	0	0	néolithique	3	46
HC TR14	céramique		3	2	0	0	néolithique	4	76

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR14	lithique	Nucleus ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	2	2	0	0	néolithique	3	52
HC TR14	lithique	Industrie sur silex tertiaire ; Datation : Néolithique final	5	5	0	0	néolithique	3	51
HC TR14	lithique	Grattoir, Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	néolithique	3	53

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR14	lithique	Eclats ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	21	21	0	0	néolithique	3	50
HC TR15	lithique	Nucleus ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	2	2	0	0	néolithique	3	55
HC TR15	lithique	Eclats, Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	14	14	0	0	néolithique	3	54

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR15	<u>lithique</u>	Grattoir , Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	<u>néolithique</u>	3	56
HC TR16	<u>lithique</u>	Eclats ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	12	12	0	0	<u>néolithique</u>	3	57
HC TR16	<u>lithique</u>	Eclat ; Industrie sur silex tertiaire ; Datation : Néolithique final	1	1	0	0	<u>néolithique</u>	3	60

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR16	lithique	1 denticulé, 2 éclats retouchés ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	3	3	0	0	néolithique	3	59
HC TR16	lithique	Nucleus ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	2	2	0	0	néolithique	3	58
HC TR18	lithique	Nucleus ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	3	3	0	0	néolithique	3	63

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR18	lithique	Hache polie ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	néolithique	3	64
HC TR18	lithique	Eclats ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	9	9	0	0	néolithique	3	61
HC TR3	céramique		2	2	1	1	préhistoire	4	73

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR3	lithique	Pièce encochée ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	néolithique	1	10
HC TR3	lithique	Industrie en silex tertiaire ; Datation : Néolithique final	6	6	0	0	néolithique	1	8
HC TR3	lithique	Eclats ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	40	40	0	0	néolithique	1	13

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR3	lithique	Nucleus ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	6	6	0	0	néolithique	1	12
HC TR3	lithique	Denticulé ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	néolithique	1	11
HC TR3	lithique	Grattoir ; Industrie en silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	néolithique	1	9

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR6	céramique	Fragment de panse	1	1	0	0	préhistoire	4	71
HC TR6	lithique	Pièce intermédiaire ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	néolithique	1	16
HC TR6	lithique	Tranchet ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	néolithique	1	14

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR6	lithique	Grattoir, Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	néolithique	1	17
HC TR6	lithique	Eclats ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	4	4	0	0	néolithique	1	18
HC TR6	lithique	Nucleus ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	néolithique	1	15

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR7	lithique	Nucleus ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	2	2	0	0	néolithique	1	20
HC TR7	lithique	1 pic, 1 éclat retouché ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	2	2	0	0	néolithique	1	22
HC TR7	lithique	Eclats ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	11	11	0	0	néolithique	1	19

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR7	lithique	1 burin, 1 perçoir, 1 éclat encoché ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	3	3	0	0	néolithique	1	21
HC TR8	lithique	Grattoirs ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	8	8	0	0	néolithique	1	28
HC TR8	lithique	3 pièces encochées, 1 tranchet ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	4	4	0	0	néolithique	1	27

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR8	lithique	Industrie sur grès quartzite	2	2	0	0	préhistoire	2	25
HC TR8	lithique	Eclats ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	127	127	0	0	néolithique	1	23
HC TR8	lithique	Industrie sur silex tertiaire ; Datation : Néolithique final	9	9	0	0	néolithique	1	24

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR8	lithique	Nucleus ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	2	2	0	0	néolithique	1	26
HC TR9	céramique		1	1	0	0	néolithique	4	74
HC TR9	lithique	Armature ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	néolithique	1	29

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR9	lithique	2 pièces encochées, 1 éclat retouché, 1 grattoir ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	4	4	0	0	néolithique	1	33
HC TR9	lithique	1 pièce intermédiaire, 1 tranchet ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	3	3	0	0	néolithique	1	32
HC TR9	lithique	Nucleus ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	4	4	0	0	néolithique	1	31

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
HC TR9	lithique	Eclats ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	16	16	0	0	néolithique	1	30
Surface	céramique		1	1	0	0	préhistoire	4	77
Surface	lithique	Industrie sur silex tertiaire ; Datation : Néolithique final	7	7	0	0	néolithique	1	1

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
Surface	lithique	Nucleus ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	7	7	0	0	néolithique	1	2
Surface	lithique	Denticulé ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	néolithique	1	7
Surface	lithique	Burin ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	néolithique	1	6

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
Surface	lithique	Grattoirs ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	5	5	0	0	néolithique	1	5
Surface	lithique	Pièce encochée ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	1	1	0	0	néolithique	1	4
Surface	lithique	Eclats ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	40	40	0	0	néolithique	1	3

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
TR3 Zone funéraire	céramique	Dépôt 3 ; Datation : La Tène moyenne	53	1	1	1	âge du fer	4	83
TR3 Zone funéraire	céramique	Dépôt 2 ; Datation : La Tène moyenne	17	17	1	0	âge du fer	4	79
TR3 Zone funéraire	céramique	HC ; Datation : La Tène moyenne	2	2	0	0	âge du fer	4	85

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
TR3 Zone funéraire	céramique	Dépôt 2 - Urne cinéraire ; Datation : La Tène moyenne	22	1	1	1	âge du fer	4	78
TR3 Zone funéraire	céramique	Datation : La Tène moyenne	1	1	1	0	âge du fer	4	80
TR3 Zone funéraire	céramique	Dépôt 2 ; Datation : La Tène moyenne	2	1	1	1	âge du fer	4	81

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
TR3 Zone funéraire	céramique	Dépôt 2 ; Couvercle ; Datation : La Tène moyenne	2	1	0	2	âge du fer	4	82
TR3 Zone funéraire	céramique	Dépôt 2 ; Datation La Tène moyenne	2	2	0	0	âge du fer	4	84
TR3 Zone funéraire	lithique	Eclats ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	48	48	0	0	néolithique	3	65

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
TR3 Zone funéraire	lithique	Industrie sur silex tertiaire ; Datation : Néolithique final	12	12	0	0	néolithique	3	66
TR3 Zone funéraire	lithique	1 denticulé, 1 grattoir, 1 éclat retouché ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	3	3	0	0	néolithique	3	67
TR3 Zone funéraire	lithique	1 tranchet, 1 pic ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	2	2	0	0	néolithique	3	68

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
TR3 Zone funéraire	lithique	Nucleus ; Industrie sur silex secondaire ; Datation : Néolithique moyen	5	5	0	0	néolithique	3	69
TR3 Zone funéraire	lithique	Industrie sur grès quartzite	1	1	0	0	préhistoire	2	70
TR3 Zone funéraire	lithique	"stèle" formée d'une dalle en grès	1	1	0	0	âge du fer		

N°Tr et S	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
TR3	os humain		20	1	0	0	âge du fer	5	87
		Zone funéraire							
TR3	os humain		155	1	0	0	âge du fer	5	86
		Zone funéraire							
TR6 F7	céramique	Tessons ; Datation : Néolithique	2	2	1	0	néolithique	4	72

Annexe 4

Inventaire des photographies

Nom de fichier	Description	Auteur	Publiable
08N08392_1	Tr 3 - Zone funéraire - dégagement d'un couvercle d'urne cinéraire	A. Lefeuvre	Oui
08N08392_2	Tr 3 - Zone funéraire - dégagement d'un couvercle d'urne cinéraire	A. Lefeuvre	Oui
08N08392_3	Tr 3 - Zone funéraire - dégagement d'un couvercle d'urne cinéraire	A. Lefeuvre	Oui
08N08392_4	Tr 3 - Zone funéraire - dégagement d'un couvercle d'urne cinéraire	A. Lefeuvre	Oui
08N08392_5	Tr 3 - Zone funéraire - dégagement d'un couvercle d'urne cinéraire	A. Lefeuvre	Oui
08N08392_6	Tr 3 - Zone funéraire - urne cinéraire	A. Lefeuvre	Oui
08N08392_7	Tr 3 - Zone funéraire - urne cinéraire	A. Lefeuvre	Oui
08N08392_8	Tr 3 - Zone funéraire - urne cinéraire	A. Lefeuvre	Oui
08N08392_9	Tr 3 - Zone funéraire - urne cinéraire	A. Lefeuvre	Oui
08N08392_10	Tr 3 - Zone funéraire - urne cinéraire	A. Lefeuvre	Oui
08N08392_11	Tr 3 - Zone funéraire - urne cinéraire	A. Lefeuvre	Oui
08N08392_12	Tr 3 - Zone funéraire - urne cinéraire	A. Lefeuvre	Oui
08N08392_13	Tr 3 - Zone funéraire - urne cinéraire	A. Lefeuvre	Oui
08N08392_14	Tr 3 - Zone funéraire - restitution d'une urne cinéraire et son couvercle	A. Lefeuvre	Oui
08N08392_15	Stèle	A. Lefeuvre	Non
08N08392_16	Tr 3 - Zone funéraire - urne cinéraire	A. Lefeuvre	Oui
08N08392_17	Tr 3 - Zone funéraire - urne cinéraire	A. Lefeuvre	Oui
08N08392_18	Tr1 - fossé 1 coupe depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N08392_19	Tr1 - fossé 1 coupe depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N08392_20	Tr4 - fossé 4 coupe depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N08392_21	Tr4 - fossé 4 coupe depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N08392_22	Tr6 - fosse 7 avant fouille	A. Lefeuvre	Non
08N08392_23	Tr6 - fosse 7 coupe depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N08392_24	Tr6 - fosse 7 coupe depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N08392_25	Vue sur l'Hautil depuis l'emprise du diagnostic	A. Lefeuvre	Oui
08N08392_26	Vue générale depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N08392_27	Vue générale depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N08392_28	Vue générale depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N08392_29	Vue générale de la zone funéraire et de l'Hautil	A. Lefeuvre	Non
08N08392_30	Vue aérienne oblique depuis le sud	G. Martinot	Oui
08N08392_31	Vue aérienne oblique depuis l'est	G. Martinot	Oui